

La restitution

# Thoutmosis II

des constructions en calcaire

# Hatshepsout

aux trois noms de

# et Thoutmosis III

à Karnak

**François Larché**

Cette publication numérique interactive a été conçue pour être visualisée « en doubles pages » dans Aperçu (Macintosh) ou Acrobat (Macintosh, Pc, iPad et tablettes Android récentes) ou avec GoodReader sur un iPad récent.

Tous les « renvois » sont actifs : sommaire, appels de planches (signalés en gras rouge), infra, supra, tables des planches, etc.

Un clic en haut des pages conduit au sommaire.  
Un clic en bas des pages permet de retourner à la « vue » précédente (par exemple vers le texte depuis une planche).

Pour des raisons de « poids »  
(et, partant, de vitesse d'affichage),  
**nous proposons trois versions de ce fichier :**  
96 dpi, 200 dpi et 300 dpi.

La restitution des constructions

en calcaire aux trois noms

de Thoutmosis II, Hatshepsout

François Larché

et Thoutmosis III

à Karnak



# sommaire

## textes

<b>1 Les deux dispositions architecturales liées au mur 3</b>	<b>8</b>
1.1. Les deux niveaux de couverture	8
1.2. L'impossible connexion perpendiculaire du mur 3 avec le mur 9	9
<b>2 Les salles nord regroupant les murs 5, 6, 7, 9 et la porte 3</b>	<b>10</b>
2.1. La connexion perpendiculaire du mur 7 avec le mur 9	10
2.2. Le parement est [nord] du mur 7 formant le côté conservé des chapelles nord 2 et 3	10
2.2.1. <i>L'ajout de trois blocs</i>	10
2.2.2. <i>L'impossible connexion perpendiculaire du mur 1 avec le mur 7</i>	11
2.2.3. <i>Le mur perpendiculaire à l'extrémité gauche du parement est [nord] du mur 7 (chapelle N<sub>4</sub>)</i>	12
2.3. Le parement ouest [sud] du mur 7 formant le côté conservé de la chapelle de Kamoutef (chapelle N <sub>4</sub> )	13
2.3.1. <i>L'ajout de deux blocs</i>	13
2.3.2. <i>La description des scènes</i>	13
2.4. Le mur 9 perpendiculaire à l'extrémité droite du parement ouest [sud] du mur 7	13
2.4.1. <i>Le parement nord [ouest] du mur 9</i>	14
2.4.2. <i>Le parement sud [est] du mur 9</i>	16
2.5. Le mur 5 prolongeant l'extrémité gauche du parement ouest [sud] du mur 7	17
2.6. La restitution du plan des salles nord	18
2.7. Restitution d'un vestibule d'accès N <sub>5</sub> aux salles nord à l'aide du mur 6	19
<b>3 Les salles sud regroupant les murs 1, 2, 3, 4, 8, 12 et 13</b>	<b>20</b>
3.1. L'impossible connexion perpendiculaire du mur 3 avec le mur 1	20
3.1.1. <i>L'angle impossible des deux blocs MPA 386 (mur 3) et 87CL1 (mur 1)</i>	20
3.1.2. <i>L'angle impossible des deux blocs 87CL424 + 463 + 472 (mur 3) et MPA 29 + 33 + 43 + 36 (mur 1)</i>	20
3.1.3. <i>Le joint est [ouest] des deux blocs MPA 464 et MPA 386</i>	21
3.2. L'impossible connexion perpendiculaire du mur 2 avec le mur 4	21
3.4. Les niches adossées aux parements est [ouest] des murs 1 et 4	23
3.5. La façade des trois chapelles S <sub>1</sub> , S <sub>2</sub> et S <sub>3</sub>	25
<b>4 La chapelle de barque en calcaire dur</b>	<b>28</b>
4.1. Le parement extérieur du côté nord de la chapelle	29
4.2. Le parement intérieur du côté nord de la chapelle	29

4.3 La façade ouest de la chapelle et sa porte	30
4.3.1 <i>La profondeur du mur de façade</i>	30
4.3.2 <i>Le joint vertical</i>	30
4.3.3 <i>Les portes en diorite de la chapelle Rouge</i>	31
4.4 La porte intérieure séparant le vestibule du sanctuaire	32
4.5 La double couverture de la chapelle de barque	32
<b>5 Le pylône successeur de celui d'Amenhotep I<sup>er</sup> et prédécesseur du 6<sup>e</sup> pylône</b>	<b>33</b>
5.1 La profondeur des niches du pylône	34
5.2 La niche de mât	34
5.3 L'orientation de la décoration des vestiges conservés	34
5.4 Le possible vestige de la fondation du môle nord du pylône	35
5.5 L'aspect différent de la fondation du môle sud du 6 <sup>e</sup> pylône et de sa clôture ouest	36
5.6 Les fosses de fondation	38
<b>6 Les blocs remployés à l'est de Karnak</b>	<b>38</b>
6.1 Deux blocs en grès remployés en fondation des obélisques orientaux de Maâtkarê	38
6.2 Deux architraves en grès et un bloc en calcaire remployés en fondation de l' <i>Akh-menou</i>	38
<b>Nouveau plan des constructions en calcaire aux trois noms de Thoutmosis II, Hatshepsout et Thoutmosis III</b>	<b>39</b>

## bibliographie

## planches

- 1 Plan restitué des constructions aux trois noms de Thoutmosis II, Hatshepsout et Thoutmosis III
- 2 Nouveau plan restitué du *Netery-menou* et plan du *Netery-menou* reconstruit au musée en plein air
- 3 Parements des chapelles sud S1, S2 et S3
- 4 Parement oriental des niches sud 1, 2 et 3

- 5 Parements du vestibule S4
- 6 Mur 8, parement est
- 7 Salles nord : murs 5, 6, 7, 9
- 8 Restitution hypothétique du mur 6 et d'un passage
- 9 Chapelle de barque en calcaire dur
- 10 Côté nord, parement nord : assemblage du musée de Louqsor
- 11 Niches du pylône
- 12 Plan et coupes stratigraphiques de la cour axiale du 6<sup>e</sup> pylône
- 13 Coupes stratigraphiques de la cour sud du 6<sup>e</sup> pylône
- 14 Coupes stratigraphiques sous la chapelle à l'angle sud-ouest de la cour sud du 6<sup>e</sup> pylône
- 15 Coupes stratigraphiques de la cour nord du 6<sup>e</sup> pylône
- 16 Connexion impossible des murs 1 et 7
- 17 Connexion impossible des trois murs 1, 3 et 7 reconstruits perpendiculairement au musée en plein air
- 18 Mur 9 : mauvais alignement vertical du bloc MPA 348 + MPA 461 + MPA 1/3
- 19 Remploi d'un bloc en grès au nom de Thoutmosis II en fondation de l'obélisque sud d'Hatshepsout
- 20 Joint impossible du bloc 87CL462 avec le mur 4

**textes**



**Les murs de ces monuments** ont été reconstruits (entre 2019 et 2013) par A. Garric, au musée en plein air de Karnak, en suivant le plan proposé comme hypothèse par J.-Fr. Carlotti et L. Gabolde<sup>1</sup>. Cependant l'observation des blocs reconstituant les parements décorés des murs permet d'en proposer un nouvel agencement dont le plan s'adapte à la surface délimitée aujourd'hui par le podium d'Hatshepsout. Ainsi apparaissent les prédécesseurs des Salles nord et sud de la reine, implantés de chaque côté de la chapelle de barque en calcaire dur qui a précédé la chapelle Rouge. Les murs 1, 2, 3, 4, 8, 11, 12, 13 et les portes 1 et 2 appartiennent aux salles sud alors que les salles nord sont restituées à l'aide des murs 5, 6, 7, 9 et de la porte 3 (pl. 2a). Les vestiges de niches permettent de reconstituer, à l'emplacement du 6<sup>e</sup> pylône et de sa clôture ouest, un pylône plus ancien sur lequel Thoutmosis II, Hatshepsout et Néferourê sont représentés sans que rien n'empêche que Thoutmosis III l'ait été également (pl. 1). Cette étude va démontrer que :

- Le mur 9 ne peut pas être perpendiculaire au mur 3 comme cela a été reconstruit (pl. 2b) ;
- Le mur 1 doit être interverti avec le mur 4 (pl. 2a + b) ;
- Une troisième chapelle S3 doit être ajoutée à celles délimitées par les murs 1, 2, 3 et 4, à l'aide des deux blocs 87CL 462 et MPA 24 (pl. 2a, 3) ;
- Cinq blocs (MPA 464, MPA 30 + 250, MPA 474, 87CL 202, 84CL 46) posés sur les banquettes à l'entrée du musée en plein air ont leur place dans les élévations des murs reconstruits (pl. 3a + d, 7c + f) ;
- Quatre blocs du mur 8 (MPA 201, MPA 469, 87CL 111 + 444, MPA 516) doivent être déplacés à la nouvelle extrémité de ce mur (pl. 5) ;
- Le bloc MPA 63 + 87CL 153a a été supprimé par A. Garric du parement nord du mur 3 car il provient d'un jambage de la porte 3 intégrée au mur 9 (pl. 7g) ;
- Le bloc 87CL 360<sup>2</sup> doit être ajouté à la porte 2 où, adossé et agrafé au bloc MPA 483, il appartient au chambranle intérieur (pl. 3c) ;
- Un bloc en grès, actuellement en fondation d'un des obélisques orientaux d'Hatshepsout, doit être supprimé de l'élévation du mur 9 (pl. 7g, 19) ;
- Des piliers monolithiques étaient adossés aux joints verticaux et lisses qui sont visibles sur le parement ouest des murs 1 et 4 (pl. 2a, 4a + b + d) ;
- Les portes en diorite de la chapelle Rouge sont des remplois provenant de la chapelle de barque en calcaire dur (pl. 2a, 4c, 9b + f) ;
- La chapelle de barque en calcaire dur était protégée par une double couverture comme son prédécesseur et ses successeurs ;
- Un monument inconnu en grès au nom de Thoutmosis II et Thoutmosis III a été détruit pour laisser la place aux obélisques orientaux de Maâtkarê ;
- Un portique inconnu en grès au nom de Maâtkarê a été détruit pour laisser la place à l'*Akhmenou* ;
- Un monument en calcaire construit par Hatshepsout transformée en Maâtkarê a été détruit pour laisser la place à l'*Akhmenou*.

<sup>1</sup> GABOLDE 2005, p. 19, fig. 1. plan 1 : assemblage possible des parois 1, 2, 3, 4, G, 7, 8 et 9.

<sup>2</sup> Ce bloc 87CL 360 est actuellement sur les banquettes sud au milieu des blocs d'Amenhotep I<sup>er</sup>.

La notion arbitraire de *recto* et *verso* attribuée aux parements des murs dans la publication de L. Gabolde ne sera pas utilisée ici pour définir les faces des blocs. En revanche, l'orientation des parements des murs sera celle du nouveau plan restitué (pl. 2a) alors que l'orientation actuelle des murs reconstruits dans le musée en plein air (pl. 2b) sera indiquée entre crochets. Le mot «parement» nommera la surface d'un mur dans son ensemble alors que le mot «face» servira aux blocs individualisés. Les planches du *Mifao* 123 et les numéros de paragraphe correspondant du texte seront indiqués entre parenthèses dans le texte qui va suivre ainsi que sur les nouvelles planches (par exemple: PL. XIX; § 79).

Sh. Adam et F. al-Shaboury écrivent clairement que plusieurs très gros blocs en calcaire au nom de Thoutmosis II ont été remployés en fondation du mur est de la cour de la cachette<sup>1</sup>. L. Gabolde met en doute la véracité de cette description probablement parce que cela perturbait son hypothèse de dater de Thoutmosis III la construction de ce mur. En effet, il attribue aux deux archéologues «un léger abus de langage» et estime qu'ils ont appelé «fondations des murs de la moitié est de la cour» ce qu'ils auraient dû décrire comme «le sous-sol de la moitié est de la cour». Au contraire, leurs photographies montrent bien ces fondations où il est possible de voir au moins deux blocs en remploi (*Mifao* 123/1, p. 197, photo 1). Ces blocs ne peuvent pas provenir de la cour de fêtes construite par Thoutmosis II-Hatshepsout à l'ouest du 4<sup>e</sup> pylône car cette cour a été démontée un siècle ans plus tard sous Amenhotep III. Ils ne peuvent donc provenir que du *Netery-menou* car aucun autre monument en calcaire mentionnant le nom de Thoutmosis II n'est connu à Karnak.

Cette étude a été lue par deux égyptologues, Emmanuelle Arnaudès et J. Brett McClain, tous deux s'intéressant à l'architecture de la 18<sup>e</sup> dynastie à Thèbes. Je les remercie de la pertinence de leurs observations et de leurs commentaires qui ont tous été intégrés au texte. Toute ma gratitude s'adresse au Pr. Nicolas Grimal et à Olivier Cabon qui ont soutenu et réalisé la publication de ce travail ■

<sup>1</sup> Sh. Adam, El-Shaboury, *ASAE* 56, p. 43: «After the removal of all the blocks and other objects from the cour de la cachette it was decided to clear the whole court down to virgin soil. This task has been pursued during the 1956-57 season up to the time of writing this report. The results obtained by these soundings will be issued in the next report. We can now say that since several huge limestone blocks belonging to a temple of Thutmosis II were found reused in the foundations of the walls of the eastern half of the court, Thutmosis II must have erected a temple of considerable size somewhere in Karnak.».

# 1 Les deux dispositions architecturales liées au mur 3

Deux détails remarquables des parements du mur 3 reconstruit (pl. 3a + b + c + d ; PL. VII) permettent de dissocier certaines connexions de murs apparaissant sur le plan restitué par J.-Fr. Carlotti et L. Gabolde.

## 1.1 Les deux niveaux de couverture

Le décor gravé sur les faces opposées des deux blocs MPA 464 et MPA 487 permet de restituer deux niveaux différents de couverture de part et d'autre du mur 3, celui du nord [sud] étant plus haut qu'au sud [nord].

### *Bloc MPA 464*

Si le bloc MPA 464 (pl. 3a + d) a bien été restitué au bon emplacement par L. Gabolde<sup>1</sup>, ce dernier n'a pas souligné la particularité du décor de ses deux faces opposées. Cette particularité prouve l'existence de deux niveaux de couverture de part et d'autre du mur 3. En effet, une frise de *khekerou* est gravée sur la face sud du bloc MPA 464 (pl. 3d) alors que sa face nord (pl. 3a) est décorée du sommet d'une scène conservant le bout des plumes de la couronne d'Amon. Au-dessus et derrière ces plumes sont gravées deux colonnes de texte bordées à gauche par un cadre vertical, ce dernier séparant la scène d'une surface parementée lisse ressemblant au tableau d'une baie libre. Placée juste sous la couverture, cette surface lisse ne peut pas appartenir au tableau intérieur d'une porte car il n'y aurait pas de place pour son linteau.

Une couverture peut être restituée directement au-dessus de la frise de *khekerou* décorant la face sud du bloc MPA 464 alors qu'au-dessus de sa face nord, il faut ajouter une assise sur laquelle devaient être gravés les *khekerou* supportant la couverture. Ainsi les dalles reposant sur la frise de *khekerou* couronnant le parement sud du mur 3 (pl. 3d) sont placées une assise plus bas que celles reposant sur la frise de *khekerou* disparue de son parement nord (pl. 3a).

### *Bloc MPA 487*

Le bloc MPA 487 (pl. 3b + c) appartient également à cette assise particulière dont la décoration permet de restituer deux niveaux différents de couverture<sup>2</sup> de part et d'autre du mur 3. En effet, la face sud de ce bloc conserve le sommet d'une scène couronnée par la frise de *khekerou* placée directement sous la couverture (pl. 3c) alors que sa face nord est décorée du sommet d'une scène de petite dimension que je restitue au-dessus du linteau de la porte 2<sup>3</sup> (pl. 3b). Il faut alors y ajouter l'assise décorée des *khekerou* sur laquelle repose la couverture.

<sup>1</sup> GABOLDE 2005, p. 44, § 44 ; PL. V, VII.

<sup>2</sup> GABOLDE 2005, p. 83 ; § 83 : « Il est important de noter que la pièce où se trouvait ce relief était plus élevée que celle qui lui était adossée de l'autre côté de la paroi puisqu'il faut ajouter encore la hauteur de la frise de *khekerou* de ce côté-ci alors qu'elle est déjà présente sur l'autre face ».

<sup>3</sup> GABOLDE 2005, p. 87, 87 : § 88.

Aucun autre bloc ne possédant cette particularité, il est vraisemblable que ces deux blocs appartiennent au même mur 3 alors que L. Gabolde n'a pas restitué le bloc MPA 487 dans un mur défini de cet édifice puisqu'il l'a mis dans une « paroi 13 » non placée sur son plan<sup>1</sup>.

## 1.2 L'impossible connexion perpendiculaire du mur 3 avec le mur 9 (pl. 2b)

La surface lisse placée à gauche de la face nord du bloc MPA 464 (pl. 3a) a dissuadé, avec raison, A. Garric de le placer dans l'élévation du mur 3 contre lequel, à cet endroit précis, J.-Fr. Carlotti et L. Gabolde viennent appuyer perpendiculairement le mur 9 (pl. 2b). Ce bloc MPA 464 est donc resté volontairement sur une banquette voisine car A. Garric a réalisé que ce mur 9 aurait caché cette surface lisse alors qu'elle a certainement été ravalée pour rester visible. Toutefois ce bloc MPA 464 ayant été correctement placé par L. Gabolde dans son anastylose du mur 3 (pl. VII), il faut en déduire que le mur 9 ne peut pas être perpendiculaire au parement nord du mur 3.

Comme la partie lisse de la face nord du bloc MPA 464 n'a pas été décorée, il semblerait logique de la prolonger jusqu'à l'extrémité gauche du mur 3 (pl. 3a). Cependant l'absence de décoration sur une surface aussi large contraste avec l'extrémité droite de ce même mur (porte 2 + mur 13) sur laquelle deux étroites scènes superposées ont été restituées (pl. 3b). Se pourrait-il que l'extrémité gauche du mur 3 ait été préparée pour une décoration similaire qui, pour une raison inconnue, n'aurait jamais été gravée ?

Ces deux dispositions architecturales permettent désormais de dissocier le mur 3 de l'angle formé par les murs 7 et 9 (pl. 2a + b). Ces deux murs perpendiculaires seront restitués avec les murs 5 et 6 et la porte 3 dans l'ensemble de pièces appelées les « salles nord » (pl. 2a) alors que les murs 1, 2, 3, 4, 8, 11, 12 et 13 associées aux portes 1 et 2 sont liés pour former les « salles sud ». Ces salles sont restituées de part et d'autre de la chapelle de barque (pl. 2a).

## 2 Les salles nord regroupant les murs 5, 6, 7, 9 et la porte 3 (pl. 2a)

### 2.1 La connexion perpendiculaire du mur 7 avec le mur 9

Le parement nord [ouest] de l'assise supérieure du mur 9 (MPA 7 + 485; pl. 7g) est lié perpendiculairement au parement ouest [sud] de l'assise supérieure du mur 7 (MPA 341 + 438; pl. 7f + g). Comme il vient d'être expliqué que le mur 9 ne peut pas être perpendiculaire au mur 3, le mur 7 ne peut donc plus être placé dans l'alignement du mur 3 comme cela a été reconstruit au musée en plein air (pl. 2b). Or, cette restitution implique que la couverture soit au même niveau de part et d'autre

<sup>1</sup> GABOLDE 2005, p. 83, 84 : § 83, 84 ; PL. XXIII, paroi 13 recto.

du mur 9, comme le prouvent les *khekerou* gravés sur les faces nord [ouest] et sud [est] de la dernière assise du mur 9. Ceci est en contradiction avec la reconstruction du musée en plein air où la couverture reposant à l'est du mur 9 serait ainsi placée une assise plus bas que celle reposant au sud du mur 3 reconstruit (pl. 3a ; PL. VII). Cette aberration empêche absolument ces deux murs 3 et 9 de former un angle droit. Par conséquent l'alignement actuel des murs 3 et 7 est rendu impossible par le niveau des dalles de couverture reposant sur les parements sud des murs 3 et 7 reconstruits, celui du mur 3 étant une assise plus haut que celui du mur 7.

## 2.2 Le parement est [nord] du mur 7 formant le côté conservé des chapelles nord 2 et 3

### 2.2.1 L'ajout de trois blocs

Le fragment 87CL 202 sur lequel apparaît un pied féminin complète le bloc MPA 10 (pl. 7b ; PL. XIII) ;

Le bloc MPA 30 + 250 a été attribué à tort au mur 3 (PL. V) ce qu'a bien remarqué A. Garric qui ne l'a pas intégré à ce mur. Le décor de ses deux faces démontre qu'il provient du mur 7 :

— Sa face ouest [sud] montre les pieds d'Hatshepsout et ceux de Néferourê ainsi que l'extrémité droite du socle d'Amon-ithyphallique (pl. 7f). Cette face doit être placée à l'aplomb du bloc MPA 38 sur lequel est conservée la tête de la reine ;

— Sa face est [nord] forme un angle droit marquant le départ d'un mur perpendiculaire au mur 7. Le long de l'angle de ces deux murs, la face nord du bloc MPA 30 + 250 est décorée d'un cadre vertical et de deux doubles lignes horizontales couronnant la plinthe du parement ainsi que d'une ligne verticale formant l'extrémité orientale du socle sur lequel repose le trône d'Amon (pl. 7c).

Le bloc MPA 474 (pl. 7c) est décoré d'une tête féminine bordée, sur sa droite, d'un cadre vertical. Son joint gauche n'est pas vertical mais taillé sur un plan oblique qui s'ajuste parfaitement au joint, également en oblique, du bloc MPA 460. La scène ainsi complétée montre que la tête féminine est celle de Néferourê. La face ouest [sud] du bloc MPA 474 n'est pas conservée. Son ajout à la scène permet de restituer la largeur (224 cm) du parement encadré par les deux cadres verticaux. Cette largeur est de 16 cm supérieure à celle (208 cm) du mur 6 en face duquel il a été reconstruit suivant le plan restitué par J.-Fr. Carlotti et L. Gabolde (pl. 2b). Ces largeurs différentes empêchent de placer face à face les murs 6 et 7. Cette impossibilité semble d'ailleurs confirmée par le décor des parements reconstruits face à face : en effet, le parement est [sud] du mur 6 est gravé à sa base d'un défilé de dieux-Nils (pl. 6b) qui n'existe pas à la base du parement est [nord] du mur 7 (pl. 7c).

### 2.2.2 L'impossible connexion perpendiculaire du mur 1 avec le mur 7 (pl. 2b)

Si J.-Fr. Carlotti et L. Gabolde ont correctement placé le mur 9 perpendiculairement au parement ouest [sud] du mur 7, ils ont restitué à tort le mur 1 perpendiculairement à son parement est [nord]. Ainsi, de façon erronée, le mur 1 a été reconstruit perpendiculairement aux parements est [nord] des murs 3 et 7 malheureusement aujourd'hui alignés dans le musée en plein air (pl. 16). Il vient d'être

expliqué pourquoi le mur 7 ne peut pas être aligné avec le mur 3. De même, seront développées plus loin les raisons pour lesquelles le mur 1 ne peut pas être perpendiculaire au mur 3. Pour le moment, il est important d'énumérer les nombreux détails qui empêchent le mur 1 d'être perpendiculaire au mur 7 comme le démontre les six anomalies visibles dans l'angle formé, au musée en plein air, par le parement ouest du mur 1 reconstruit et le parement nord du mur 7 reconstruit<sup>1</sup> (pl. 16) :

**a. La couverture** reposant sur l'angle des deux murs 1 et 7 n'est pas au même niveau (pl. 16c). Au sommet du parement [nord] du mur 7 reconstruit, deux blocs tangents (MPA 431 + MPA 22; pl. 7b, 16e) sont décorés de *khekerou* alors que cette frise n'est pas conservée au sommet du parement [ouest] du mur 1 reconstruit (pl. 16d). Néanmoins, l'emplacement des *khekerou* peut y être restitué précisément à l'aide du décor conservé sur le bloc 87CL 150 sur lequel le rapace tutélaire est surmonté d'une seule ligne de texte qui est habituellement couronnée par le ciel (pl. 4e + f, 16d). Pour atteindre la hauteur du mur 7 (pl. 16d), L. Gabolde a dû ajouter dans sa restitution (PL. I) une inhabituelle seconde ligne de texte sous le ciel au-dessus duquel n'apparaît aucune frise de *khekerou* alors que cette frise existe sur le mur 7 perpendiculaire (pl. 16e; PL. XIII). La position des blocs du mur 1 étant assurée en élévation par le décor de son parement ouest [est] (pl. 3h), il apparaît que le ciel restitué sur son parement est [ouest] (pl. 16d) est 30 cm plus bas que celui gravé au sommet du parement est [nord] du mur 7 (pl. 16e). Ce détail capital rend impossible l'angle que forme le mur 1 avec le mur 7 au musée en plein air (pl. 16d + e), cet angle impliquant une couverture obligatoirement au même niveau<sup>2</sup>.

**b. La ligne de sol** du parement [ouest] du mur 1 est placée 31 cm plus haut que celle du parement [nord] du mur 7 (pl. 16d + e) ;

**c. La plinthe** du mur 7 est couronnée de deux doubles lignes gravées sous les pieds des personnages. Ces lignes ne se poursuivent pas sur le mur 1 comme cela devrait être le cas; de plus la plinthe du mur 1 est surmontée de deux lignes de texte placées sous la ligne de sol (pl. 16d). Comme l'a justement remarqué L. Gabolde<sup>3</sup>, la scène est celle d'une face de pilier... et ce détail aura toute son importance plus loin (*infra*. 3.4 Les niches adossées aux parements ouest des murs 1 et 4) ;

**d. La taille des personnages** du mur 1 (pl. 16d) est bien inférieure à celle de ceux du mur 7 (pl. 16e) ;

**e. Le calepinage des assises** ne montre aucun alignement des lits de pose et d'attente des blocs du mur 7 avec ceux du mur 1 (pl. 16d + e) ;

**f. Le chaînage des blocs** du mur 1 est impossible avec ceux du mur 7 (pl. 16d + e). En effet, l'extrémité [sud] du parement [ouest] du mur 1 reconstruit (bloc MPA 29 + MPA 33 + MPA 36 + MPA 43; pl. 16d) est ravalée verticalement ce qui indique l'appui d'un élément monolithique (pl. 2a, 4a + b)

- 1 Pour faciliter l'explication au visiteur du musée en plein air, l'orientation des parements utilisée dans ce paragraphe est celle des murs reconstruits (pl. 2b) et non pas celle du nouveau plan proposé (pl. 2a). Pour les différencier de l'orientation du plan, les nord, sud, est et ouest reconstruits seront entre crochets.
- 2 Il sera expliqué plus loin qu'aucun bloc décoré de cette frise n'ayant été découvert, il est aussi possible de restituer une disposition similaire à celle des hautes niches de la terrasse supérieure à Deir al-Bahari (pl. 4j). Dans l'hypothèse de piliers appuyés contre le parement oriental, la couverture des niches reposerait directement sur les piliers. Il devient évident que cette couverture est placée plus bas que celle des chapelles dont ce parement oriental forme le fond comme cela a déjà été évoqué.
- 3 GABOLDE 2005, p. 29 : § 36.

et non pas le harpage avec les assises d'un mur perpendiculaire (pl. 2b, 16). Une face de joint vertical semblable apparaît également plus au [nord] de ce parement [ouest] du mur 1 reconstruit (deux blocs MPA 42 + MPA 447 et 87CL150 + 87CL154 + 87CL162; pl. 16d).

### 2.2.3 Le mur perpendiculaire à l'extrémité gauche du parement est [nord] du mur 7

(pl. 2a: chapelle N4)

Aucun bloc de ce mur perpendiculaire n'a été identifié mais son emplacement n'était certainement pas celui du mur 1 comme cela a été reconstruit dans le musée en plein air (pl. 2b, 16; PL. XIII). En effet, la scène de gauche qui représente Hatshepsout devant Amon (pl. 7b, 16e) est délimitée à droite par un cadre vertical placé derrière la reine et qui longe l'accroche d'un mur perpendiculaire. Aucun cadre vertical n'est conservé derrière Amon (pl. 7b, 16e) ce qui laisse la possibilité d'une seconde scène placée à gauche de la première. Ainsi, en restituant une architrave perpendiculaire à gauche du bloc MPA 431, il devient possible de couvrir une salle beaucoup plus longue que la scène reconstruite (pl. 7b).

## 2.3 Le parement ouest [sud] du mur 7 formant le côté conservé de la chapelle de Kamoutef (pl. 2a: chapelle N4)

### 2.3.1 L'ajout de deux blocs

Il vient d'être expliqué pourquoi deux blocs peuvent être ajoutés au mur 7 (pl. 7) :

- Le décor des deux faces du bloc MPA 30 + 250 permet de l'attribuer au mur 7 et non pas au mur 3 (pl. 7c + f; PL. v). Sa face ouest [sud] montre les pieds d'Hatshepsout et ceux de Néferouré ainsi que l'extrémité droite du socle d'Amon-ithyphallique (pl. 7f). Cette face doit être placée à l'aplomb du bloc MPA 38 sur lequel est conservée la tête de la reine;
- La face ouest [sud] du bloc MPA 474 n'est pas conservée contrairement à sa face est [nord] décorée de la tête de Néferouré. Le joint à droite de cette face disparue n'est pas vertical mais taillé sur un plan oblique qui s'ajuste parfaitement au joint gauche, également en oblique, de la face ouest [sud] du bloc MPA 460 (pl. 7c).

### 2.3.2 La description des scènes

Trois scènes sont identifiables sur un seul haut registre qui est bien délimité à droite par un cadre vertical, en bas par les deux doubles lignes couronnant la plinthe et en haut par la frise de *khekerou*. De droite à gauche on voit (pl. 7f) :

- Thoutmosis III effectuant une onction (?) devant Amon ithyphallique;
- Hatshepsout, précédée de Néferouré, officiant devant Amon-Kamoutef ithyphallique;
- Le pagne et le bras d'un roi dont l'identité est inconnue sont conservés sur le bloc MPA 460. Ce roi tourné vers la gauche démontre l'existence d'une troisième scène juste avant la porte du mur 5 (pl. 7e + f). La largeur de cette scène est tellement étroite que seule une divinité embrassant le roi y tiendrait avec leurs bras et jambes antérieurs se chevauchant. Contrairement aux deux scènes précédentes, cette disposition élimine la forme ithyphallique au profit d'un Amon debout.

On verra plus loin la raison pour laquelle le mur 5 et sa porte prolongent vers le nord le mur 7 (pl. 7e; *infra.* 2.5 Le mur 5 prolongeant l'extrémité gauche du parement ouest [sud] du mur 7).

## 2.4 Le mur 9 perpendiculaire à l'extrémité droite du parement ouest [sud] du mur 7

L. Gabolde a correctement placé le mur 9 perpendiculairement au parement ouest [sud] du mur 7. Cependant la reconstruction du mur 9 au musée en plein air montre trois anomalies : deux sur son parement sud [est] (pl. 18a) et une sur son parement nord [ouest] (pl. 18b).

### 2.4.1 Le parement nord [ouest] du mur 9

#### a. La porte 3 (*Mifao* 123/1, p. 88, § 90; PL. XXIX)

Cette porte 3 appartient certainement au mur 9 comme le prouve le collage de deux blocs de son jambage est [nord] (pl. 7g). En effet, absent de la restitution de L. Gabolde (PL. XIX), mais placé avec raison par A. Garric dans le mur 9 reconstruit<sup>1</sup>, le bloc fragmentaire MPA 63 + 87CL 153a colle avec le bloc 87CL 422 + 443 pour former le jambage est [nord] de la porte 3 (pl. 7g + h). La hauteur du bloc de jambage ainsi reconstitué dépasse celle du bloc 87CL 458 du parement ouest [sud] du mur 7 auquel ce jambage est perpendiculaire (pl. 7f). Placés au même niveau, les lits de pose de ces deux blocs perpendiculaires appartiennent à la seconde assise des murs 7 et 9. Le bloc MPA 63 + 87CL 153a semble correctement placé dans la reconstruction bien que, curieusement, son lit d'attente soit placé plus haut que celui du bloc 87CL 458 mais de tels décrochements d'assise sont courants dans les constructions de la 18<sup>e</sup> dynastie.

Bien qu'il n'ait pas été pris en compte par L. Gabolde (PL. XIX), le bloc 500T2 se pose sur le bloc 87CL 97 ce qui permet de restituer précisément la superposition des trois lignes de texte décorant la face nord [ouest] du linteau de la porte 3 (pl. 7g). Ces deux blocs superposés ont leurs joints droits alignés verticalement, disposition habituelle pour y adosser le linteau aujourd'hui disparu, mais certainement en calcaire, et qui reposait à gauche, au sommet du jambage gauche, sur le bloc MPA 63 + 87CL 153a. Ainsi l'empilement de trois blocs (87CL 422 + 443, MPA 63 + 87CL 153a, 87CL 97, 500T2) permet de reconstituer l'angle gauche du parement nord [ouest] du mur 9 et de sa porte 3 (pl. 7g).

#### b. Le « soi-disant linteau » en grès (pl. 19; PL. XIX).

Un bloc en grès a été restitué par L. Gabolde<sup>2</sup> comme linteau de la porte 3 (celle du mur 9) alors que tous les autres blocs du *Netery-menou* sont en calcaire. Toujours en place dans la fondation de l'obélisque sud construite par Hatshepsout à l'est de Karnak, ce bloc est le seul argument

<sup>1</sup> A. Garric a remarqué que le bloc MPA 63 + 87CL 153a n'appartient pas au parement nord du mur 3 mais qu'il provient d'un jambage de porte. Il m'a précisé que deux découpes superposées indiquant l'encastrement d'un patch, lui avaient permis de placer ce bloc sous le bloc 87CL 97 ce que j'ai pu constater moi-même.

<sup>2</sup> GABOLDE 2005, p. 78, 79 : § 79.

de l'auteur pour restituer le *Netery-menou* à cet endroit éloigné de la cour de la Cachette d'où proviennent les autres blocs de ce monument. Bien que très dégradé depuis sa découverte par A. Varille, ce « soi-disant linteau » en grès est facilement observable (pl. 19) et plusieurs détails permettent de la supprimer de la restitution du mur 9 :

— Sa profondeur (106 cm) est mesurable entre sa face décorée et sa face opposée qui a l'aspect d'un joint muni d'un canal vertical de coulée du mortier (pl. 19d). Ce joint n'a curieusement pas été vu par L. Gabolde qui écrit que le décor de la face opposée est inaccessible<sup>1</sup>. Sa face décorée étant restée intacte au moment du remploi, il semble certain que sa face de joint opposée soit également d'origine<sup>2</sup>. Le chambranle du parement nord [ouest] de la porte 3 est placé dans le nu du mur 9 (pl. 7g) alors que celui de son parement sud [est] est en ressaut sur le nu de ce mur 9 (pl. 7h). Mesurable sur le bloc 87CL 422 + 443, la profondeur (108,5 cm) du jambage est [nord] dépasse de 2,5 cm celle du « soi-disant linteau » en grès (pl. 19d). Il est difficile d'imaginer un bloc épais de 2,5 cm plaqué contre la face de joint pour atteindre cette profondeur de 108,5 cm.

— La profonde découpe visible sur l'actuel lit d'attente du « soi-disant linteau » en grès (pl. 19c + e) ne peut pas être une feuillure de butée comme L. Gabolde l'a restituée. En effet, elle est moins longue que sur sa restitution (PL. XIX) ce qui l'empêche d'avoir pu servir de butée au vantail. Mais surtout cette découpe a détruit la ligne de texte inférieure ce qui est incompatible avec la feuillure d'un linteau sur lequel le décor est toujours gravé après sa mise en place. D'autre part, la largeur (50 cm) de la découpe est inférieure à la largeur (51,5 cm) du tableau intérieur du jambage est [nord] de la porte 3. Il apparaît certain que cette découpe très profonde (h : 24 cm) a été aménagée très probablement au moment du remploi du « soi-disant linteau » et qu'elle n'a rien d'une feuillure de butée.

— A. Varille a publié trois lignes de texte gravées au nom de Thoutmosis II sur la face décorée du « soi-disant linteau »<sup>3</sup> (pl. 19h). Imaginant que A. Varille avait été perturbé dans sa lecture par le remploi du bloc « la tête en bas », L. Gabolde<sup>4</sup> a d'abord mis en doute l'existence de la ligne inférieure, probablement parce que cela contredisait sa restitution. Son argument est que, dans la suite des noms royaux, le nom

<sup>1</sup> GABOLDE 2005, p. 76, § 78 : « Le linteau était constitué d'une dalle de grès dont le décor est inaccessible de ce côté mais est partiellement conservé au verso. Ce bloc de grès a été remployé par Hatchepsout dans les fondations de l'un de ses obélisques orientaux, celui du sud (voir supra, § 10, 27, 30 et infra, § 79), indice que le bâtiment pouvait se situer dans ce secteur ».

<sup>2</sup> En effet, pourquoi piquer une face alors que l'autre conserve son décor. Comme la décoration ne gêne absolument pas le versement du plâtre dans le joint, il n'y avait aucune raison de la raveler.

<sup>3</sup> VARILLE 1950, p. 140 et pl. v/1. « On peut lire aujourd'hui sans entreprendre un dégagement complet du bloc, le début de trois lignes horizontales de titulature royales ».

<sup>4</sup> GABOLDE 2005, p. 78, § 79 : « a. A. Varille voyait là le reste d'une troisième ligne horizontale de texte sur le bloc de grès, au-dessous des deux presque complètes qu'il avait repérées. Une telle ligne ne peut avoir existé, en raison de la présence de la feuillure (élargie lors du remploi) qui ne lui aurait pas permis de se développer. Il aurait été, du reste, très étonnant que le nom de Neby ait été placé après le nom d'Horus d'Or dans cette suite de noms royaux. Varille, qui faisait ses observations sur un bloc situé la tête en bas, a semble-t-il interprété comme une troisième ligne ce qui devait être le sommet de la première colonne de texte du montant droit, et confondu les directions des hiéroglyphes dans sa publication. J'ai supprimé la restitution du signe ~ en tête, qui ne s'impose plus. Ce fragment a été perdu assez anciennement, puisqu'il ne figure déjà plus sur le cliché de Varille ».

de Nebty n'est habituellement pas placé après le nom d'Horus d'Or. Puis, ne contestant plus l'existence des hiéroglyphes de la ligne inférieure, il estime que A. Varille aurait non seulement confondu ces hiéroglyphes avec ceux du sommet de la première colonne de texte du chambranle droit, mais, qu'en plus, il en aurait inversé la direction. Cependant, comme il vient d'être expliqué pourquoi ce bloc en grès ne peut techniquement pas appartenir au mur 9 (pl. 7g), ces soi-disant anomalies repérées dans la publication de A. Varille ne sont plus d'aucune utilité à la restitution de L. Gabolde.

### c. L'orientation de la décoration du parement nord [ouest] du mur 9

Cette décoration est symétrique par rapport à l'axe du mur 9 et peut être décrite du haut vers le bas (pl. 7g) :

- En haut, la scène placée au-dessus du linteau, sous la couverture, représente le roi agenouillé devant Amon assis adossé à l'axe ;
- Dessous, le linteau est inscrit de trois lignes de texte, placées sous le ciel, contenant les titres du roi et se lisant de droite à gauche. Cette disposition asymétrique ne semble avoir été remarquée sur aucun autre linteau de porte de chapelle à la période Thoutmoside. Cette asymétrie est d'autant plus curieuse qu'une niche de culte a été restituée dans le mur 9' opposé à la porte d'accès à la chapelle N4. Cet exemple, apparemment unique, de texte non axial décore certainement la face intérieure du linteau de la porte d'accès à la chapelle N4. Aucun bloc de sa face extérieure n'ayant été identifié, il est impossible de dire si son décor possédait également une asymétrie identique (pl. 7h) ;
- En bas, le chambranle est décoré de trois colonnes de texte qui ne sont pas séparées par des filets verticaux. La titulature royale, en deux colonnes, est orientée vers la porte ; elle fait face au nom du dieu.

L'orientation du roi sur le parement nord [ouest] du mur 9 est à l'inverse de celle du parement ouest [sud] du mur 7 (pl. 7f) qui lui est perpendiculaire comme si le dieu arrivait de l'extérieur de la porte 3.

#### 2.4.2 Le parement sud [est] du mur 9

##### a. La porte 3

Le chambranle du parement sud [est] de cette porte 3 est en ressaut sur le parement du mur 9<sup>1</sup> (pl. 7h ; PL. XXIX). Ce chambranle est conservé sur deux blocs provenant des deux jambages, 87CL 438 à gauche et 87CL 422 + 443 à droite. Le chambranle est décoré de deux colonnes de texte alors que la partie conservée du parement sud [est] du mur 9 est lisse et sans cadre vertical. Aucun fragment de linteau n'a été identifié, le « soi-disant linteau » en grès (p : 106 cm) ayant été éliminé de la restitution puisque sa face sud [est] a l'aspect d'un joint muni d'un canal vertical de coulée du mortier (pl. 19b). Cette configuration d'un chambranle en ressaut sur un parement lisse sans cadre vertical empêche absolument de placer le bloc MPA 525 comme il l'a été au musée en plein

<sup>1</sup> GABOLDE 2005, p. 88, § 90.

air (PL. XVIII). J'expliquerai plus loin pourquoi je l'ai placé dans le parement est [ouest] du mur 8 (pl. 6c) bien que le cadre vertical de ce bloc ne soit pas parfaitement aligné avec celui du bloc de l'assise inférieure (MPA 152 + 87CL 327 + 87CL 296).

#### **b. Le décalage du cadre vertical à gauche de la scène**

Dans la reconstruction du musée en plein air, le bloc MPA 348 doit être déplacé à gauche, de façon à aligner son cadre vertical avec celui du bloc supérieur MPA 412 + 413 + 414 (pl. 18a). Ce déplacement augmente légèrement la largeur (6 coudées) reconstruite des deux parements nord [ouest] et sud [est] du mur 9 (pl. 7g + h).

### **2.5 Le mur 5 prolongeant l'extrémité gauche du parement ouest [sud] du mur 7**

Épais de deux coudées comme les autres murs, le mur 5 sépare deux pièces. De ses deux parements décorés (pl. 7d + e), seule la partie supérieure est conservée ce qui permet de reconstituer une scène unique au sommet de chaque parement. Ces deux scènes sont très différentes :

- L'une, sur le parement ouest [nord], est identique à la scène décorant le parement nord [ouest] du mur 9 au-dessus de la porte 3 (pl. 7e + g) : sur deux tableaux symétriques, le roi est agenouillé devant Amon, assis ;
- L'autre, sur le parement est [sud], ne présente aucun axe de symétrie et est placée entre deux cadres verticaux définissant la largeur de la pièce (pl. 7d). Le prochain paragraphe expliquera pourquoi, dans le nouveau plan restitué (pl. 2a), le premier parement fait face à l'ouest [nord] alors que le second fait face à l'est [sud] ce qui ne correspond malheureusement pas la reconstruction du mur 5 au musée en plein air.

Cette nouvelle reconstruction montre que le mur 5 est perpendiculaire à deux murs parallèles. Curieusement, le mur qui est perpendiculaire à droite du parement est [sud] est une coudée moins épais que sa prolongation qui est perpendiculaire à gauche du parement ouest [nord]. En restituant ce mur 5 comme prolongement nord du mur 7, il est alors possible de restituer un plan cohérent aux salles construites de part et d'autre du mur 7. Le mur qui est perpendiculaire à gauche du parement ouest [nord] du mur 5 fera ainsi face au mur 9 et pourra être appelé le mur 9' dont malheureusement aucun bloc n'a encore été identifié. Dans l'hypothèse où l'épaisseur du mur 9' est restituée à deux coudées à l'est [nord] du mur 5, elle serait de trois coudées à l'ouest [sud] de ce même mur 5. Cette plus grande épaisseur peut se justifier par la présence d'une niche axiale aménagée dans le mur 9' face à la porte 3 du mur 9.

Le sommet du parement ouest [nord] du mur 5 (pl. 7e) est décoré d'une scène identique à celle placée au sommet du parement nord [ouest] du mur 9 au-dessus de la porte 3 (pl. 7g). Par analogie, je place dans le mur 5 une porte axée sur la scène du sommet et qui ouvre sur la pièce N1 à l'est [nord] du mur 7. La position de cette porte est ainsi complètement décalée vers le sud à l'intérieur de la pièce N1 qui est délimitée au nord par la prolongation vers l'est du mur 9' et au sud par le mur perpendiculaire au parement est [nord] du mur 7 (pl. 2a).

En revanche, les trois scènes décorant le parement ouest [sud] du mur 7 (*supra.* 2.3.2 La description des scènes) ne laissent pas la place à un mur perpendiculaire séparant ce parement de la porte du mur 5. Il faut ainsi imaginer que le mur 7, prolongé vers le nord par le mur 5, formait le long côté d'une chapelle N4. Le roi anonyme, seul vestige de la troisième scène du mur 7, debout devant le chambranle droit de la porte du mur 5, appartiendrait à une scène tellement étroite que seule une divinité embrassant le roi y tiendrait.

## 2.6 La restitution du plan des salles nord

Les trois murs 5, 7 et 9 permettent de restituer le plan des pièces qui ont précédé les salles nord d'Hatshepsout (**pl. 2a**). La restitution de leur plan repose sur les murs perpendiculaires aux parements est [nord] et ouest [sud] du mur 7. Ainsi l'alignement des murs 5 et 7 montre, sur leur parement est [nord], l'appui assuré de trois murs perpendiculaires alors que la restitution d'un quatrième est nécessaire, à gauche de ce parement, pour fermer l'espace. Les trois pièces ainsi séparées par quatre murs parallèles sont numérotées de N1 à N3 en commençant par la pièce la plus au nord.

— *La pièce N1* a déjà été évoquée au moment de la description de la porte restituée dans le mur 5, qui permet le passage de la chapelle d'Amon-Kamoutef vers la pièce N1 (**pl. 7c + d**). Son parement est [sud] est celui du mur 5 (l: 237 cm) au sommet duquel Hatshepsout, suivie de Néferourê protégée par un éventail, présente deux vases à Amon (**pl. 7d**).

— *La pièce N2* conserve son parement est [nord] (l: 224 cm) sur lequel Hatshepsout suivie de Néferourê embrasse Amon assis (**pl. 7c**). Comme cela a été expliqué (*supra.* 2.2.1 L'ajout des trois blocs), la largeur de ce parement est de 16 cm supérieure à celle du mur 6 (l: 208 cm) en face duquel il a été reconstruit au musée en plein air en suivant la restitution de J.-Fr. Carlotti et L. Gabolde. Ces largeurs différentes empêchent de placer face à face les murs 6 et 7 (**pl. 7c, 8b**). Cette impossibilité est d'ailleurs confirmée par le décor des parements reconstruits face à face: en effet, le parement est [sud] du mur 6 est gravé à sa base d'un défilé de dieux-Nils qui n'existe pas à la base du parement est [nord] du mur 7.

— *La pièce N3* conserve la moitié droite de son parement est [nord] sur laquelle Hatshepsout offre l'encens à Amon (**pl. 7b**). À gauche de cette scène, aucune trace d'un mur perpendiculaire n'existe alors que le mur 1 a été reconstruit<sup>1</sup> au musée en plein air (**pl. 2b, 16**). Ce mur 1 est curieusement décalé à gauche de l'alignement du mur 9 qui est perpendiculaire au parement ouest [sud] du mur 7. En revanche, comme l'encastrement d'une architrave est possible à gauche du bloc MPA 431, il est possible de restituer une seconde scène à gauche de la scène de droite. Ainsi la pièce 3 est restituée beaucoup plus longue (515 cm) (**pl. 7b**) que celle (245 cm) reconstruite en suivant le plan de J.-Fr. Carlotti et L. Gabolde (**pl. 2b, 16**). L'architrave permet de diviser la pièce 3 en deux travées faciles à couvrir avec des dalles en pierre.

<sup>1</sup> Le mur 1 a été reconstruit au musée en plein air perpendiculairement au parement nord du mur 7 mais j'ai déjà expliqué pourquoi ces deux murs n'ont jamais formé un angle (2.2.2 L'impossible connexion perpendiculaire du mur 1 avec le mur 7).

— Deux portes permettaient de passer de la pièce N1 à N2 puis de N2 à N3. Deux blocs superposés (2H+3H) pourraient provenir d'une de ces deux portes. Ils possèdent une face verticale décorée et un tableau vertical lisse (pl. 8a). Le bloc 3H, dont la profondeur est 67 cm, était adossé à un autre bloc dont la profondeur devait être 38 cm pour atteindre la profondeur du mur (2 coudées). Ce tableau intérieur est perpendiculaire à un parement vertical décoré d'une scène d'embrassade du roi par Amon. Son orientation en fait également un parement intérieur car elle serait bien anormale sur un chambranle extérieur gauche. Cette scène est délimitée latéralement par deux bordures verticales en ressaut sur le plan du parement. Le ressaut de droite est perpendiculaire au tableau alors que celui de gauche est incomplet. Entre ces ressauts, l'étroite scène (~ 2 coudées) décore le chambranle gauche d'une baie.

Décoré d'un pagne royal et d'une jambe, le fragment 4H (ancien 42R') provient peut-être du chambranle droit de cette porte.

## 2.7 Restitution d'un vestibule d'accès N5 aux salles nord à l'aide du mur 6

La longueur reconstituée du parement est [nord] des murs alignés 5 + 7 (pl. 7b + c + d) est bien supérieure à celle de son parement ouest [sud] (pl. 7e + f) qui est délimité au sud [est] par le mur 9 (pl. 7g) et au nord [ouest] par le mur 9' restitué perpendiculairement au mur 5 (pl. 2). Pour que le parement ouest [sud] soit aussi long que le parement est [nord], il est nécessaire d'ajouter un petit vestibule au sud [est] du mur 9 et de sa porte 3. En conséquence, je propose de restituer le mur 6 comme côté ouest de ce vestibule (pl. 8b). La longueur (l: 208 cm) de son parement décoré, désormais placé face à l'est, détermine la longueur exacte de l'ensemble des salles nord. Cette longueur égale celle des Salles nord d'Hatshepsout. D'autre part le défilé de dieux-Nils décorant la plinthe du parement est [sud] du mur 6 convient à un vestibule. Le parement ouest [nord] de ce mur est vertical et complètement lisse à l'exception d'un ressaut vertical à droite de ce parement (pl. 8d). Ce ressaut cassé est interprété comme le vestige d'un tore vertical qui aurait bordé une surface, peut-être décorée, perpendiculaire au côté nord du couloir séparant les salles nord de la chapelle de barque (pl. 8d).

Le parement décoré du mur 6 est délimité par deux bordures verticales (pl. 8b). À gauche de ce parement, l'accroche d'un mur perpendiculaire est conservé alors qu'à droite tous les blocs ont un joint vertical superposé qui indique l'appui de ce mur 6 contre un mur déjà en place et à la surface d'appui verticale (pl. 8c). Dans le nouveau plan restitué des salles nord, cette superposition de joints verticaux s'appuie contre l'extrémité gauche du parement sud [est] du mur 9. Dans cette hypothèse, cette anomalie architecturale indiquerait que le mur 6 du vestibule a été construit après l'achèvement du mur 9. Le vestibule aurait ainsi pu être ajouté à la fin de la construction.

Cependant, cette hypothèse d'appui contre un autre mur ne me paraissant pas correspondre au reste de la construction, il est aussi possible d'imaginer que ces joints verticaux superposés du mur 6 ne s'appuyaient pas contre un mur mais contre une stèle monumentale, en pierre dure, encastree ou contre le pilier dorsal encastree d'une grande statue.

### 3 Les salles sud regroupant les murs 1, 2, 3, 4, 8, 12 et 13

#### 3.1 L'impossible connexion perpendiculaire du mur 3 avec le mur 1

En suivant le plan de J.-Fr. Carlotti et L. Gabolde, le mur 3 a été reconstruit perpendiculairement au mur 1 avec lequel il forme actuellement l'angle sud-ouest de la pièce S1 au musée en plein air (pl. 2b, 17). Cependant, plusieurs détails rendent cette connexion impossible.

##### 3.1.1 L'angle impossible des deux blocs MPA 386 (mur 3) et 87CL 1 (mur 1)

Le bloc MPA 386 forme l'extrémité droite du parement sud [nord] du mur 3 (pl. 3d) comme l'indique le cadre vertical gravé à droite de sa face décorée. Encore plus à droite, ce bloc est muni de l'accroche d'un mur perpendiculaire (pl. 17a). Contre cette accroche a été adossé le bloc 87CL 1, dont la face ouest [est] appartient au mur 1. Néanmoins, pour réaliser cet appui, le joint très irrégulier de cette accroche du bloc MPA 386 a été raboté<sup>1</sup> pour pouvoir y appuyer le bloc 87CL 1 (pl. 3h, 17a). Le véritable joint, à droite de l'accroche du bloc MPA 386, n'est apparemment pas conservé sur la photo 58933 (pl. 3d). Ceci permet de supposer que ce joint était placé encore plus à droite, ce qui laisse planer le doute sur la justesse de l'assemblage de ces deux blocs perpendiculaires...

##### 3.1.2 L'angle impossible des deux blocs 87CL 424 + 463 + 472 (mur 3) et MPA 29 + 33 + 43 + 36 (mur 1)

Le bloc MPA 29 + 33 + 43 + 36 forme l'extrémité gauche du parement ouest [est] du mur 1, comme l'indique le cadre vertical gravé à gauche de sa face décorée (pl. 3h, 17a). Plus à gauche, ce bloc est muni de l'accroche d'un mur perpendiculaire. Cette accroche n'est visible que sur 11 cm de long car son joint gauche n'est pas conservé. La face sud [nord] de cette accroche est lisse et sans aucune trace de cadre vertical alors que des impacts courbes d'outils sont bien visibles (pl. 17a). Des impacts courbes similaires existent sur la face sud [nord] du bloc MPA 526 (mur 2; pl. 3g) ce qui incite à les rapprocher. Le joint gauche de ce bloc MPA 526 est conservé alors que son joint droit n'existe plus. Sa face sud [nord] est bordée à droite d'un cadre vertical inachevé dont seule la double ligne gauche a été gravée alors que la droite est inexistante. À la place de cette double ligne droite, la face lisse du bloc conserve des impacts courbes similaires à ceux décrits précédemment sur l'accroche du bloc MPA 29 + 33 + 43 + 36 (mur 1; pl. 3g, 17a).

Il est désormais possible de joindre dans un même bloc monolithique d'angle les deux blocs MPA 526 (mur 2) et MPA 29 + 33 + 43 + 36 (mur 1) qui, comme cela vient d'être décrit, n'ont pas été gravés de la double ligne à droite du cadre vertical. En revanche, ces deux blocs possèdent, à la place de cette double ligne, une surface lisse ayant des impacts courbes similaires (pl. 3g).

<sup>1</sup> Je remercie A. Garric de m'avoir indiqué cet aménagement.

Ainsi, au musée en plein air, le mur 3 reconstruit montre qu'un cadre vertical formé de deux doubles lignes borde à droite la scène gravée sur les deux blocs superposés MPA 3 + 493 et MPA 386 (pl. 3d, 17a). En bas, le joint droit du bloc MPA 3 + 493 coupe le cadre en son milieu. La double ligne gauche du cadre existe sur le bloc MPA 3 + 493 alors que sa double ligne droite aurait dû apparaître sur l'accroche du bloc MPA 29 + 33 + 43 + 36 reconstruit adjacent. Or, ce n'est pas le cas, car sa face est lisse avec des impacts courbes.

### 3.1.3 Le joint est [ouest] des deux blocs MPA 464 et MPA 386 (pl. 4f)

L'angle supérieur du cadre bordant le parement sud [nord] du mur 3 est gravé sur la face sud [nord] du bloc MPA 464 (pl. 3d; *supra.* 1.1 Les deux niveaux de couverture). La partie verticale de ce cadre est alignée avec celui bordant à droite les deux blocs superposés MPA 3 + 493 et MPA 386 (pl. 3d). Le joint est [ouest] du bloc MPA 464 est parfaitement taillé. Il est situé 47 cm à l'est [ouest] de l'angle rentrant visible sur la face sud [nord] du bloc MPA 464. Cette profondeur, proche de la coudée, égale celle des murs 1 et 4 qui ont été reconstruits comme fond des chapelles S1 et S2 en suivant le plan de J.-Fr. Carlotti et L. Gabolde. Il sera bientôt expliqué pourquoi ce joint est [ouest] se situe dans le plan du parement est [ouest] des murs 1 et 4 (pl. 4f).

Le joint est [ouest] du bloc MPA 386 semble conservé car une mince partie de sa surface apparaît le long de l'angle avec le parement nord actuel du mur 7 reconstruit (pl. 4b + f, 16b). Comme pour le bloc MPA 464, ce joint est [ouest] se situe dans le plan du parement est [ouest] des murs 1 et 4 (pl. 16d).

Le parement est [ouest] des murs 1 et 4 est divisé en scènes étroites séparées par des surfaces verticales non parementées qui sont clairement des faces de joint (pl. 4e + f, 16d). Il semble que les joints est [ouest] des blocs MPA 464 et MPA 386 appartiennent à une de ces faces de joint.

## 3.2 L'impossible connexion perpendiculaire du mur 2 avec le mur 4

La plinthe du parement sud [nord] du mur 2 est couronnée de deux doubles lignes horizontales gravées sous les pieds des personnages (pl. 3g). Curieusement, la hauteur de ces lignes (12,9 cm) est inférieure de 2 cm à celles (15 cm) gravées sous les pieds des personnages du mur 4 (pl. 3e) qui a été reconstruit perpendiculairement au mur 2 en suivant le plan de J.-Fr. Carlotti et L. Gabolde.

En revanche, la hauteur des lignes couronnant la plinthe du mur 2 (12,9 cm) égale celle des lignes (13 cm) couronnant la plinthe du mur 1 (pl. 3h) qui a été reconstruit perpendiculairement au mur 3 (pl. 3d) en suivant le même plan (pl. 17a).

L'observation des parements décorés égyptiens montre que la hauteur de la plinthe doit être la même sur les quatre parements d'une même pièce et que les lignes la couronnant doivent se poursuivre au même niveau d'un parement à l'autre. Il devient alors logique que le mur 1 soit perpendiculaire au mur 2 et que, par déduction, le mur 4 soit perpendiculaire au mur 3. C'est d'ailleurs ce que montre le parement sud [nord] du mur 2 (pl. 3g) où l'extrémité droite du bloc MPA 526 s'encastre dans le retour perpendiculaire à l'extrémité gauche du bloc MPA 29 + 33 + 43 + 36 qui appartient au mur 1 (pl. 3h).

### 3.3 L'existence d'une troisième chapelle S3

Il vient d'être expliqué que (pl. 2, 3) :

— Le mur 4 forme le fond de la chapelle S1 dont les longs côtés sont le mur 3 à gauche et le mur 2 à droite. La scène unique gravée sur chacun des côtés représente Thoutmosis II consacrant des morceaux de choix devant Amon, assis sur son trône. Le roi y est suivi par Néferouré et Hatshepsout. La scène du fond (mur 4) représente Thoutmosis II officiant devant Amon.

— Le mur 1 forme le fond de la chapelle S2 dont les côtés sont le mur 2 à gauche et, à droite, un mur dont il ne reste qu'un infime vestige de son parement, sur le bloc MPA 40. En effet, bien qu'appartenant au mur 1, ce bloc possède à droite de sa face ouest [est] l'amorce d'un angle droit. Les deux scènes occupant le long côté gauche de la chapelle 2, le seul côté conservé, représentent successivement Hatshepsout offrant le natron à Amon ithyphallique, puis Thoutmosis II (regravé sur Thoutmosis III) purifiant Amon avec des vases d'eau. Sur la scène du fond (mur 1), Thoutmosis II asperge d'eau Amon ithyphallique à l'aide de quatre vases-*nmš*.

La configuration du bloc d'angle 87CL 462 permet de restituer une troisième chapelle S3 (pl. 3l, 4e, 20c). Le bloc a toujours son lit de pose, mais son lit d'attente a disparu. Il possède deux faces décorées perpendiculaires qui forment un angle rentrant.

À gauche de l'angle, une face très étroite (l: 13 cm) est décorée d'un demi-cadre vertical posé sur la ligne de sol. À droite de l'angle, une face plus large (l: 48 cm) est gravée d'un cadre vertical qui repose sur la ligne de sol. À droite de ce cadre, une colonne de texte est délimitée sur sa droite par un filet vertical. Cette disposition est similaire à celle des deux parements nord et sud du mur 3 (pl. 3a + d), sur lesquels une colonne de texte semblable est gravée sur le bloc MPA 3 + 493 entre un filet vertical et le cadre vertical bordant la scène. Sur ces deux parements, la colonne de texte est placée derrière le trône d'Amon. Une colonne de texte semblable existe aussi derrière l'Amon debout gravé sur le parement ouest [est] du mur 4 (pl. 3e), qui forme le fond de la chapelle S1 (MPA 26 + 343 + 520 + 1/13).

Le bloc 87CL 462 possède quatre joints verticaux, dont un seul (joint D) est grossièrement taillé, ce qui résulte probablement de son emploi. Les trois autres joints sont parfaitement plans, ce qui donne le volume et les dimensions précises du bloc. Deux joints perpendiculaires sont particulièrement intéressants (pl. 20c) :

— Sur le joint A (l: 86 cm), les traces d'outil indiquent qu'un autre bloc s'y appuyait, sans laisser de vide (pl. 20b).

— Les bords verticaux du joint B (l: 52 cm) sont lisses ce qui est caractéristique de l'assemblage serré de deux faces de joints verticaux adossées. Un canal de coulée vertical a été creusé au milieu de la face du joint B (pl. 20c). Cet emplacement axial du canal indique l'appui du joint B contre une face de joint de même profondeur (1 coudée). Or, tous les murs du *Netery-menou* sont profonds de deux coudées à l'exception des deux murs 1 et 4 qui, profonds d'une coudée, forment les fonds des chapelles S1 et S2.

— Le joint C est beaucoup plus large (l conservée: 70 cm) mais le joint D, qui lui est perpendiculaire, a probablement été retaillé après le démontage du mur (pl. 20c).

La plinthe à la base des parements des chapelles S1 et S2 est couronnée de deux doubles lignes horizontales, alors qu'une seule ligne apparaît sur les deux faces décorées perpendiculaires du bloc 87CL 462 (pl. 3l, 20c). Si cette différence suffit à éliminer ce bloc des deux chapelles S1 et S2, d'autres détails le confirment :

— La configuration du bloc 87CL 462 ne permet pas de le placer dans le mur 2 pour former l'angle avec le mur 1 car le bloc d'angle MPA 40 y existe déjà (pl. 3h). Il faut remarquer que, sur ce bloc MPA 40, la plinthe n'est pas couronnée des deux doubles lignes qui apparaissent, à gauche, sur le bloc adjacent MPA 447 + 42.

— La configuration du bloc 87CL 462 aurait permis de le placer dans le mur disparu qui faisait face au mur 2. Il aurait pu y former l'angle avec le bloc MPA 26 + 343 + 520 + 1/13 du mur 1 (pl. 20a) puisque le demi-cadre vertical, gravé à droite de ce dernier bloc, semble compléter le demi-cadre vertical gravé à gauche du bloc 87CL 462. Cependant trois détails rendent ce joint impossible :

1. Les segments horizontaux des deux demi-cadres verticaux ne sont pas alignés ;
2. Les lits d'attente des deux blocs ne sont pas alignés ;
3. La face est [ouest] du bloc MPA 26 + 343 est décorée de la scène occupant le fond de la niche 4. Le cadre vertical à gauche de cette scène n'apparaissant pas sur cette face est [ouest], il devait être gravé sur le bloc jointif à gauche. Or la face est [ouest] du bloc 87CL 462 est entièrement occupée par le joint A, sur lequel n'est gravé aucun cadre vertical (pl. 20b).

Il est désormais assuré que le bloc 87CL 462 forme l'angle entre un mur peu profond (1 coudée) et un autre beaucoup plus profond (2 coudées), ce qui rappelle l'angle entre le fond (murs 1 et 4, p: 1 coudée) et les longs côtés (murs 2 et 3, p: 2 coudées) des chapelles S1 et S2. Or, comme cela vient d'être expliqué, le bloc 87CL 462 ne pouvant appartenir ni au mur 2, ni au mur disparu qui lui faisait face pour former la chapelle S2, il est le seul vestige d'une chapelle supplémentaire S3, placée à la suite des deux chapelles S1 et S2 (pl. 2a, 3l). Il semble possible d'y ajouter le bloc MPA 24 (PL. XXI) dont le parement décoré montre Amon debout devant le roi qui lui offre du « natron ? ». Ce bloc a une configuration particulière puisque la face opposée à sa face décorée est ravalée seulement sur une étroite surface, alors que le reste forme un joint contre lequel devait s'appuyer un mur perpendiculaire.

### 3.4 Les niches adossées aux parements est [ouest] des murs 1 et 4

L'échange des fonds (mur 1 et mur 4) des deux chapelles reconstruites S1 et S2 a des conséquences sur les parements est [ouest] des murs 1 et 4 qui ont été restitués dans le même alignement<sup>1</sup> (pl. 2a, 3e + h). Tous les blocs de ces murs ont une profondeur commune d'une coudée ce qui est

<sup>1</sup> Dans le musée en plein air, la niche médiane (bloc MPA 34 + MPA 40 + 87CL 175 du mur 1) a été reconstruite beaucoup plus large que les deux autres alors que la double ligne de texte gravée sous la scène montre que cette niche aurait dû avoir la même largeur (3 coudées) que les deux autres niches. En réalité, cette plus grande largeur a été imposée à A. Garric par la position de la scène du parement oriental actuel du mur 1 reconstruit. On vient d'expliquer pourquoi ce parement oriental actuel du mur 1 a été interverti avec celui du mur 4. Cet échange permet alors de restituer la même largeur (3 coudées) aux trois niches. Cette trop grande largeur anormale de la niche médiane n'a malheureusement pas alerté les auteurs du plan restitué.

la moitié de celle de tous les autres murs de ce monument. Cette anomalie aura une explication plus loin puisque je vais expliquer que des niches s'y appuyaient : la faible profondeur des murs 1 et 4 se justifie par la présence des piliers qui servent ainsi de contreforts.

En raison de cet échange, la nouvelle restitution (**pl. 4e**) présente les parements est [ouest] des murs 1 et 4 placés différemment de la reconstruction du musée en plein air : le mur 1 dont le parement ouest [est] est perpendiculaire au mur 2 se trouve à gauche du mur 4 dont le parement ouest [est] est perpendiculaire au mur 3. Cette nouvelle disposition des parements est [ouest] des murs 1 et 4 aligne trois étroites scènes séparées par de larges joints verticaux (l: 2 coudées), placés dans le même plan que les scènes. Aucun bloc perpendiculaire ne pouvant être chaîné à ces larges joints verticaux, cette particularité indique que chaque joint a été soigneusement préparé pour y appuyer un élément monolithique d'une hauteur au moins identique à celle (h: 434 cm) de la surface conservée du joint.

### *Hypothèse des piliers*

Comme l'a justement remarqué L. Gabolde<sup>1</sup>, les trois étroites scènes posées sur deux lignes de texte et séparées par la face verticale des joints sont similaires à celles d'une face de pilier. Il est alors possible de restituer une décoration identique sur les parements perpendiculaires à ces trois scènes : des personnages à la même échelle y seraient également posés sur deux lignes de texte. Or, au début du règne de Thoutmosis III, au moins huit piliers rectangulaires (h : 4 coudées) et huit piliers osiriaques (h : 5 coudées) en calcaire dur proviennent du démontage du portique de Sésostri I<sup>er</sup> qui avait été détruit, au plus tard, sous Kamosé<sup>2</sup> (**pl. 4k**). Ces piliers monolithiques étaient peut-être encore entreposés quelque part, dans l'attente de leur emploi. La scène décorant leurs parements est à la même échelle que celles décorant le parement est [ouest] des murs 1 et 4 (**pl. 3d + f + g + i + j + l, 4a**). Les dimensions de ces piliers (97 × 105 cm, h : 420 cm) permettent d'adosser leur face la plus large (105 cm) contre chaque face de joint vertical (l: 105 cm) séparant les étroites scènes. L'appui des piliers permet de créer trois niches (profondes de 97 cm), dont les trois parements sont décorés de scènes à la même échelle et reposant sur deux lignes de texte.

Au fond de chaque niche, Hatshepsout officie devant Amon<sup>3</sup>. Ce dernier fait face à gauche alors que la reine est tournée vers la droite. Cette orientation montre que l'axe du monument se trouve à droite des trois niches. Il vient d'être expliqué pourquoi l'aspect du bloc MPA 462 a permis d'ajouter la chapelle S3 aux deux autres chapelles S1 et S2. Comme les autres joints verticaux séparant les fonds des trois niches restituées (**pl. 4e**), le joint A du bloc MPA 462 (**pl. 2ob**) a pu servir à appuyer un pilier, ce qui autorise à ajouter une niche supplémentaire, à gauche de cet alignement de trois niches. Il est alors possible de restituer un pilier osiriaque à chaque extrémité et trois piliers rectangulaires intermédiaires pour séparer les quatre niches (**pl. 4a**).

<sup>1</sup> GABOLDE 2005, p. 29 : § 36.

<sup>2</sup> LARCHÉ 2020, *MonAeg* 15, p. 75 : 1.5 Les jambages d'une porte de Sésostri I<sup>er</sup> employés comme stèles par Kamosé.

<sup>3</sup> Pour une question pratique d'exécution, ces étroites scènes ont certainement été gravées avant l'appui des piliers. Cette chronologie de la mise en œuvre explique les légères différences d'alignement des deux lignes de texte du fond avec celles des piliers.

La faible profondeur (1 coudée) du bloc MPA 462 (pl. 20c) et des murs 1 et 4 (pl. 3d + f + g + l) se justifie par la présence des piliers qui servent alors de contreforts.

#### *Hauteur des niches*

La hauteur des niches est restituable grâce au décor gravé sur leurs plus hauts blocs conservés. Au sommet de la niche 2 (bloc 87CL150) et de la niche 1 (bloc 87CL 70 + 359 + 394 + 367 + 322), le rapace tutélaire est surmonté d'une ligne de texte (pl. 4e). Ce texte est toujours coiffé du ciel, qui est habituellement coiffé d'une frise de *khekerou*. Cependant aucun bloc décoré de cette frise n'ayant été découvert, il est aussi possible de restituer une disposition similaire à celle des hautes niches de la terrasse supérieure à Deir al-Bahari (pl. 4j). Dans cette hypothèse, la couverture des niches reposerait directement sur les piliers. La position des blocs des murs 1 et 4 (fond des niches) étant parfaitement assurée en élévation par le décor de leur parement ouest [est] (pl. 3e + h), il apparaît alors que cette couverture est placée plus bas que celle des chapelles S1 et S2, dont ce parement ouest [est] forme le fond, comme cela a déjà été évoqué (2.1. L'impossible connexion perpendiculaire du mur 1 avec le mur 7). Cette couverture est tangente au parement est [ouest] des murs 1 et 4 (pl. 3 d + f + g).

#### *Couverture des niches*

Cette couverture reposant sur les piliers, son parement est [ouest] était visible. Il devait avoir l'apparence de l'ancien entablement du portique de Sésostri I<sup>er</sup>, c'est-à-dire une architrave surmontée d'un tore horizontal (h : 2 coudées), lui-même coiffé d'une corniche (h : 1 coudée). Cet entablement servant de couverture aux niches était adossé aux dalles de couverture des chapelles S1, S2 et S3 ainsi qu'au parement est [ouest] des murs 1 et 4 (pl. 3d + f + g, 4a).

Cet alignement d'architraves tenait ainsi lieu de couverture aux niches. Les architraves avaient la profondeur des piliers adossés (97 cm). Leurs faces visibles devaient être décorées soit d'une ligne de grands hiéroglyphes soit d'au moins trois lignes de hiéroglyphes plus petits. Malheureusement aucun des blocs conservés dans les dépôts lapidaires de Karnak ne correspond à cette description.

#### *Hypothèse de statues dans les niches*

Les statues osiriaques en grès découvertes en fondation du dallage de la *Ouadjyt* sud sont attribuées au début du Nouvel Empire (pl. 4d + h). Leurs dimensions (h : 315 cm, l : 61 cm) permettent de les restituer de façon très hypothétique dans ces niches. Elles pourraient représenter Amenhotep I<sup>er</sup>, Thoutmosis I<sup>er</sup> ou Thoutmosis II.

### **3.5 La façade des trois chapelles S1, S2 et S3**

Au moins seize blocs permettent de restituer la façade ouest [est] des trois chapelles S1, S2 et S3<sup>1</sup> (pl. 5c + d). La plupart d'entre eux ont 104 cm de profondeur, à l'exception de ceux plus profonds (112 cm) portant les chambranles en ressaut des portes. La reconstruction du musée en plein air

<sup>1</sup> GABOLDE 2005, p. 64-75; § 67-77.

comporte deux portes entourées de trois registres décorés d'un groupe de divinités<sup>1</sup>. La restitution du décor de leur linteau est fondée sur la face décorée du bloc 87CL 314 attribué au mur 12 (pl. 5b; PL. XXII). Ce bloc 87CL 314, ainsi que le bloc MPA 487, attribué au mur 13 (pl. 3b + c, 5b; PL. XXIII), sont restitués au-dessus du linteau de la porte 2, le nouveau mur ainsi constitué étant perpendiculaire à gauche de la façade des chapelles S1, S2 et S3. Ce nouveau mur prolonge vers l'ouest le mur 3 (pl. 3a + b + c). Il faut ajouter à la porte 2 le bloc 87CL 360 qui est adossé et agrafé au bloc MPA 483 (pl. 3c, 5b). Cette porte permet l'accès au vestibule S4 qui dessert les trois chapelles S1, S2 et S3.

#### *Les deux portes reconstruites*

Le chambranle droit, seul conservé de la porte de la chapelle S1, est décoré de trois colonnes de titulature au nom originel de Thoutmosis III. Les chambranles droit et gauche de la porte de la chapelle S2 sont décorés de trois colonnes de titulature au nom originel d'Hatshepsout (pl. 5c).

#### *Les trois registres reconstruits entre et au-dessus des portes*

Les deux registres inférieurs occupent la surface séparant les deux portes alors que le registre supérieur se développe au-dessus des portes (pl. 5c + d). Dix divinités<sup>2</sup> se suivent sur ces trois registres. La nouvelle restitution de la façade des chapelles comprend vingt-cinq dieux et déesses. Il faut y ajouter les quatre<sup>3</sup> restituées sur l'extension du registre 3, gravée sur le mur perpendiculaire (mur 12 + mur 13 + porte 2) à gauche de la façade dans la prolongation du mur 3. L'ordre des divinités ne peut pas être remis en question car la place des blocs est assurée par les niveaux des lits d'attente et de pose des blocs, par le décor de leur face opposée ainsi que par des détails d'architecture et d'iconographie. Cependant la succession habituelle de Geb, Nout, Osiris et Isis n'a pas été respectée sur la façade puisque quatre autres divinités y séparent Nout d'Isis. L. Gabolde a placé logiquement le fragment MPA 516, mentionnant Osiris, à l'extrémité droite du registre 3 de façon que, dans la succession, Osiris soit directement suivi par Isis représentée au registre 2.

#### *L'ajout d'une troisième chapelle et de sa porte*

Au sommet de la façade des chapelles reconstruites au musée en plein air, le fragment MPA 201 a été installé sous le fragment MPA 469 (PL. XVI) qui est un parpaing aux deux faces décorées (pl. 5d, 6a). La face ouest [est] de MPA 201 est décorée des pieds de deux divinités, qui semblent apparemment s'adapter sous les corps des deux divinités gravées sur la face ouest [est] de MPA 469. Mais ce collage des faces ouest [est] des deux fragments ne fonctionne pas sur leurs faces est [ouest]. En effet, la face est [ouest] de MPA 469 est décorée, alors que celle de MPA 201 a l'aspect d'un joint vertical avec de nombreuses traces d'outil (pl. 6a). Il suffit d'aller au pied du mur reconstruit pour constater que :

— Ces deux fragments MPA 469 et MPA 201, placés l'un au-dessus de l'autre, ont exactement la même profondeur ;

<sup>1</sup> GABOLDE 2005, p. 64; § 67 : Le groupe des divinités commence au registre du haut. Au registre 2, les divinités s'adressent à Thoutmosis III alors qu'aux registres 1 et 3, elles s'adressent presque toutes à Hatshepsout à l'exception de l'extrémité droite du registre 3. Le nom d'Hatshepsout est regravé sur celui de Thoutmosis III et les désinences féminines ont été ajoutées au texte primitif, tandis que les pronoms ont été modifiés pour s'accorder au féminin.

<sup>2</sup> Ré-Atoum, Tefnout, Noun, Shou, Geb, Nout, Heh, Osiris, Seth, Osiris.

<sup>3</sup> GABOLDE 2005, p. 82; § 82.

— La face est [ouest] de MPA 201 est un joint qui n'a jamais été décoré. En effet, même si elle l'avait été avant une hypothétique transformation en joint, la profondeur primitive du fragment MPA 201 aurait obligatoirement dépassé celle de MPA 469, ce qui aurait empêché de les assembler. De plus, une photographie prise au cours de la reconstruction (AG-DSC 0806) prouve l'absence de tout contact physique entre les deux fragments (pl. 6a).

Le seul emplacement possible du joint vertical du bloc MPA 201 serait contre le mur de refend (mur 2) qui sépare les deux chapelles reconstruites S1 et S2. Or, comme cette place est déjà occupée par le bloc MPA 480 (pl. 5c), il faut en déduire l'existence d'un second mur de refend intermédiaire et, par conséquent, l'existence d'une troisième chapelle S3, ce qu'avait déjà permis d'établir le bloc 87CL 462 (*supra*. 3.3 L'existence d'une troisième chapelle; pl. 2, 3l).

La face ouest [est] du bloc 87CL 111 + 374 + 444 est décorée de l'extrémité droite de l'assemblée des divinités. En effet, à droite du décor, un cadre vertical indique la fin de la scène (pl. 5d). À droite du cadre, une étroite surface lisse (large de 6 cm) bute sur un léger ressaut qui, bien que cassé, indique l'accroche d'un mur perpendiculaire. Il faut alors déplacer l'assemblage des blocs MPA 469, MPA 516 et 87CL 374 + 444 + 111, qui montrent l'extrémité droite du groupe des divinités, au-dessus de la porte de la chapelle supplémentaire S3. Désormais, cet assemblage ne peut plus être placé comme dans le musée en plein air, au-dessus de la porte d'accès à la chapelle S2.

Le bloc 87CL 328 (porte 1, PL. XXV) appartient au jambage droit d'une porte qui a sa place dans la chapelle S3 (pl. 5d). Cette porte est au nom originel de Thoutmosis II alors que les portes d'accès aux chapelles S1 et S2 sont respectivement aux noms de Thoutmosis III et Hatshepsout.

#### ***Restitution de la façade des trois chapelles S1, S2 et S3***

Cette nouvelle restitution est celle du mur 8 reconstruit au musée en plein air, à trois exceptions près (pl. 5c + d, 6a + b + c) :

- Le bloc MPA 201 doit désormais s'appuyer contre un refend supplémentaire qui sépare la chapelle S2 de la chapelle ajoutée S3. Les deux divinités décorant sa face ouest [est] indiquent que le groupe se poursuivait vers la droite (pl. 5c) ;
- L'assemblage des blocs MPA 469, MPA 516 et 87CL 111 + 374 + 444 est déplacé au-dessus de la porte de la chapelle S3, où sa décoration forme l'extrémité du groupe des divinités (pl. 5d) ;
- Le bloc 87CL 328 (porte 1, PL. XXV) appartient au jambage droit de la porte ajoutée, ouvrant sur la chapelle S3 (pl. 5d).

Cette nouvelle disposition permet de restituer sur le parement séparant les portes des chapelles S2 et S3, non pas des divinités mais :

- Soit un grand texte de sept colonnes (pl. 5c) ;
- Soit un moins grand nombre de colonnes de texte mais placées devant la représentation d'Amon.

Le bloc 87CL 96 a été reconstruit presque à l'aplomb du bloc MPA 27<sup>1</sup> parce que la colonne de texte a la même largeur. Cependant l'augmentation du nombre de colonnes permet de restituer ailleurs le bloc 87CL 96. L'inscription d'origine gravée sur ce bloc fut regravée à l'identique, mais dans l'autre sens (pl. 5c).

<sup>1</sup> GABOLDE 2005, p. 66 : § 70.

### *Restitution du parement oriental de la façade ouest [est] des trois chapelles S1, S2 et S3*

Actuellement face à l'ouest dans le musée en plein air, ce parement encadre les deux portes d'accès aux deux chapelles S1 et S2 (pl. 2b). Dans le nouveau plan restitué (pl. 2a), ce parement fait face à l'est et il est divisé, par deux refends, en trois parements opposés aux trois fonds (mur 1 et mur 4) des trois chapelles (pl. 6).

*La porte de la chapelle S1*: la place de son jambage gauche (87CL 296 + 87CL 327 + MPA 152) est bien assurée par sa face ouest [est]. On pourrait y ajouter le bloc MPA 525, mais sa bordure verticale n'est pas bien alignée avec celle délimitant le jambage gauche (pl. 6c).

*La porte de la chapelle S2*: sept blocs sont correctement placés au musée en plein air alors que l'assemblage des blocs MPA 469, MPA 516 et 87CL 111 + 374 + 444, reconstruit au-dessus de la porte 2, a été déplacé dans ma nouvelle restitution au-dessus de la porte de la chapelle S3 (pl. 6a + b + c).

*La porte de la chapelle 3*: l'assemblage des blocs MPA 469, MPA 516 et 87CL 111 + 374 + 444 a été déplacé de la chapelle S2 pour former la scène placée au-dessus du linteau de la porte de la chapelle S3. Le bloc 87CL 328, déjà replacé en façade de la chapelle S3, forme ici le jambage gauche de la porte (pl. 6a). Le chambranle intérieur des portes des chapelles S1 et S2 est décoré de trois colonnes de texte larges d'environ 20 cm chacune. Le chambranle intérieur de la porte de la chapelle S3 est conservé partiellement sur la face est [ouest] du bloc 87CL 328. La largeur de la colonne de texte n'y est que de 16 cm. Ainsi, deux colonnes de texte doivent être ajoutées à gauche des deux colonnes conservées pour que le chambranle intérieur occupe la surface délimitée, à droite, par le passage de la porte et, à gauche, par le cadre vertical proche de l'angle avec le mur perpendiculaire. Le chambranle intérieur de la chapelle S3 serait alors décoré de quatre colonnes de texte alors que celui des autres chapelles S1 et S2 ne comporte que trois colonnes de texte (pl. 6a). Ce détail intrigant pourrait-il indiquer deux étapes de la décoration, la plus ancienne avec quatre colonnes et la plus récente avec seulement trois colonnes ?

## 4 La chapelle de barque en calcaire dur

Trente-deux blocs et fragments en calcaire dur ont été restitués dans cette chapelle par L. Gabolde<sup>1</sup> (PL. XXXV-XL). Il faut ajouter aux deux fragments décorés de *khekerou* N12 et N13, deux autres fragments semblables N11 et N14, mais qui ont la particularité de marquer le début et la fin de la frise (pl. 9a). Contrairement au *Netery-menou*, Thoutmosis III et Néferouré n'apparaissent pas sur les maigres vestiges de cette chapelle alors que Thoutmosis II et Hatshepsout participent aux rituels. Le nom et l'image d'Hatshepsout ont été changés au moment de son couronnement au nom de Maâtkaré. Cependant le petit nombre de blocs conservés ne permet pas d'affirmer que

<sup>1</sup> GABOLDE 2005, p. 99 : § 110. Les blocs sont entreposés au dépôt lapidaire du Cheikh Labib.

Thoutmosis III et Néferourê n'y étaient pas représentés<sup>1</sup>. En effet, il sera expliqué plus loin les raisons pour lesquelles je restitue aux façades de cette chapelle les portes en diorite au nom de Thoutmosis III, qui ont été ensuite remployés dans les façades de la chapelle Rouge.

Les cinq blocs en calcaire dur attribués à la porte intermédiaire permettent de diviser la chapelle en un vestibule suivi d'un sanctuaire. Cette partition est identique à celles des autres chapelles de barque qui se sont succédé au même endroit : la chapelle M d'Amenhotep I<sup>er</sup>, la chapelle Rouge, puis la chapelle en granite de Thoutmosis III et enfin celle de Philippe Arrhidée.

#### 4.1 Le parement extérieur du côté nord de la chapelle

La restitution publiée place sept blocs (N1 à N7) dans le parement extérieur du côté nord (PL. XXXVI). Cependant, il faut en retirer le fragment N12, décoré de la frise de *khekerou*. En effet, cette frise couronne le parement intérieur des murs (pl. 9a) alors que le tore horizontal, sur lequel repose la corniche du parement extérieur, est placé juste au-dessus de la ligne de ciel sans la frise de *khekerou*. Je place arbitrairement le fragment N12 en couronnement du parement intérieur du côté nord. J'attribue également de façon hypothétique au parement extérieur du côté nord les fragments décorés N7 à N10 (pl. 9e).

Exposé au musée de Louqsor, l'assemblage des blocs N3 + N4 + N5 montre que les blocs N4 et N5 sont des carreaux qui étaient agrafés à d'autres carreaux, disparus, mais qui formaient le parement intérieur du côté nord (pl. 9e, 10). Le bloc N3, conservé sur au moins 60 cm de profondeur, devait atteindre deux coudées, comme son voisin, le bloc N2, qui n'a pas été ajouté à l'assemblage en raison de son parement intérieur décoré, qui aurait été placé contre le mur du musée (pl. 10). Cet assemblage au calepinage irrégulier mélange carreaux et parpaings dans une même assise.

#### 4.2 Le parement intérieur du côté nord de la chapelle

La restitution publiée place quatre blocs (N1, N13, N15 et S2-87CL106) dans le parement intérieur du côté nord (pl. 9e; PL. XXXVII). Il faut en retirer le bloc S3, décoré du roi menant les veaux (pl. 9g). En effet, cette scène est caractéristique des parements extérieurs des chapelles de barque. L'orientation du roi ne permettant pas de la placer dans le parement extérieur du côté nord, le bloc doit obligatoirement provenir du parement extérieur du côté sud de la chapelle (pl. 9g).

Comme dans la restitution publiée, je conserve le carreau N15 au premier registre du parement intérieur. Les étroites épaules conservées sous la tête gravée sur la face intérieure du bloc N2 appartiennent à un personnage féminin qui, comme sur le parement extérieur, doit être Hatshepsout.

<sup>1</sup> L. Gabolde aurait pu écrire ici ce qu'il a remarqué au sujet du monument à niches :  
GABOLDE 2005, p. 131, § 148 : « L'absence de ce dernier (Thoutmosis III) n'est sans doute pas significative et doit être due aux lacunes de la documentation ».

## 4.3 La façade ouest de la chapelle et sa porte

### 4.3.1 La profondeur du mur de façade

Le décor du parement extérieur du côté nord de la chapelle (pl. 9e; PL. XXXVI) permet de superposer les deux blocs N1 et N2 (MPA 481). Placé juste sous la corniche, cet assemblage forme l'angle du côté nord avec la façade ouest (pl. 9f). Trois fragments (MPA 463 + 87CL 18 + 87CL 181) reconstituent le bloc d'angle N1, dont les faces perpendiculaires sont décorées mais séparées par l'arrachement d'un tore vertical. La face intérieure des deux blocs superposés N1 et N2 possède un aménagement qui permet de mesurer la profondeur du mur formant la façade ouest de la chapelle (pl. 9a) :

— La face intérieure du bloc N1 est située à 123 cm de sa face décorée extérieure appartenant au côté nord. Elle a l'aspect d'un joint vertical parfaitement plan et lisse, conservé sur une longueur d'au moins 94 cm (pl. 9a).

— La face intérieure du bloc N2 est divisée en deux par un angle rentrant :

- Sa moitié droite est décorée d'un cadre vertical gravé à droite de l'angle, puis d'une tête et de l'étréte épaulée droite d'un personnage féminin, ici certainement Hatshepsout. Deux coudées (105 cm) séparent cette face décorée intérieure de la face décorée extérieure du côté nord de la chapelle.

- Sa moitié gauche a été arrachée, à l'exception du ressaut marquant l'angle rentrant. Cependant la présence de l'angle indique que le joint disparu de la moitié gauche était séparé de la face décorée extérieure d'une distance supérieure à 2 coudées. Ce joint était certainement dans le même plan vertical que le joint lisse du bloc N1, situé à 123 cm de sa face décorée extérieure (pl. 9a).

Ainsi la superposition du bloc N1 sur le bloc N2 permet de restituer, grâce à leurs faces intérieures, la profondeur de la façade ouest : une distance de 2,5 coudées (130 cm) sépare l'angle rentrant du bloc N2 de la face extérieure ouest du bloc N1.

### 4.3.2 Le joint vertical

L. Gabolde a remarqué le joint parfaitement plan et lisse des blocs de la façade ouest<sup>1</sup> (pl. 9f) :

— À gauche de la façade, il vient d'être expliqué que, sous la corniche, le bloc N1 forme un angle aux faces perpendiculaires décorées mais séparées par l'arrachement d'un tore vertical. La scène décorant sa face ouest est délimitée par deux cadres verticaux. Celui de gauche est gravé à au moins 5 cm du tore d'angle alors que celui de droite l'est à 4 cm d'un joint vertical plan et lisse, conservé sur une longueur d'au moins 94 cm.

— À droite de la façade, la scène décorant la face ouest du bloc S1 (87CL 421 + 87CL 468) était délimitée par deux cadres verticaux. Celui de gauche est conservé à 4 cm du joint vertical de gauche alors que celui de droite, disparu, devait longer le tore d'angle.

Le joint vertical lisse de ces deux blocs N1 et S1 s'appuyait contre un jambage monolithique dont les chambranles extérieur et intérieur devaient être en ressaut de  $\pm 3$  cm sur les parements extérieur et intérieur de la façade ouest. Certaines des raisons pour lesquelles les jambages monolithiques

<sup>1</sup> GABOLDE 2005, p. 104 : § 115

de trois portes au nom de Thoutmosis II n'ont pu s'adosser à ce joint vertical ont été évoquées par L. Gabolde<sup>1</sup> : la largeur du passage (110 cm) des deux portes en diorite est trop faible alors que la hauteur du passage de celle en granite est trop importante (570 cm). Il aurait pu ajouter la faible profondeur (80 cm) du linteau et des jambages des portes en diorite, qui est bien inférieure à la longueur conservée (94 cm) du joint vertical du bloc N<sub>1</sub> et aussi à la profondeur (130 cm) du mur de façade. Il aurait aussi pu remarquer que ces portes, encastrées dans des murs en grès, ne possèdent qu'un chambranle extérieur, celui de l'intérieur étant gravé sur le parement intérieur en grès.

#### 4.3.3 Les portes en diorite de la chapelle Rouge

La profondeur (130 cm) du mur de façade ouest, à laquelle il faut ajouter le ressaut des chambranles ( $2 \times \pm 3$  cm), permet de restituer la profondeur du jambage (136 cm) qui s'appuyait contre ce joint. Aucun jambage monolithique de cette profondeur n'est conservé à Karnak, à l'exception de ceux des portes des façades de la chapelle Rouge. Gravées au nom de Thoutmosis III, ces deux portes sont composées chacune de deux jambages monolithiques sur lesquels reposent un linteau et un contre-linteau, alors que la porte intermédiaire de la chapelle Rouge est faite de blocs chaînés aux murs. Cette anomalie constructive des façades pourrait résulter du remploi des portes en diorite provenant d'une construction démontée.

Je fais l'hypothèse invérifiable et spéculative que cette dernière ait été la chapelle en calcaire dur dans laquelle je restitue les deux portes en diorite remployées ensuite par Hatshepsout dans sa chapelle Rouge (pl. 9f). Les dimensions de ces portes (largeur du passage : 147 cm, hauteur du passage : 368 cm, largeur de chambranle : 80 cm) permettent de restituer la hauteur (9 coudées sous plafond) et la largeur (10,5 coudées) de la chapelle en calcaire dur (pl. 2a).

Cependant il est difficile de prouver que la décoration de ces deux portes, au seul nom de Thoutmosis III, soit antérieure au couronnement de Maâtkarê, c'est-à-dire contemporaine du règne seul du jeune roi : cette question importante reste sans réponse. En effet, dans l'hypothèse où ces portes en diorite seraient contemporaines de la chapelle en calcaire dur, pourquoi leur décoration n'évoque-t-elle pas le culte posthume de Thoutmosis II, comme on le voit sur la porte intérieure (pl. 9c), ni ne mentionne le nom d'Hatshepsout ? Il est toujours possible d'imaginer que les chambranles des deux portes en diorite n'ont pas été décorés au moment de la construction de la chapelle en calcaire dur mais que la décoration au nom de Thoutmosis III a été ajoutée au moment du remploi des portes dans la chapelle Rouge. Il faut désormais souligner l'importance symbolique de ces deux portes qui auraient ainsi connu trois utilisations successives dont deux remplois, d'abord par Thoutmosis III et Maâtkarê dans la chapelle Rouge, puis, après son démantèlement, par Thoutmosis III seul dans le mur des Annales et dans celui divisant la cour sud du 6<sup>e</sup> pylône. Le remploi de quatre portes en granite a déjà été remarqué, à Karnak, au sommet du radier calcaire occupant la cour du Moyen Empire<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> GABOLDE 2005, p. 104 : § 115.

<sup>2</sup> LARCHÉ 2019, p. 21, 22 : 5.1 La chapelle orientale axée sur les seuils n° 2, n° 3 et n° 4 ;

LARCHÉ 2020, p. 93, 94 : 2.4.10 La datation des 4 seuils en granite.

#### 4.4 La porte intérieure séparant le vestibule du sanctuaire

Les dimensions de la porte intérieure peuvent être restituées à l'aide des six blocs conservés. Les dimensions du passage (l: 121 cm, h: 340 cm) diffèrent de celles, disproportionnées (l: 109 cm, h: 420 cm), restituées par L. Gabolde (PL. XXXVIII, XXXIX). Curieusement, la largeur et la hauteur du passage de la porte intérieure ont une demi-coudée de moins que la largeur et la hauteur de celui des portes en diorite restituées dans les façades. Ces dimensions inférieures du passage de la porte intérieure laissent néanmoins un doute sur l'hypothèse des portes en diorite des façades.

Côté vestibule, le chambranle de la porte intérieure est décoré de deux colonnes de texte<sup>1</sup> (pl. 9d; PL. XXXVIII). Côté sanctuaire, deux colonnes de texte ont leur place sur le chambranle (pl. 9c) contrairement à la colonne unique restituée par L. Gabolde<sup>2</sup> (PL. XXXIX).

Le linteau était composé de deux blocs superposés occupant la profondeur du mur intermédiaire. Seul le bloc 87CL 133 est conservé alors que le monolithe reposant sur les jambages a disparu. Le bloc 87CL 133 montre que les deux chambranles sont en ressaut (3 cm) sur le plan du mur intermédiaire.

#### 4.5 La double couverture de la chapelle de barque

Depuis la publication de L. Gabolde, en 2005, de nouvelles études sur les chapelles de la barque à Karnak ont permis de préciser l'emplacement des scènes<sup>3</sup> sur les parements et, surtout, de restituer deux couvertures superposées au-dessus de toutes les chapelles qui se sont succédé au même endroit, c'est-à-dire à l'aplomb de l'axe du podium d'Hatshepsout.

Le sommet de la corniche de couronnement de la chapelle en calcaire dur est placé -10 coudées au-dessus de son dallage alors que sa hauteur sous plafond est de 9 coudées (pl. 9f). Cette hauteur de la chapelle dépasse légèrement celle sous plafond (10 coudées) des salles nord et sud du *Netery-menou* (pl. 6d). Ce détail indique que la hauteur sous plafond de la chapelle (9 coudées) est inférieure d'une coudée à celle des salles du *Netery-menou* (10 coudées). Précédemment (*supra*. 1.1 Les deux niveaux de couverture), on a vu que la frise de *khekerou* couronnant chaque parement du mur 3 était placée à des niveaux différents. La frise la plus basse couronne le parement du mur 3 (pl. 3c + d) qui est placé face au mur 2, ces deux murs 2 et 3 formant les côtés de la chapelle S1. Sur l'autre parement du mur 3 (pl. 3a + b), la frise, placée plus haut, couronne une grande scène d'offrande mobilière.

En restituant le parement le plus haut du mur 3 (pl. 3a + b), face au côté sud de la chapelle de barque (pl. 9g), on reproduit le dispositif architectural déjà décrit pour le monument antérieur, c'est-à-dire les deux chapelles de barque gigognes R et M d'Amenhotep I<sup>er</sup>, puis pour les monuments postérieurs, comme la chapelle Rouge, remplacée par celle en granite de Thoutmosis III et enfin par

<sup>1</sup> N'y a-t-il pas un problème de gravure du cartouche de Thoutmosis II sur les blocs MPA 48 et MPA 67?

<sup>2</sup> GABOLDE 2005, p. 104: § 138.

<sup>3</sup> LARCHÉ 2008; LARCHÉ 2014; LARCHÉ 2019;  
E. ARNAUDIÈS, *La chapelle en granite de Thoutmosis III* (à paraître).

celle, également en granite, de Philippe Arrhidée. Toutes ces chapelles de barque étaient abritées par une double couverture. Placée dans le prolongement de l'assise des corniches, la couverture inférieure était séparée de la couverture supérieure par un vide haut d'environ une coudée. Une assise supplémentaire posée sur la corniche de la chapelle de barque supportait les dalles de la couverture supérieure. Ainsi, la coupe sur le mur 3 (pl. 6) montre que les dalles couvrant le couloir séparant le mur 3 de la chapelle reposent, d'un côté, sur la frise de *khekerou* couronnant le parement le plus haut du mur 3 et, de l'autre, sur l'assise posée sur la corniche de la chapelle en calcaire dur. Les dalles couvrant le couloir se prolongent par dessus la chapelle de barque pour former sa seconde couverture.

## 5 Le pylône successeur de celui d'Amenhotep I<sup>er</sup> et prédécesseur du 6<sup>e</sup> pylône

Cinq blocs en calcaire local permettent de restituer deux fonds de niche et un refend séparant deux autres niches (pl. 11; PL. XLI-XLIII). La scène gravée sur le parement droit du refend est délimitée par deux cadres verticaux (pl. 11e). Celui à droite de la scène est séparé du joint vertical du bloc par une surface lisse (largeur ~3 cm) qui forme l'angle avec le fond de la niche de droite. Sur le parement gauche du refend, seul le cadre à droite de la scène est conservé (pl. 11b). L'autre cadre et la moitié d'une colonne de texte étaient certainement gravés sur le ressaut en angle droit que devait posséder le fond de la niche de gauche. De part et d'autre de la scène décorant le fond des niches 1 (pl. 11a) et 2 (pl. 11e), la surface d'appui du refend est parfaitement plane et lisse ce qui ne correspond pas au joint vertical du refend conservé (pl. 11d). En effet ce joint est curieusement aménagé sur deux plans verticaux parallèles, l'un étant en léger ressaut sur l'autre. Cette disposition indique qu'il s'appuyait sur une surface au relief inversé. Or, une telle surface n'existe pas de part et d'autre du fond des niches 1 et 2 (pl. 11a, 11e).

L'aspect de ces niches rappelle celles du pylône d'Amenhotep I<sup>er</sup>, l'ancêtre du 6<sup>e</sup> pylône<sup>1</sup>, bien que leurs dimensions moyennes soient légèrement différentes :

- *niches d'Amenhotep I<sup>er</sup>* : hauteur 255 cm, profondeur 134 cm, largeur 110 cm, épaisseur du refend 84,5 cm, profondeur du fond 126 cm au niveau des *khekerou*.
- *niches de Thoutmosis II-Hatshepsout-(Thoutmosis III?)* : hauteur 217 cm, profondeur 132 cm, largeur 97 cm, épaisseur du refend 83 cm, profondeur du fond 112 cm au niveau de la ligne de sol.

Plusieurs détails architecturaux permettent d'attribuer ces niches à un pylône qui aurait succédé au pylône d'Amenhotep I<sup>er</sup> avant d'être remplacé par le 6<sup>e</sup> pylône. Il faut mentionner, à l'ouest de l'ancêtre du 6<sup>e</sup> pylône, deux autres pylônes à niches, le 5<sup>e</sup> attribué à Thoutmosis I<sup>er</sup> et le 4<sup>e</sup> œuvre de Maâtkarê. Le nombre de niches par môle varie d'un pylône à l'autre : neuf pour le pylône

<sup>1</sup> LARCHÉ 2019, p. 60-69, pl. 23, 25.

d'Amenhotep I<sup>er</sup>, cinq pour le 5<sup>e</sup> pylône et huit pour le 4<sup>e</sup> pylône. Le nombre de niches de ce « nouveau » pylône pourrait être déterminé par les vestiges de fondation en grès découverts sous le 6<sup>e</sup> pylône et sa clôture ouest.

### 5.1 La profondeur des niches du pylône

Dans la niche 1, les deux blocs jointifs MPA 452 et MPA 536 ont leurs quatre faces bien conservées (pl. 11a). Ils forment le fond vertical de la niche dont la décoration est délimitée par deux cadres verticaux posés sur la ligne de sol, cette dernière formant le sommet d'une plinthe, couronnée de trois doubles lignes. Au-delà du cadre de droite, la face du bloc MPA 536 se poursuit dans le même plan vertical en ayant l'aspect d'un joint parementé. Une incision verticale sur ce joint permet de restituer l'aplomb du parement gauche du refend perpendiculaire, dont l'appui est indiqué par de légers impacts d'outils.

Les deux faces de MPA 452 et MPA 536 opposées aux deux fonds jointifs sont lisses (pl. 11a). Elles forment, dans le même plan taluté, un parement distant de 112 cm du fond de la niche (au niveau de la ligne de sol de la scène). Dans les niches du pylône d'Amenhotep I<sup>er</sup>, une profondeur de 126 cm sépare le fond des niches du parement taluté lisse (au niveau des *khekerou*). Cette petite différence de profondeur montre que le pylône de Thoutmosis II-Hatshepsout-(Thoutmosis III?) était légèrement plus étroit (-2,86 m) que celui d'Amenhotep I<sup>er</sup> (-2,94 m).

### 5.2 La niche de mât

Dans la niche 2, deux blocs superposés MPA 531 et 87CL 307 forment le fond vertical de la niche dont la décoration est délimitée par deux cadres verticaux (pl. 11e). Au-delà du cadre de gauche, la face se poursuit sur une longueur de 16,5 cm dans le même plan vertical en ayant l'aspect d'un joint parementé. Une incision verticale sur ce joint permet de restituer l'aplomb du parement droit du refend perpendiculaire dont l'appui est indiqué par de légers impacts d'outils. Curieusement, les joints gauches de ces deux blocs superposés MPA 531 et 87CL 307 sont alignés pour former une face verticale et lisse (pl. 11e). Cette disposition rappelle celle d'une niche de mât dont le fond aurait été formé par la surface d'appui du refend séparant les niches. Une niche de mât similaire<sup>1</sup> a été identifiée dans le môle sud du pylône d'Amenhotep I<sup>er</sup>.

### 5.3 L'orientation de la décoration des vestiges conservés

*les scènes au fond des niches*: par comparaison, l'orientation des scènes des niches d'Amenhotep I<sup>er</sup> permet d'établir que les deux niches 1 et 2 de Thoutmosis II-Hatshepsout-(Thoutmosis III?) proviennent du môle nord du nouveau pylône (pl. 11a, 11e).

<sup>1</sup> LARCHÉ 2019, p. 61 : « Le bloc 1S5-6 forme au sud le fond de la niche 6 (dpl. 23g) ».

**L'enroulement du tore**: le refend conservé provient également du môle nord, comme l'indique l'enroulement du tore qui monte vers la porte axiale (pl. 11c), à gauche, ce qui a déjà été expliqué<sup>1</sup> pour le pylône d'Amenhotep I<sup>er</sup>.

**Les scènes du refend**: la présence du faucon Béhédet au-dessus de Thoutmosis II et d'Hatshepsout, sur chaque parement du refend conservé, est probablement liée à son appartenance au môle nord (pl. 11b, 11d). Cet emplacement est aussi confirmé par la couronne rouge de Thoutmosis II (pl. 11b).

#### 5.4 Le possible vestige de la fondation du môle nord du pylône

Des anomalies en fondation du 6<sup>e</sup> pylône et de sa clôture ouest sont apparues au cours des fouilles, en 2002 et 2003, le long des parements orientaux des môles et de la clôture adjacente.

**La première anomalie** a été mise au jour dans la fondation du môle nord du 6<sup>e</sup> pylône<sup>2</sup>, dont les trois assises sont faites de blocs en grès (pl. 12a + b). Ces derniers ont été superposés dans une tranchée creusée dans une couche de limon très compact (PY6.03) reposant sur des couches sableuses (PY6.02 et PY6.07):

- L'assise 1, la plus basse, est posée sur une couche de sable gris (PY6.05), versée au fond d'une première tranchée (+72.50). L'espace entre l'assise 1 et la berme orientale de la tranchée est comblé avec le même sable gris (PY6.05);
- L'assise 2 est séparée de l'assise 1 par une épaisse couche de sable jaune mêlé d'éclats en grès (PY6.04). Ce sable jaune (PY6.04) recouvre également le sable gris (PY6.05) comblant la tranchée de l'assise 1;
- L'assise 3 est posée directement sur l'assise 2;
- L'élévation du môle nord repose sur l'assise 3.

Le fouilleur, J.-Fr. Jet, décrit la tranchée de fondation comme étant creusée « en palier à angle droit », ce que montrent ses coupes. L'assise 1 y apparaît posée dans une première tranchée étroite et remplie de sable gris alors que l'assise 2 est clairement installée dans une tranchée beaucoup plus large et remplie de sable jaune. Nous sommes en présence de deux fondations superposées mais déconnectées chronologiquement. Si les assises 2 et 3 supportent bien le môle nord du 6<sup>e</sup> pylône, l'assise 1 appartient à la fondation du pylône précédent. Ce dernier aurait été démonté ainsi que les assises supérieures de sa fondation, à l'exception de l'assise la plus basse, c'est-à-dire l'assise 1 en question.

**La seconde anomalie** a été mise au jour dans la fondation de la clôture ouest liée au môle nord du 6<sup>e</sup> pylône<sup>3</sup> (pl. 15a). Cette fondation (h: 1,9 m) est faite de trois assises de blocs en grès liées à la fondation du môle nord, ce qui prouve leur construction simultanée. Les trois assises

<sup>1</sup> LARCHÉ 2019, p. 62: « le filet enroulé autour du tore vertical monte du nord vers le sud sur les tores verticaux du môle nord, alors qu'il monte du sud vers le nord sur ceux du môle sud ».

<sup>2</sup> JET 2007, p. 359, pl. VII.

<sup>3</sup> CHARLOUX, JET 2007, p. 290, 291; pl. IV, XVII.

de cette fondation ont été superposées dans une tranchée creusée également « en palier et à angle droit » jusqu'au niveau +72.5, comme sous le môle nord du 6<sup>e</sup> pylône, où cette tranchée est beaucoup plus large (5 m) (pl. 12a + b).

La coupe est-ouest (pl. 15a) montre que l'assise 1 a été installée dans une première tranchée moins large (l: 3,5 m), mais qui dépasse largement vers l'est l'emprise des assises 2 et 3. L'assise 1 repose sur une épaisse couche de sable (9068, h: 50 cm) alors que le sable (9048) comble l'espace entre l'assise 1 et la berme orientale de la tranchée. Il est probable que cette couche de sable (9068) soit la même que celle (PY6.05) placée sous l'assise 1 du môle nord (pl. 12a + b). La coupe est-ouest (pl. 15a) montre également que l'assise 2 a été installée sur l'assise 1 puis qu'une couche (9051) de déchets de taille s'est appuyée contre cette assise 2 avant d'être recouverte d'une couche de sable (9046) versée sur toute la surface de la cour. Ensuite, l'assise 3 a été posée au même niveau et en même temps que le dallage de la cour.

#### *La raison du choix du pylône de Thoutmosis II-Hatshepsout-(Thoutmosis III?)*

Le pylône de Thoutmosis II-Hatshepsout-(Thoutmosis III?) semble légèrement plus étroit (~2,86 m) que celui d'Amenhotep I<sup>er</sup> (~2,94 m). Cette faible profondeur permettrait aux deux pylônes en calcaire d'être restitués à l'aplomb de l'assise 1, installée sous la clôture ouest liée au môle nord du 6<sup>e</sup> pylône. Cependant, avec ses dix-huit niches de part et d'autre de sa porte axiale, le pylône d'Amenhotep I<sup>er</sup> occupe toute la largeur de la cour, alors que l'assise 1, observée sous le môle nord du 6<sup>e</sup> pylône (pl. 12a + b), est placée une coudée à l'est de l'aplomb oriental du pylône d'Amenhotep I<sup>er</sup>. Ce détail rendant difficile l'association entre l'assise 1 et le pylône d'Amenhotep I<sup>er</sup>, il devient alors possible d'y voir la fondation du pylône de Thoutmosis II-Hatshepsout-(Thoutmosis III?). Dans cette hypothèse, ce pylône aurait un plan différent, avec un môle nord dont le parement oriental serait à l'aplomb de l'assise 1 visible sous le 6<sup>e</sup> pylône (pl. 12a + b), tandis qu'un profond mur avec les niches prolongerait le môle vers le nord. Le parement oriental de ce mur à niches serait à l'aplomb de l'assise 1 visible sous la clôture ouest qui prolonge le 6<sup>e</sup> pylône vers le nord (pl. 1).

La profondeur des niches de Thoutmosis II-Hatshepsout-(Thoutmosis III?) incite à les placer à l'aplomb de l'assise 1 de cette clôture ouest alors que le môle restitué à l'aplomb de l'assise 1 du môle nord du 6<sup>e</sup> pylône aurait eu l'aspect de ce dernier, c'est-à-dire sans aucune niche. D'une part, le parement oriental des môles de ce pylône aurait été en débord d'environ une coudée vers l'est par rapport au parement oriental du mur à niches. D'autre part, le parement ouest des môles aurait prolongé, dans le même plan, celui des murs latéraux à niches. Les niches de mâts sont aménagées dans le parement ouest des murs à niches (pl. 1).

### **5.5 L'aspect différent de la fondation du môle sud du 6<sup>e</sup> pylône et de sa clôture ouest**

Ces fondations sont apparues au cours des fouilles de R. Mensan, de 2004 à 2006, dans la cour sud du 6<sup>e</sup> pylône.

### *La fondation de l'angle du môle sud du 6<sup>e</sup> pylône*

L'angle sud-est du môle sud est fondé sur trois assises en grès dont l'inférieure est en fort débord sur les deux autres<sup>1</sup> (pl. 13a + c + e). Cette assise inférieure repose à +72.50, comme au nord, sur une épaisse couche de sable. Inscrit en rouge au nom de *Senmout*, le bloc formant l'angle de l'assise inférieure avec la clôture ouest est placé à l'aplomb d'un dépôt de fondation au nom de Thoutmosis III et Maâtkarê. La fouille a mis au jour une large tranchée de fondation creusée dans le mur 6g' en brique. Cette tranchée est cependant moins large que la fondation du 6<sup>e</sup> pylône qui la dépasse, vers l'est, d'environ 70 cm au-delà du parement oriental du mur en brique (pl. 13e). Ce dépassement indique que cette tranchée n'a pas été creusée pour installer le 6<sup>e</sup> pylône et sa clôture mais qu'elle leur est antérieure. Cette tranchée est remplie de sable jaune mêlé de déchets de taille en calcaire qui témoignent de l'existence d'une structure en calcaire antérieure au 6<sup>e</sup> pylône, structure dont la tranchée aurait contenu la fondation primitive (pl. 13b + c).

### *La fondation de la porte axiale du 6<sup>e</sup> pylône*

Côté cour axiale, le môle sud du 6<sup>e</sup> pylône est fondé sur trois assises construites de blocs en grès<sup>2</sup> (pl. 12b + c, 13c). Ces assises ont été superposées dans une tranchée creusée dans un remblai de terrassement en limon (10017, 10018) reposant probablement sur la couche sableuse (10043). Le seuil de la porte axiale est fait de trois grands blocs en granite posés sur une épaisse couche de sable jaune mêlé à des déchets de taille (10019), sous laquelle apparaît l'assise inférieure de la fondation du môle sud (pl. 12d). Cette assise 1 est posée au fond d'une première tranchée (~ +72.50). L'espace entre l'assise 1 et la berme orientale (10017) de la tranchée est comblé avec du sable (10019). Comme dans la cour nord, l'un des blocs de fondation porte une marque de chantier, peinte en rouge.

### *La fondation de la clôture ouest liée au môle sud du 6<sup>e</sup> pylône*

La clôture ouest est fondée sur trois assises, comme le môle sud auquel elle est liée<sup>3</sup> (pl. 13c + f + g). L'assise inférieure repose au niveau +72.30 dans la suite de la tranchée déjà rencontrée sous le môle sud (pl. 13a + e), où cette tranchée était trop étroite pour sa fondation, alors qu'ici, elle dépasse d'un mètre vers l'est celle de la clôture (pl. 13f + g). Comme sous le môle sud, cette tranchée a été creusée dans l'extension vers le sud du mur 6g' en brique. Elle a été remplie de sable mêlé de déchets de taille en calcaire avant la construction de la clôture ouest.

Il apparaît ainsi que les fondations du 6<sup>e</sup> pylône et de sa clôture ouest ne sont pas construites de la même façon au nord et au sud de l'axe du temple :

- Au nord, l'assise inférieure est fondée de façon indépendante et elle est séparée par une couche de sable des deux assises supérieures. Son installation est antérieure à celle du 6<sup>e</sup> pylône.
- Au sud, les trois assises ont été construites en même temps sous le règne de Thoutmosis III-Maâtkarê, comme le prouve le dépôt de fondation.

<sup>1</sup> MENSAN 2008, p. 135, 136, 262, 263, 279; LARCHÉ 2020, p. 116 et pl. 121, 122.

<sup>2</sup> LANOË 2007, p. 377, pl. v-vii; LARCHÉ 2020, p. 116 et pl. 121.

<sup>3</sup> MENSAN 2008, p. 138, 139, 282, 28; LARCHÉ 2020, p. 116 et pl. 122, 123.

## 5.6 Les fosses de fondation

De petites fosses de fondation ont été identifiées dans les cours du 6<sup>e</sup> pylône (pl. 1, en vert). Elles sont peut-être contemporaines de la construction du pylône de Thoutmosis II-Hatshepsout (Thoutmosis III?) et auraient pu servir à installer les bases d'un portique. Une petite base en diorite a d'ailleurs été découverte au cours des fouilles de la cour nord du 6<sup>e</sup> pylône (pl. 15).

## 6 Les blocs réemployés à l'est de Karnak

### 6.1 Deux blocs en grès réemployés en fondation des obélisques orientaux de Maâtkarê

Deux blocs en grès suffisamment longs ont été réutilisés en fondation de l'obélisque sud de Maâtkarê :  
 — *Le premier bloc* conserve une face décorée<sup>1</sup>, mais sa profondeur n'est pas accessible. Ressemblant à celui d'un linteau, le décor est symétrique autour d'un cartouche axial de Thoutmosis III, encadré de *Ouadjyt*, à gauche et de *Nekhbet*, à droite, puis des mentions d'Amon (PL. XXXI).  
 — *Le second bloc* n'a qu'une seule face décorée, l'autre étant un joint vertical (pl. 19). J'ai déjà expliqué (*supra.* 2.4.1 Parement ouest) pourquoi ce bloc n'a pas pu servir de linteau à la porte du mur 9 (PL. XIX) comme l'avait restitué L. Gabolde<sup>2</sup>.

Ces deux blocs proviennent probablement d'un même monument aux noms de Thoutmosis II et Thoutmosis III mais, comme au *Netery-menou*, ces deux rois pouvaient être associés à Hatshepsout. Ce monument en grès a probablement été démonté pour permettre la mise en place des obélisques orientaux de Maâtkarê. Il est possible qu'il ait occupé l'emplacement du sanctuaire installé par Thoutmosis III entre les deux obélisques orientaux.

### 6.2 Deux architraves en grès et un bloc en calcaire réemployés en fondation de l'*Akh-menou*

Deux architraves en grès et un bloc en calcaire ont été réutilisés en fondation de la salle séparant le sanctuaire d'Alexandre du jardin botanique<sup>3</sup> :

— *Le bloc en calcaire* est décoré d'une scène au nom de Maâtkarê, d'un module identique à celui utilisé au *Netery-menou*. Cette titulature semble avoir remplacé celle d'Hatshepsout<sup>4</sup>, alors que la coiffure de la reine était celle, à hautes plumes, des épouses royales, avant d'être modifiée en couronne rouge (PL. XXXIV).

<sup>1</sup> VARILLE 1950, p. 140 et pl. v/1; GABOLDE 2005, p. 89: § 92.

<sup>2</sup> GABOLDE 2005, p. 78: § 79.

<sup>3</sup> VARILLE 1950, p. 133; GABOLDE 2005, p. 96: § 109

<sup>4</sup> GABOLDE 2005, p. 199: photo 10.

— *Les deux architraves en grès* sont remployées côte à côte en dallage. Elles sont au nom de Maâtkarê, dont le cartouche semble original.

Ces deux architraves en grès et le bloc en calcaire proviennent probablement d'un même monument au nom d'Hatshepsout et de Maâtkarê. Ce monument a probablement été démonté pour permettre la construction de l'*Akh-menou* de Thoutmosis III. Le décor de ces blocs indique que la proscription de la reine n'avait pas encore commencé.

## Nouveau plan des constructions en calcaire aux trois noms de Thoutmosis II, Hatshepsout et Thoutmosis III

Le nouveau plan proposé dans cette étude (pl. 2a) est très différent de celui restitué par J.-Fr. Carlotti et L. Gabolde (pl. 2b) et qui a inspiré la reconstruction des murs au musée en plein air de Karnak. Le nouvel agencement qui vient d'être décrit permet de dessiner un plan qui s'adapte à la surface délimitée aujourd'hui par le podium d'Hatshepsout. Ainsi apparaissent les prédécesseurs des Salles nord et sud de la reine, implantés de chaque côté de la chapelle de barque en calcaire dur, qui, elle, a précédé la chapelle Rouge. L'aspect irrégulier des assises 1 et 0 de la chapelle Rouge, ainsi que de son dallage, laisse penser que leurs lits de pose ont dû s'adapter à une fondation dont l'assise de réglage avait des ressauts. Cela pourrait s'expliquer si Maâtkarê avait intégré à son podium, sans le détruire, le soubassement d'une structure plus ancienne comme la chapelle de barque en calcaire dur<sup>1</sup>. Les vestiges de niches permettent de reconstituer, à l'emplacement du 6<sup>e</sup> pylône et de sa clôture ouest, un pylône plus ancien sur lequel Thoutmosis II, Hatshepsout et Néferourê (et probablement Thoutmosis III) sont représentés (pl. 1). Ce pylône a remplacé celui d'Amenhotep I<sup>er</sup>.

Ainsi l'ensemble construit initialement par Amenhotep I<sup>er</sup> entre la cour dite du Moyen Empire et ce qui deviendra le 6<sup>e</sup> pylône a été remplacé par deux autres ensembles qui se sont succédé au même endroit : celui en calcaire de Thoutmosis II-Hatshepsout-Thoutmosis III, remplacé par un nouvel ensemble en grès construit par Maâtkarê-Thoutmosis III.

Ce sont donc cinq chapelles de barque protégées par une double couverture qui se sont succédé au même endroit : la première fut celle en calcaire local d'Amenhotep I<sup>er</sup> à laquelle a succédé celle en calcaire dur de Thoutmosis II-Hatshepsout-Thoutmosis III ; cette dernière a cédé la place à la chapelle Rouge que Thoutmosis III remplaça par sa chapelle en granite ; enfin, un millénaire plus tard, une nouvelle chapelle en granite au nom de Philippe Arrhidée fut construite au même emplacement ■

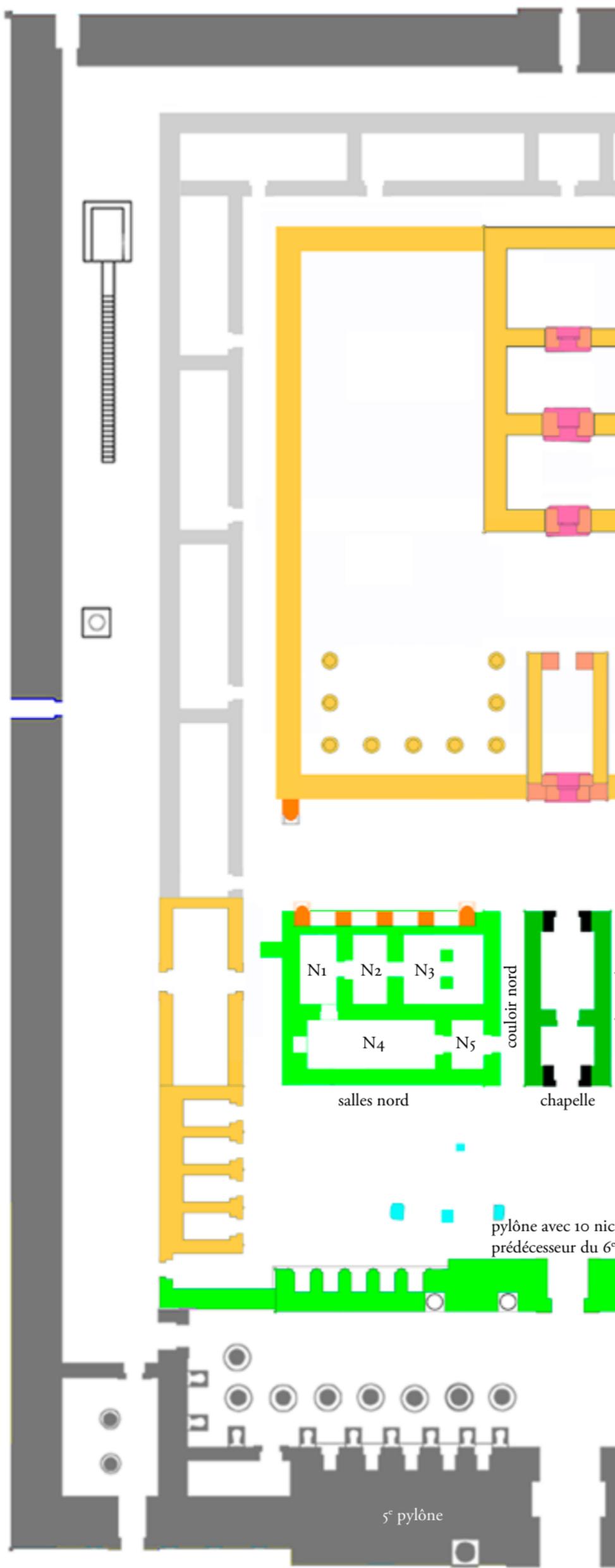
<sup>1</sup> LARCHÉ 2008, p. 97, 98 : Les traces en négatif d'un podium plus ancien ;  
LARCHÉ 2014, p. 154, 155 : Les traces en négatif d'un podium plus ancien.

## bibliographie

- Charloux, Jet 2007** : G. Charloux, J.-F. Jet, « Recherches archéologiques dans la cour nord du VI<sup>e</sup> pylône », *Karnak* 12.1, Ifao-Soleb, Paris, p. 285-326 et pl. I-XXVI.
- Gabolde 2005** : L. Gabolde, *Monuments décorés en bas relief aux noms de Thoutmosis II et Hatchepsout à Karnak*, *Mifao* 123, 2005, Le Caire.
- Jet 2007** : J.-Fr. Jet, « Sondages archéologiques dans l'avant-cour nord du VI<sup>e</sup> pylône », *Karnak* 12, Ifao-Soleb, Paris, p. 359, pl. VII.
- Lanoë 2007** : E. Lanoë, « Fouilles à l'est du VI<sup>e</sup> pylône: l'avant-cour et le passage axial », *Karnak* 12.2, Ifao-Soleb, Paris, p. 377, pl. V-VII.
- Larché 2007** : Fr. Larché, « Nouvelles observations sur les monuments du Moyen et du Nouvel Empire dans la zone centrale du temple d'Amon à Karnak », *Karnak* 12.2, Ifao-Soleb, Le Caire-Paris, p. 407-499.
- Larché 2008** : Fr. Burgos, Fr. Larché, *La chapelle Rouge. Le sanctuaire de barque d'Hatchepsout*, vol. 2 : ERC, Paris.
- Larché 2014** : Fr. Burgos, Fr. Larché, *La chapelle Rouge. Le sanctuaire de barque d'Hatchepsout*, vol. 1 et 2, *études d'égyptologie* 14, Soleb, Paris.
- Larché 2019** : Fr. LARCHÉ, *L'anastylose des blocs d'Amenhotep I<sup>er</sup> à Karnak*, *études d'égyptologie* 18, Soleb, Paris, 2019
- Larché 2020** : « Chronologie des vestiges découverts sous le temple de Karnak », Brépols, *Monumenta Aegyptiaca*, *MONAEG* 15, 2020.
- Mensan 2008** : R. Mensan dans F. Burgos et F. Larché, *La chapelle Rouge. Le sanctuaire de barque d'Hatchepsout*, vol. 2, ERC : « Les dépôts de fondation des constructions liées à la cour sud du VI<sup>e</sup> pylône », p. 128-144.
- Mensan 2014** : R. Mensan dans F. Burgos et F. Larché, *La chapelle Rouge. Le sanctuaire de barque d'Hatchepsout*, vol. 1 et 2, *études d'égyptologie* 14, Soleb, Paris : « Les dépôts de fondation des constructions liées à la cour sud du VI<sup>e</sup> pylône », p. 206-232., p. 138, 139, 282, 283. 135, 136, 262, 263, 279
- Varille 1950** : A. Varille, « Quelques notes sur le sanctuaire axial du grand temple d'Amon à Karnak », *ASAE* 50, 1950.

**planches**

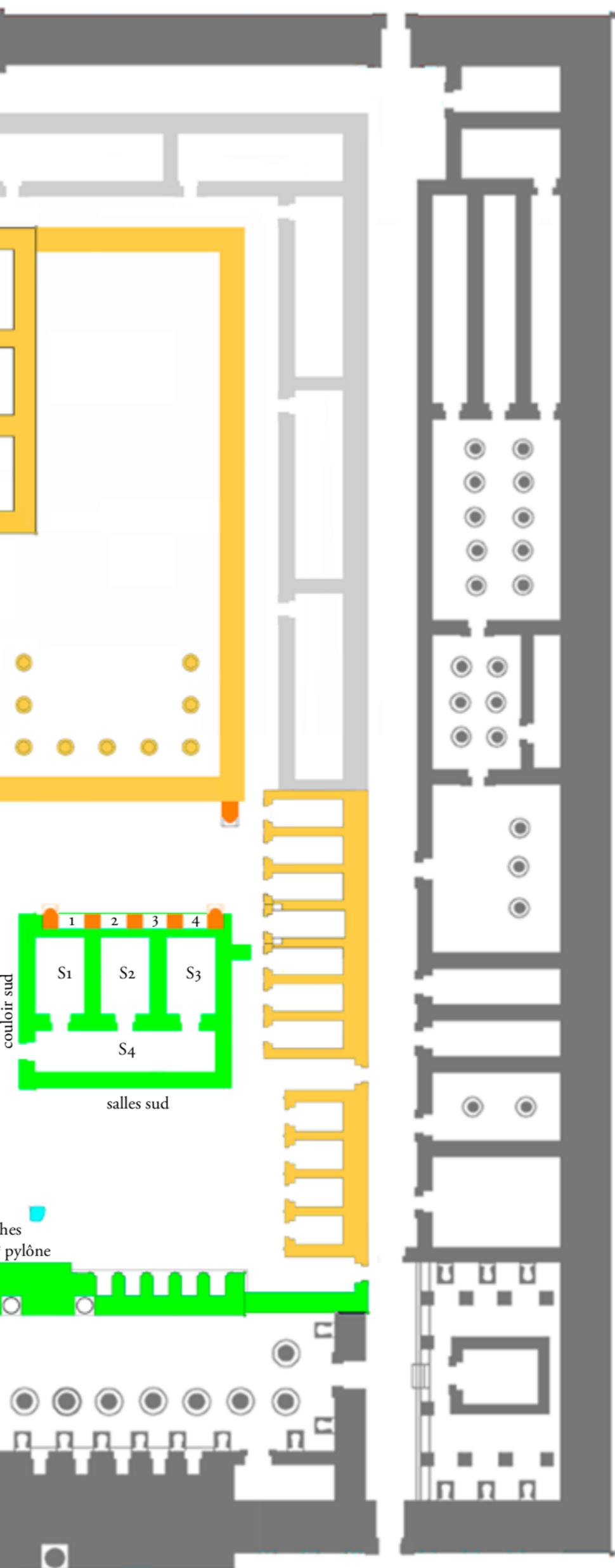
# 1 Plan restitué des constructions de Thoutmosis II, Hatshepsout



- pilier de Sésostris I<sup>er</sup>
- seuil en granite
- jambage en granite
- mur en calcaire d'Amenhotep I<sup>er</sup>
- fosses

- Thoutmosis II
- Thoutmosis III
- Thoutmosis IV
- Thoutmosis V
- jambage en granite

# Actions aux trois noms Thoutmosef et Thoutmosef III



Thoutmosef I<sup>er</sup> a  
 Thoutmosef I<sup>er</sup> b  
 Thoutmosef II-Hatshepsout-Thoutmosef III calcaire local  
 Thoutmosef II-Hatshepsout-Thoutmosef III calcaire dur  
 Ange en diorite

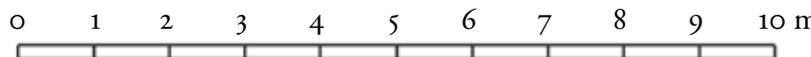
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 m

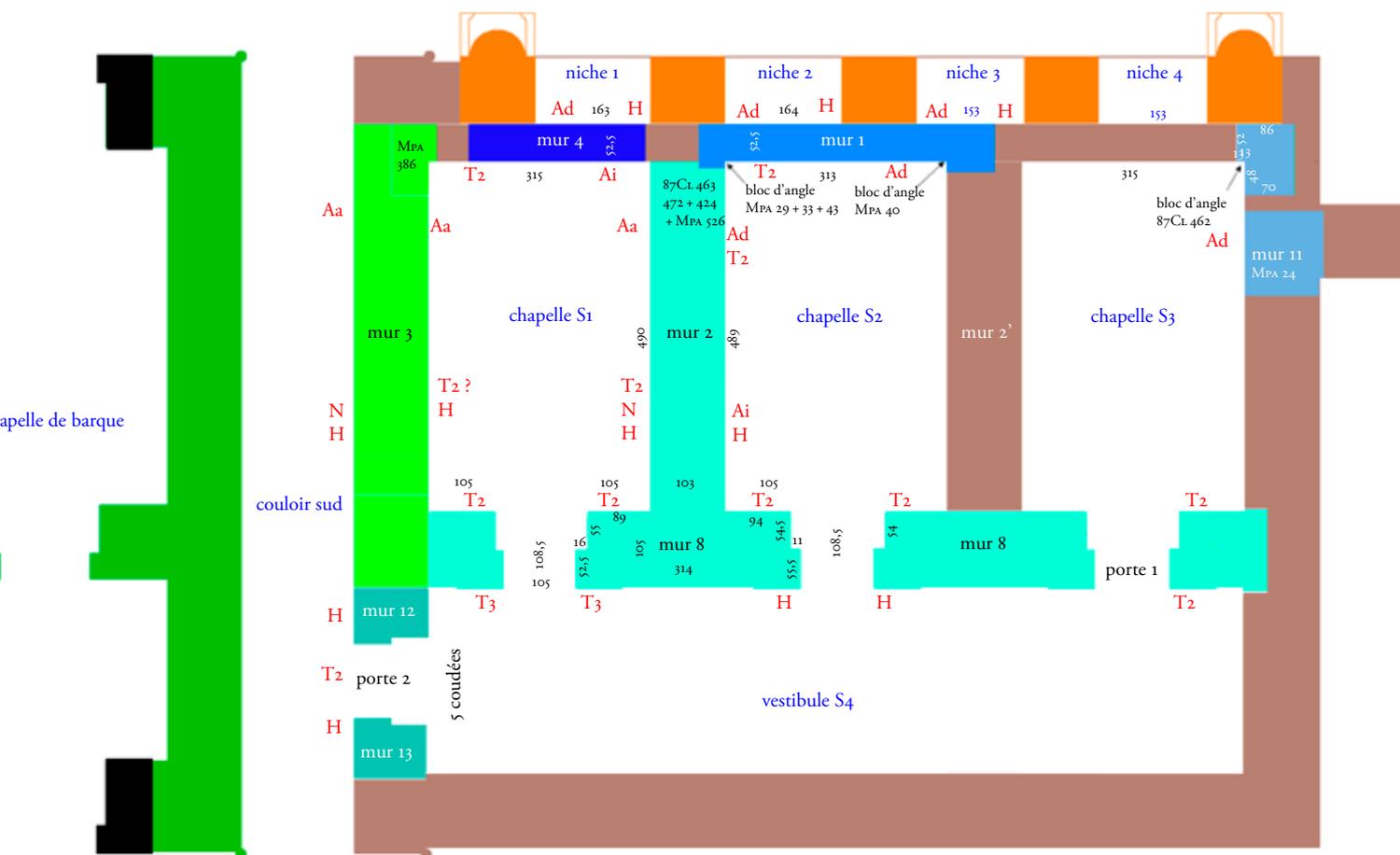
## 2 Nouveau plan restitué du *Netery-menou* et plan du *Netery-menou* reconstruit au musée en pl



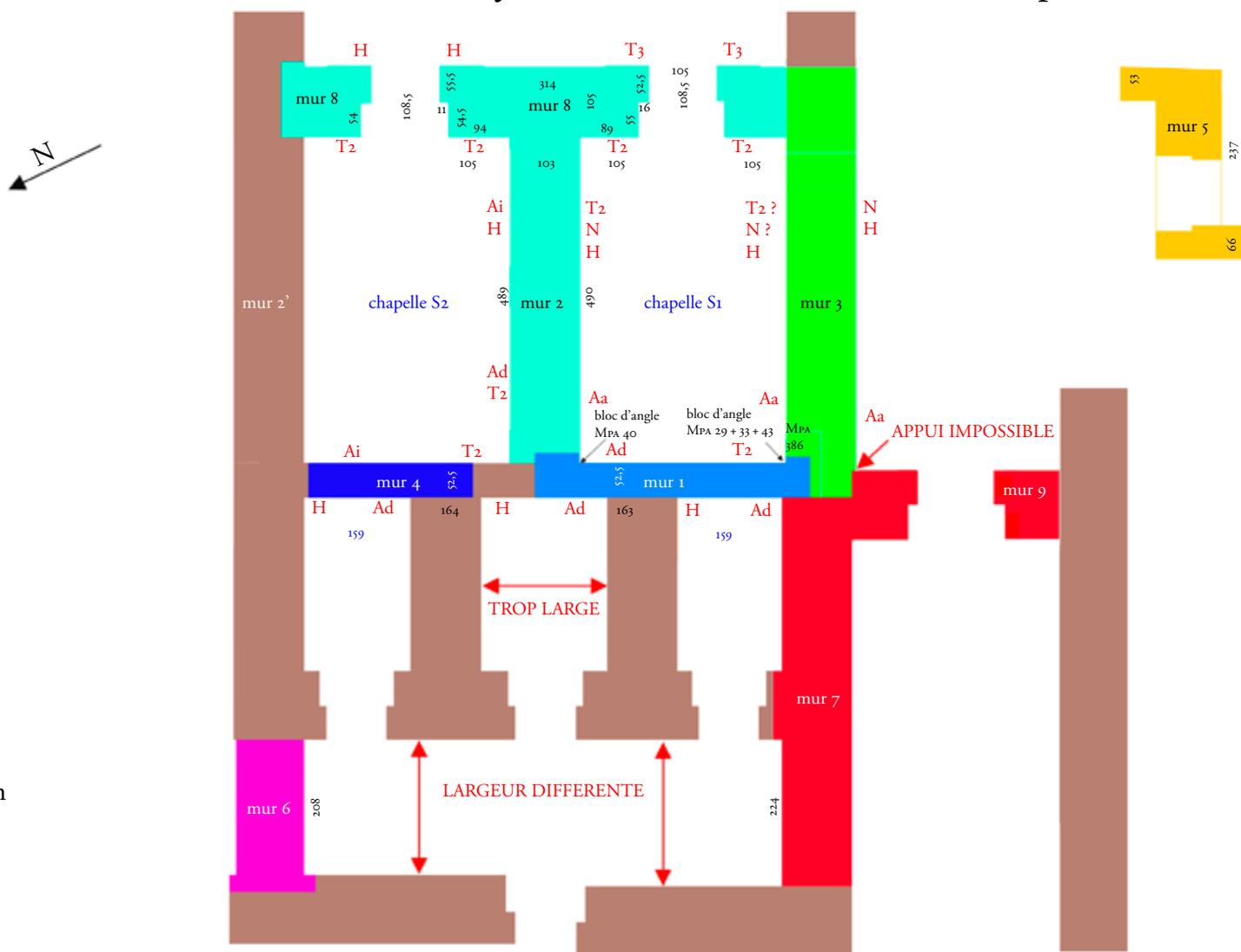
a. Nouveau plan restitué du *Netery-menou* ▲

- mur 1: **pl. 3, 4**; [PL. I, II]
- mur 2+mur 8+porte 1: **pl. 3, 5, 6**; [PL. III, IV, XXV, XXVI]
- mur 3: **pl. 3**; [PL. V, VI]
- mur 4: **pl. 3, 4**; [PL. VIII, IX]
- mur 5: **pl. 7** [PL. X, XI]
- mur 6: **pl. 8**; [PL. XII]
- mur 7+9: **pl. 7**; [PL. XIII, XV, XVIII, XIX]
- mur 11: **pl. 3**; [PL. XXI]
- mur 12+mur 13+porte 2: **pl. 3, 5**; [PL. XXII, XXIII, XXIV]
- chapelle de barque: **pl. 9**; [PL. XXXV-XL]
- porte en diorite
- piliers
- mur restitué

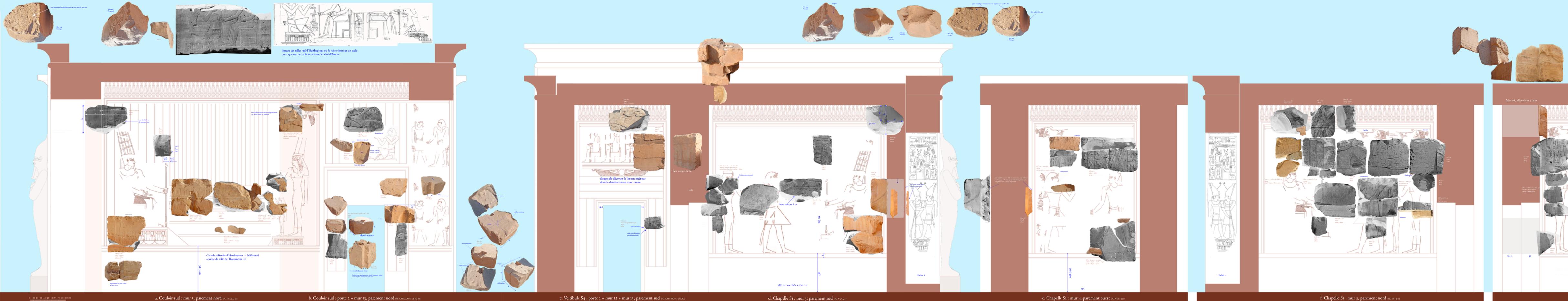


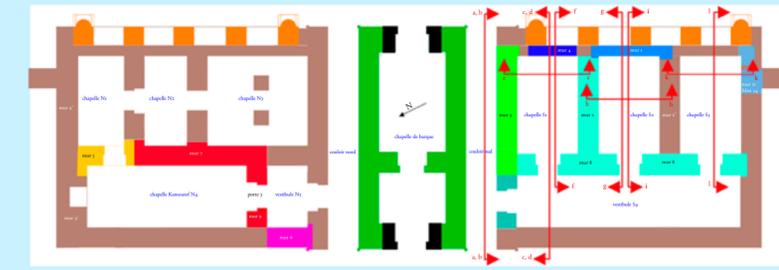


b. Plan du *Netery-menou* reconstruit au musée en plein air ▼



# 3 Parements des chapelles sud S1, S2 et S3

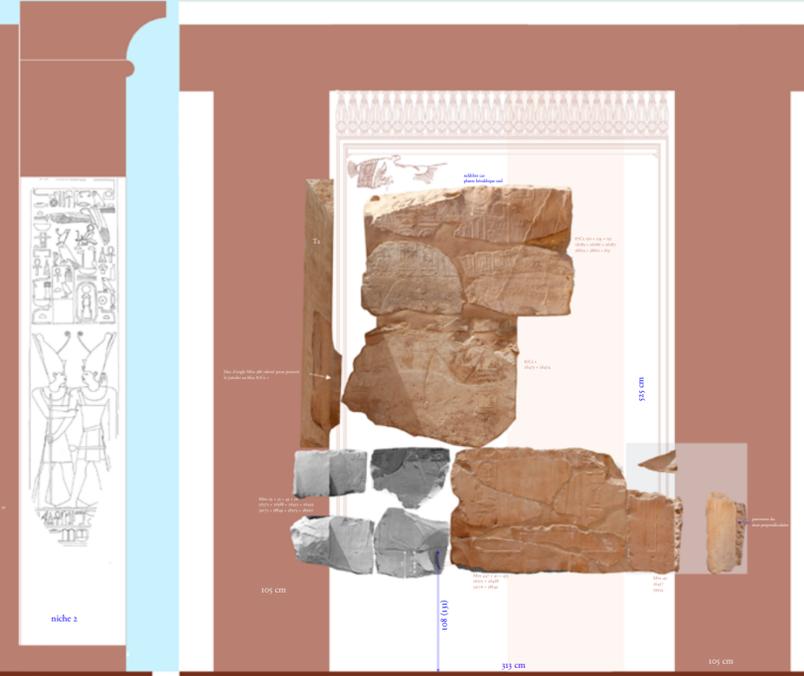




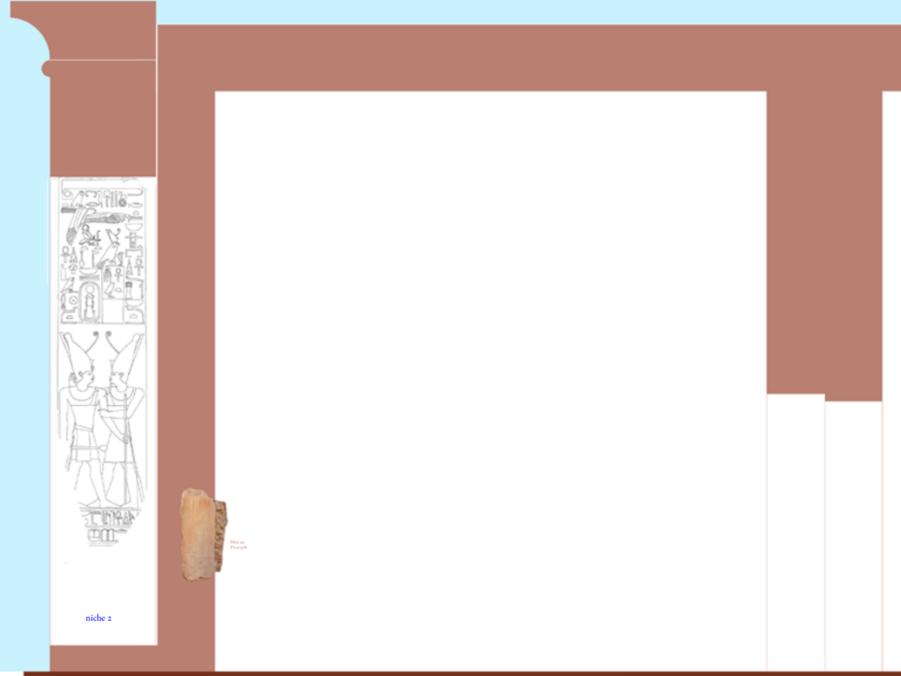
les scarabées regravés n'ont pas la séparation médiane des élytres



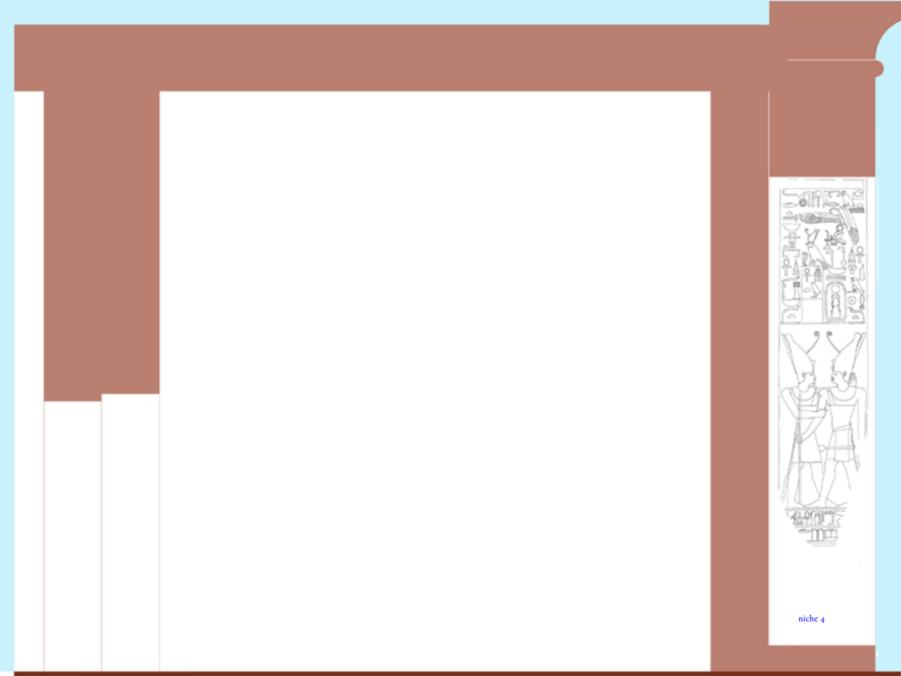
g. Chapelle S2 : mur 2, parement sud (pl. 17, 5-6)



h. Chapelle S2 : mur 1, parement ouest (pl. 17, 5-6)



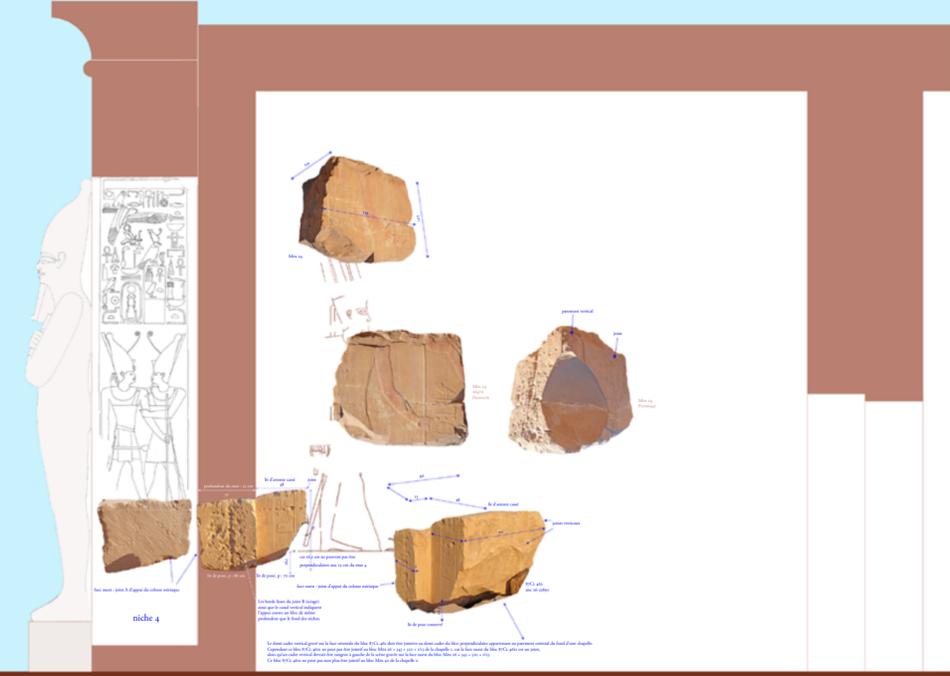
i. Chapelle S2 : mur 2', parement nord



j. Chapelle S3 : mur 2', parement nord

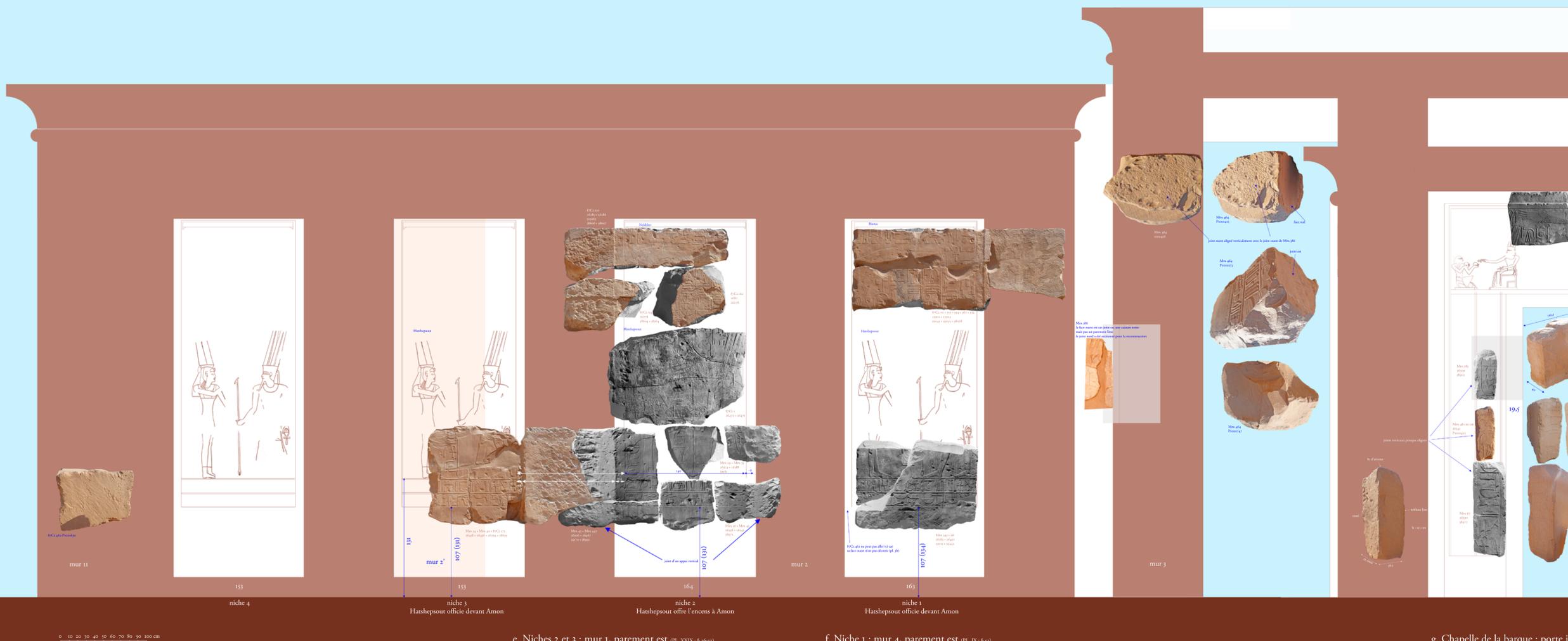
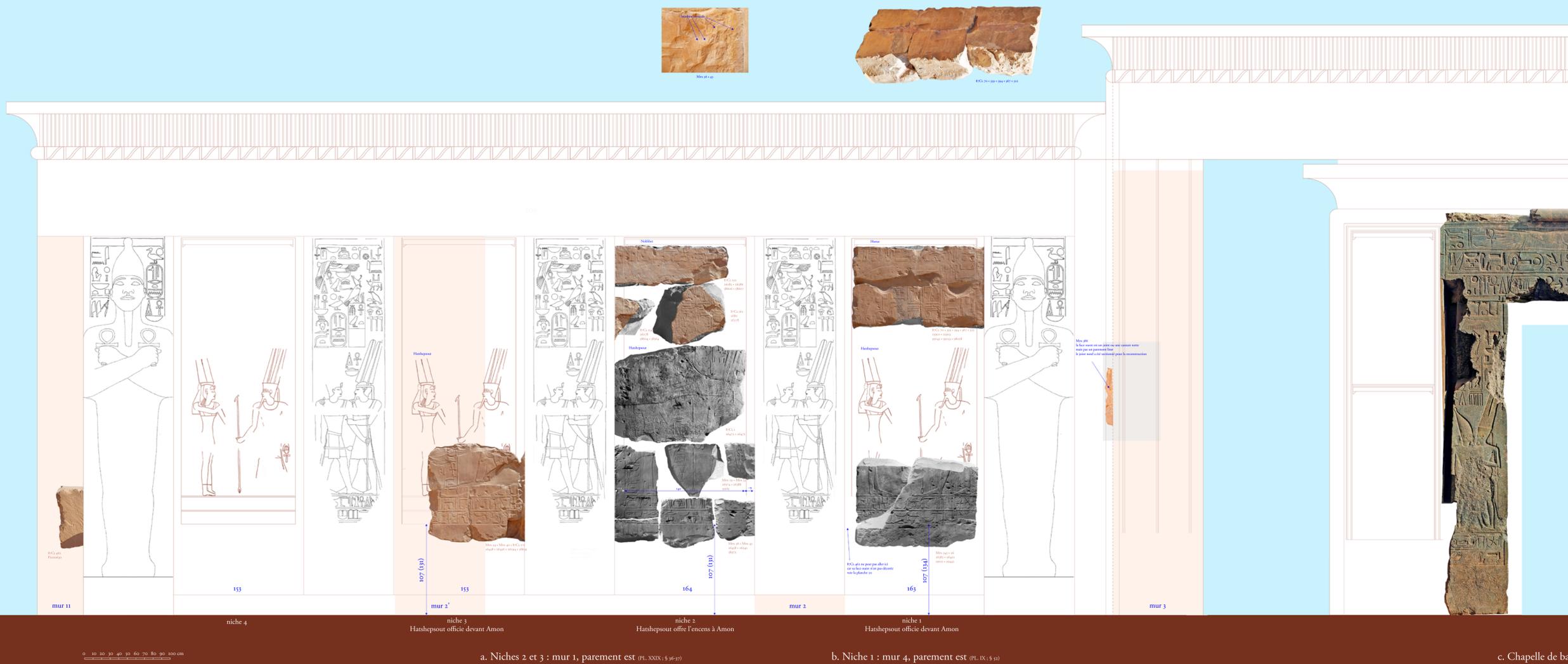


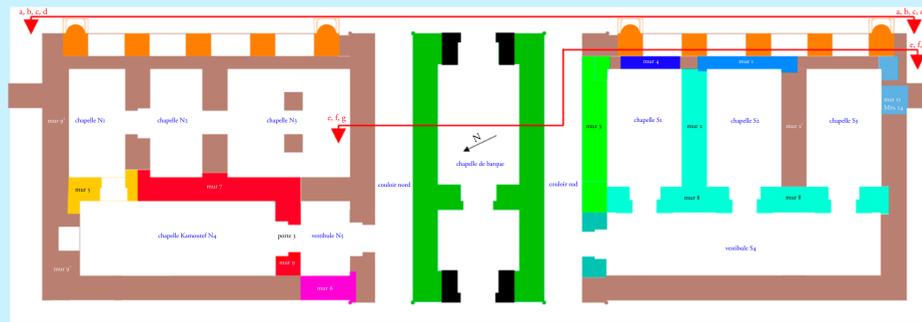
k. Chapelle S3 : fond, parement ouest



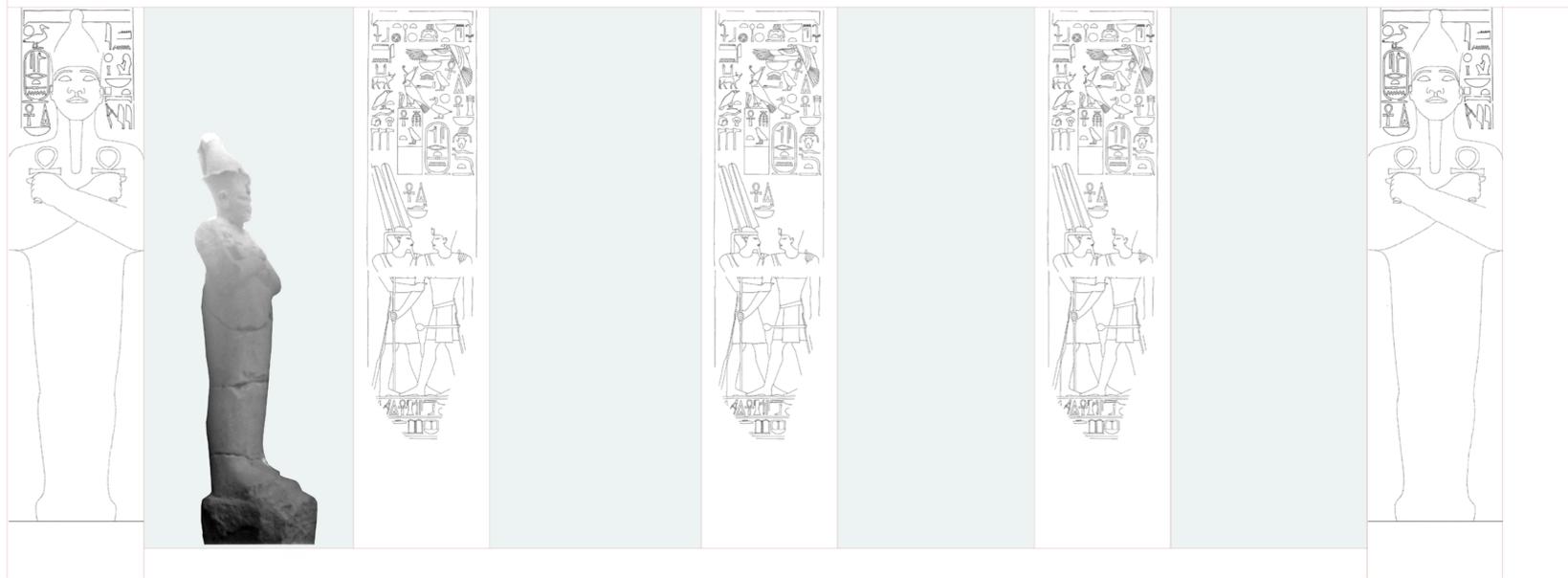
l. Chapelle S3 : mur 11, parement nord (pl. 182, 5-6)

# 4 Parement oriental des niches sud 1, 2 et 3





que : façade est



d Niches nord 1 à 4

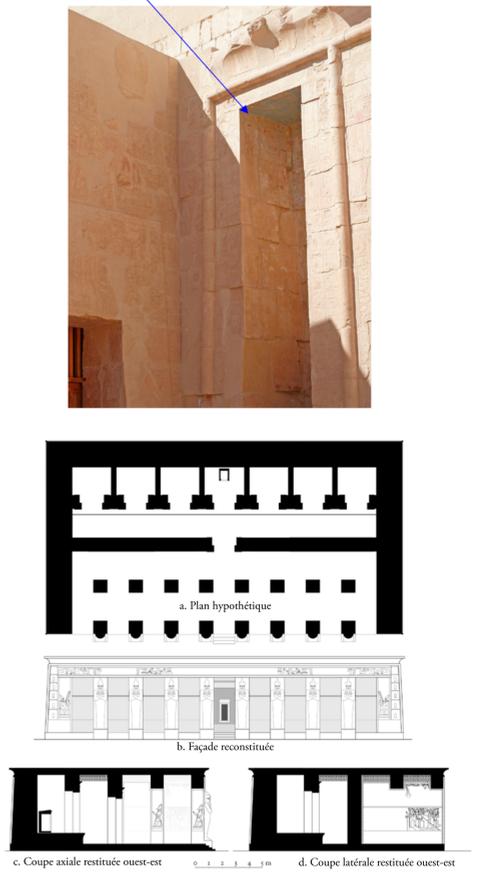


érieure, face est (Pl. XXXIX, s. 138)



h. Six statues osiriques polychromes en grès rouge (315 x 61 cm) attribuées au début du Nouvel Empire (Karnak 11, p. 261)

j. Aucun khekerou ne couronne le parement de la niche couverture placée au-dessus du cadre segmentée placé au-dessus du ciel

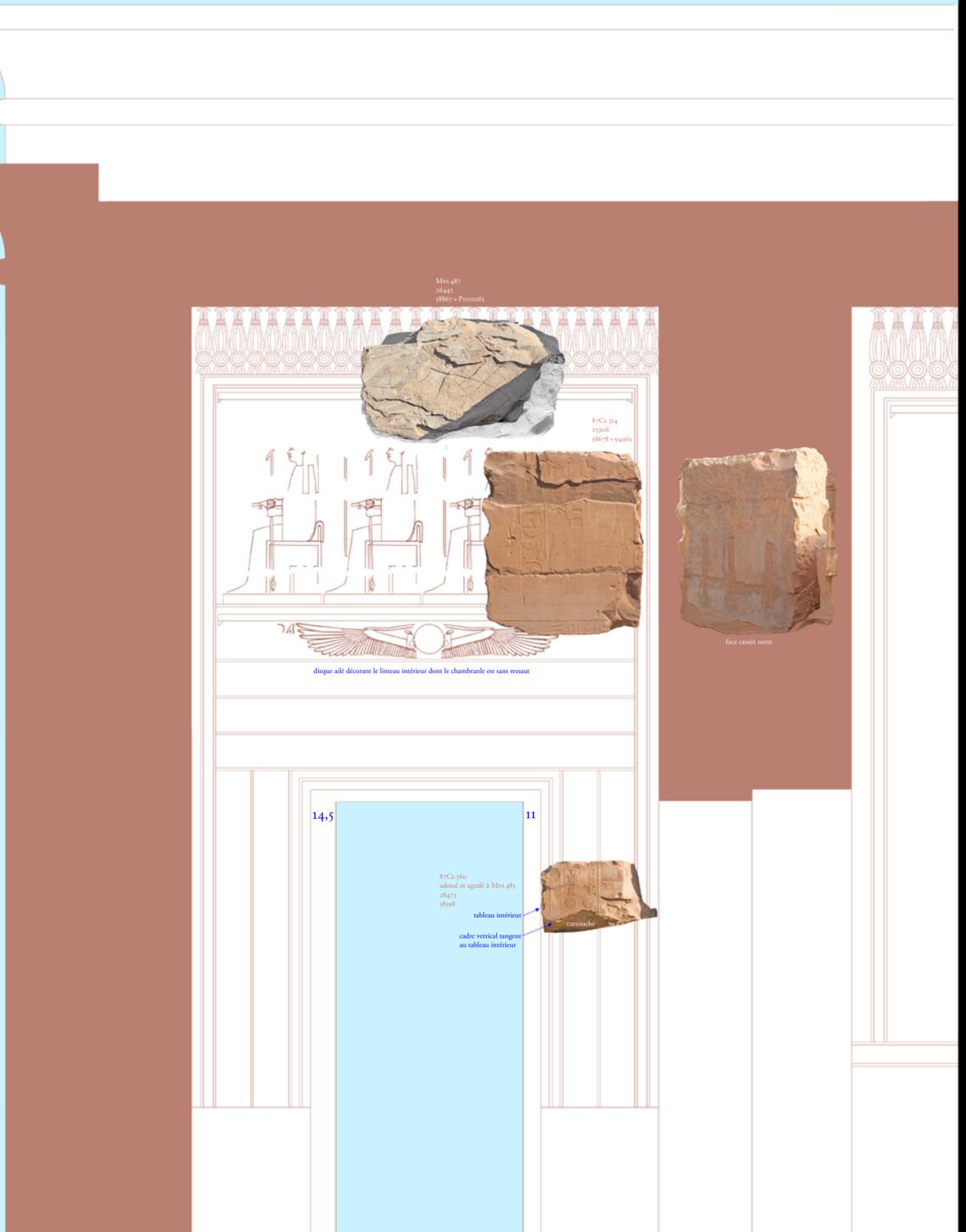
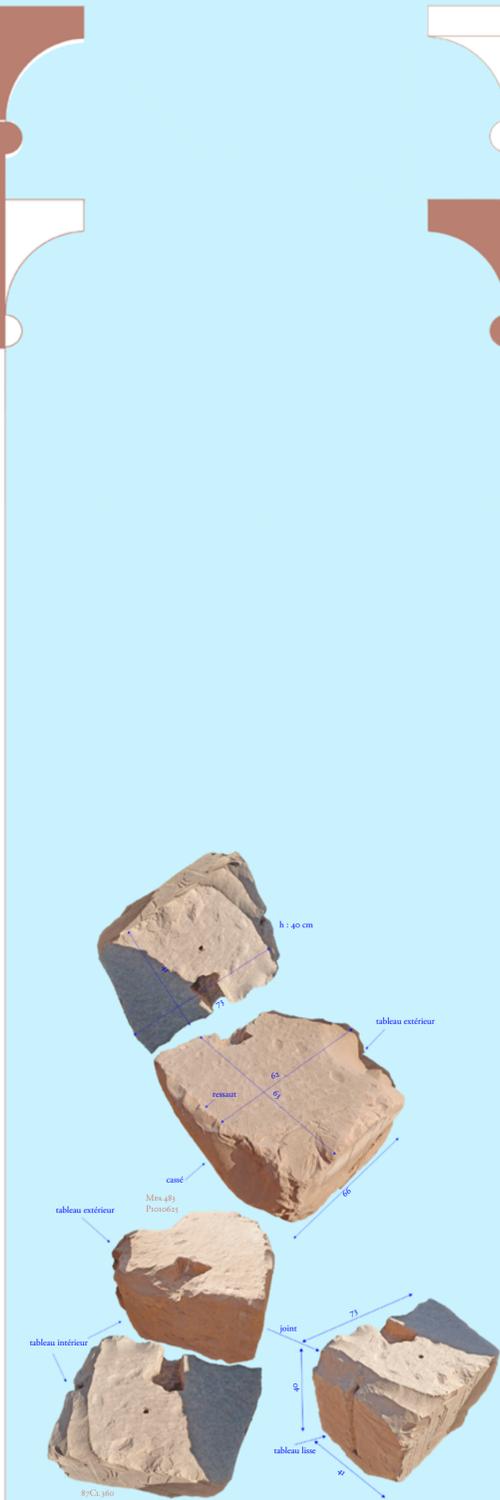
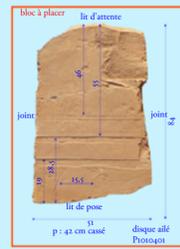


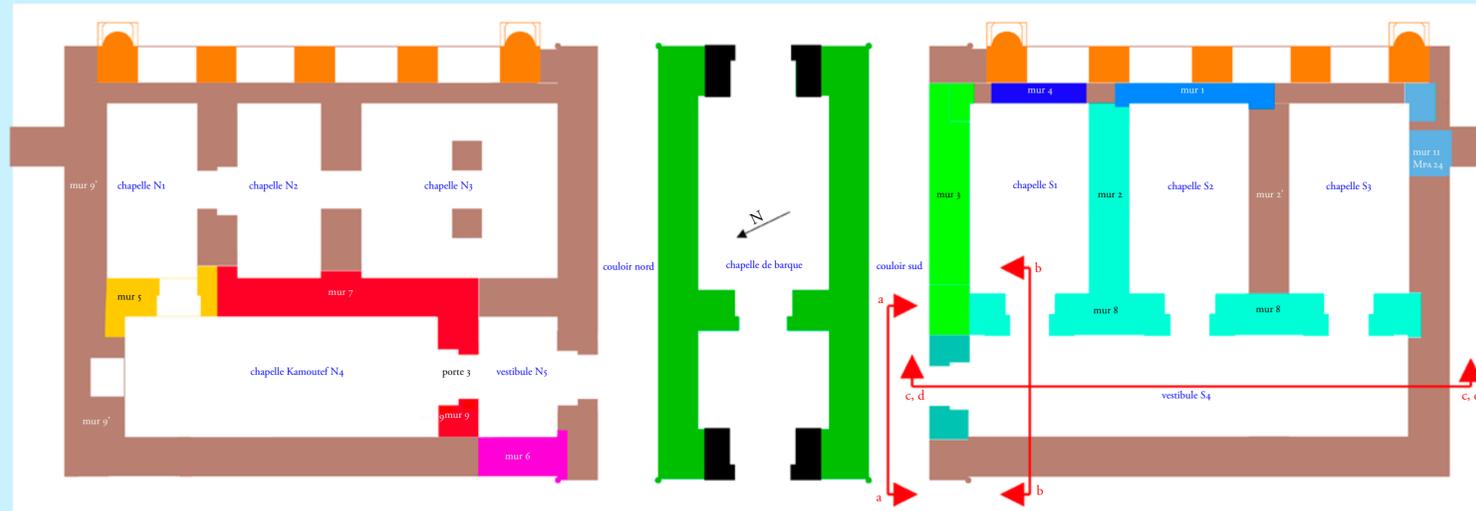
k. Portique de Sésostris I<sup>er</sup>



i. Colosse osirique de deir al-Bahari chaîné au mur ce qui indique leur construction simultanée contrairement au *Nefery-menou* où les colosses en remploi sont adossés

# 5 Parements du vestibule S4





15 dieux de l'ennéade  
 Atoum  
 Shou et Tefnout  
 Geb et Nout  
 Osiris, Isis, Seth et Nephthys  
 Montou, Horus et Hathor, Sobek, Tjenenet et Iouit

MPA467  
 26396  
 58836

c. Vestibule S4 : mur 8 + porte 1, parement ouest (PL. XVII : § 67-74)

d. Vestibule S4 : porte 1, parement ouest (PL. XXV : 86)

# 6 Mur 8, parement est



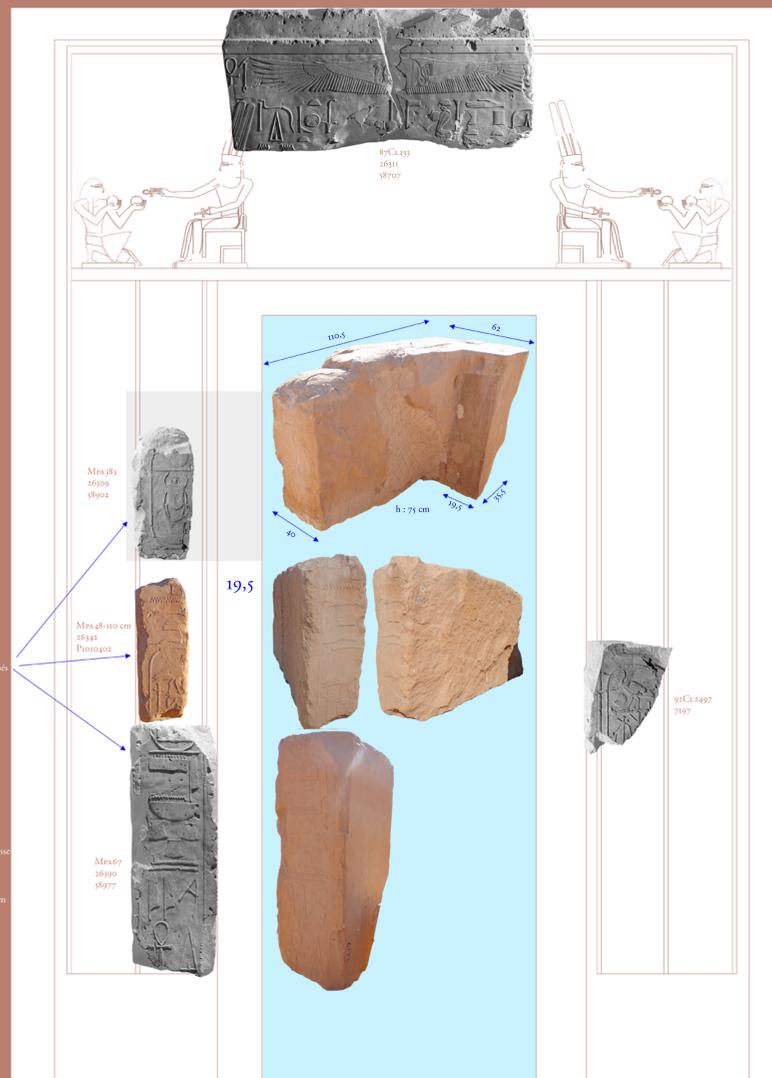
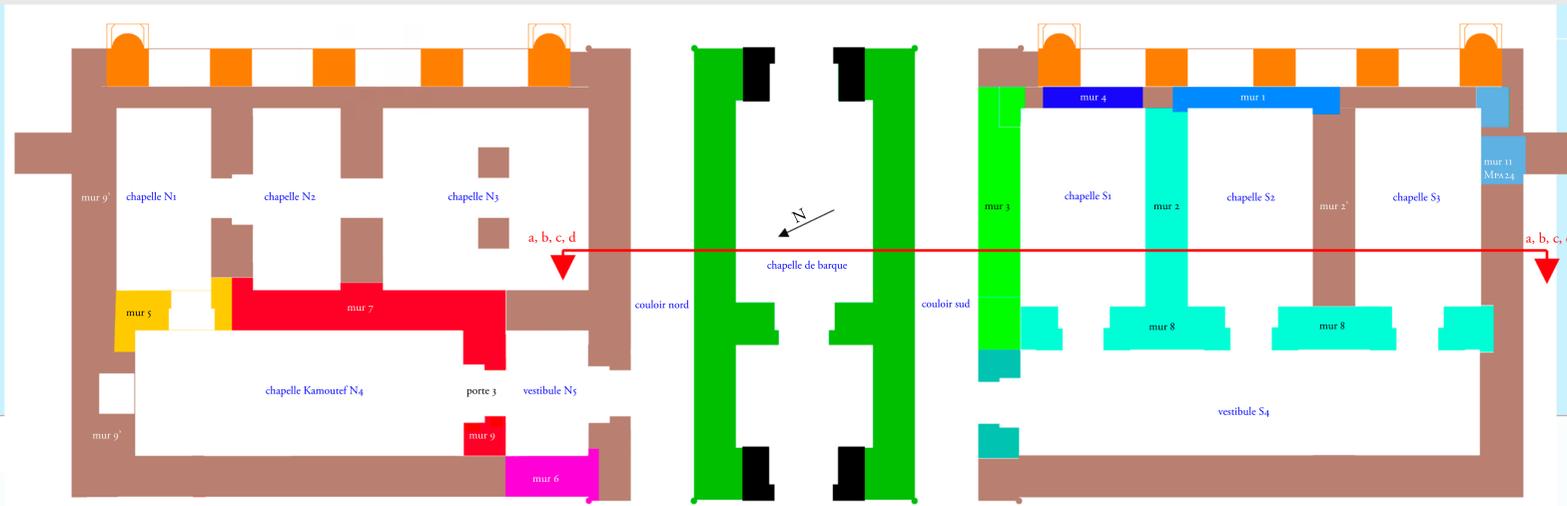
a. Chapelle S3 : porte 1 + mur 8, parement est (PL.XVII, XXVI ; § 76, 87)



b. Chapelle S2 : mur 8, parement est (PL. XVII ; §75-77)



c. Chapelle S1 : mur 8, parement est

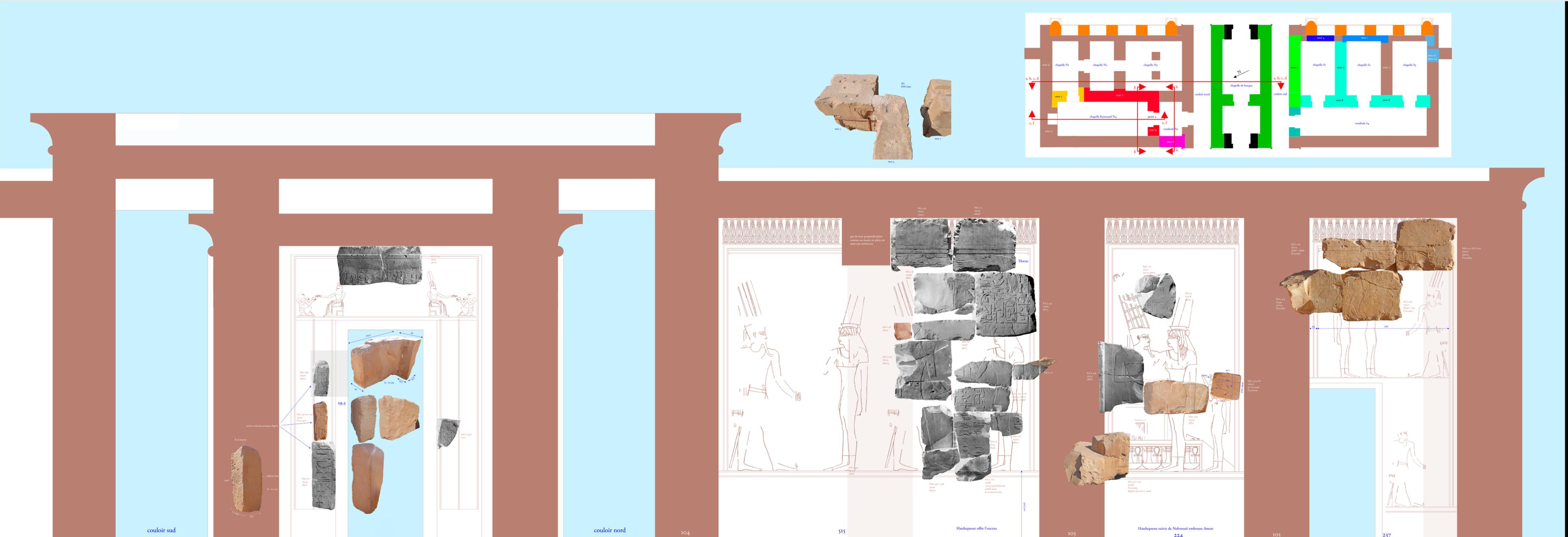


couloir sud

couloir nord

d. Chapelle de la barque : porte intérieure, parement est (PL. XXXIX, § 138)

# 7 Salles nord: murs 5, 6, 7, 9

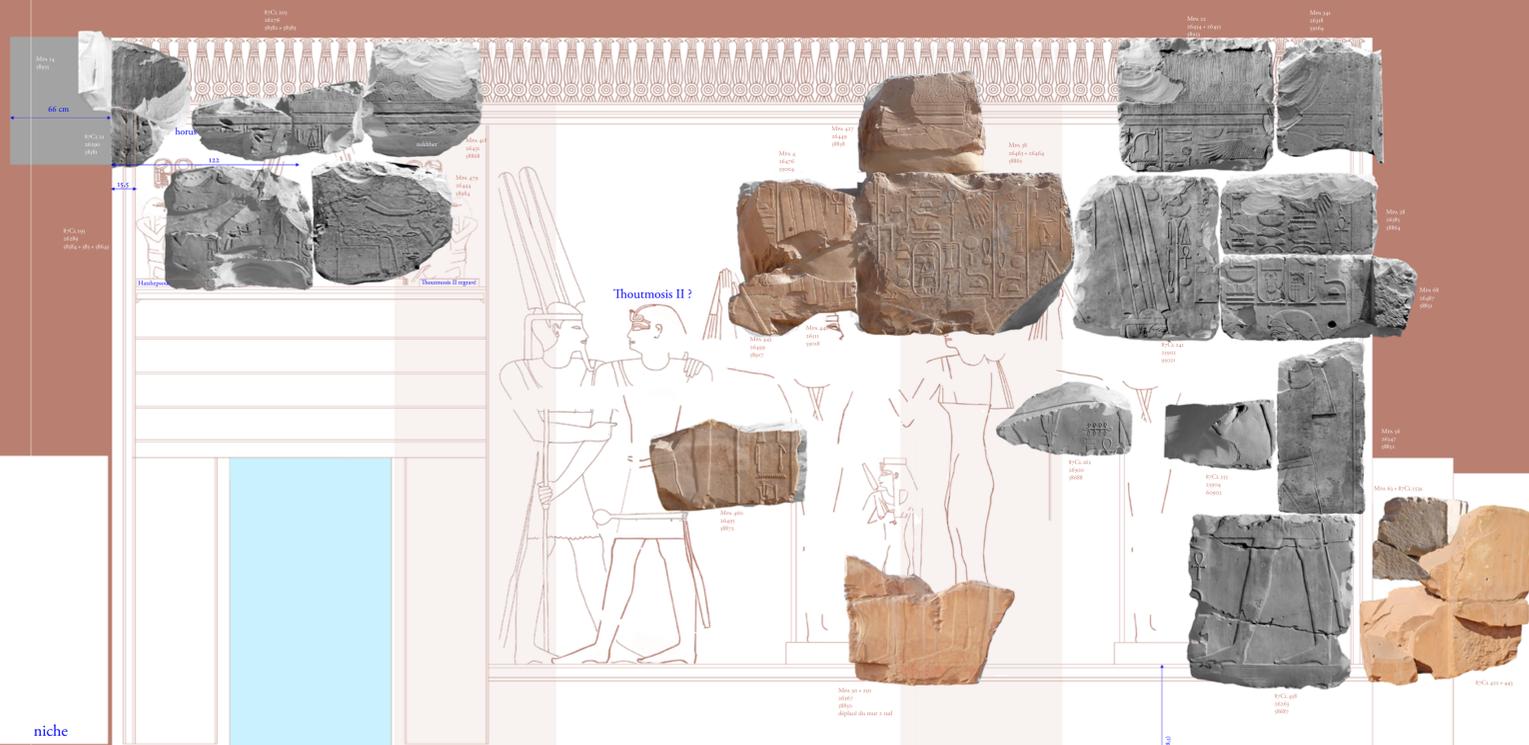
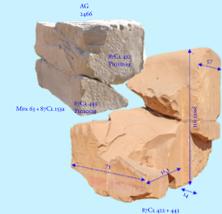


a. Chapelle de la barque : porte intérieure, parement est (PL. XXXIX, § 138)

b. Chapelle N3 : mur 7, parement est (PL. XIII ; § 66-62)

c. Chapelle N2 : mur 7, parement est (PL. XIII ; § 66-62)

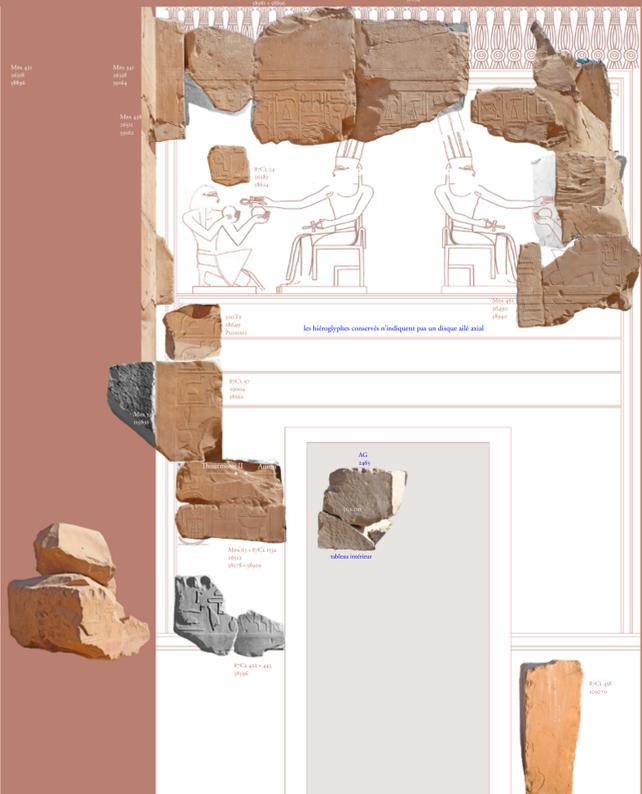
d. Chapelle N1 : mur 5, parement est (PL. XI ; § 16)



3 coudées pour niche

e. Chapelle N4 : mur 5, parement ouest (PL. X : § 53-55)

f. Chapelle N4 : mur 7, parement ouest (PL. XV : § 63-66)



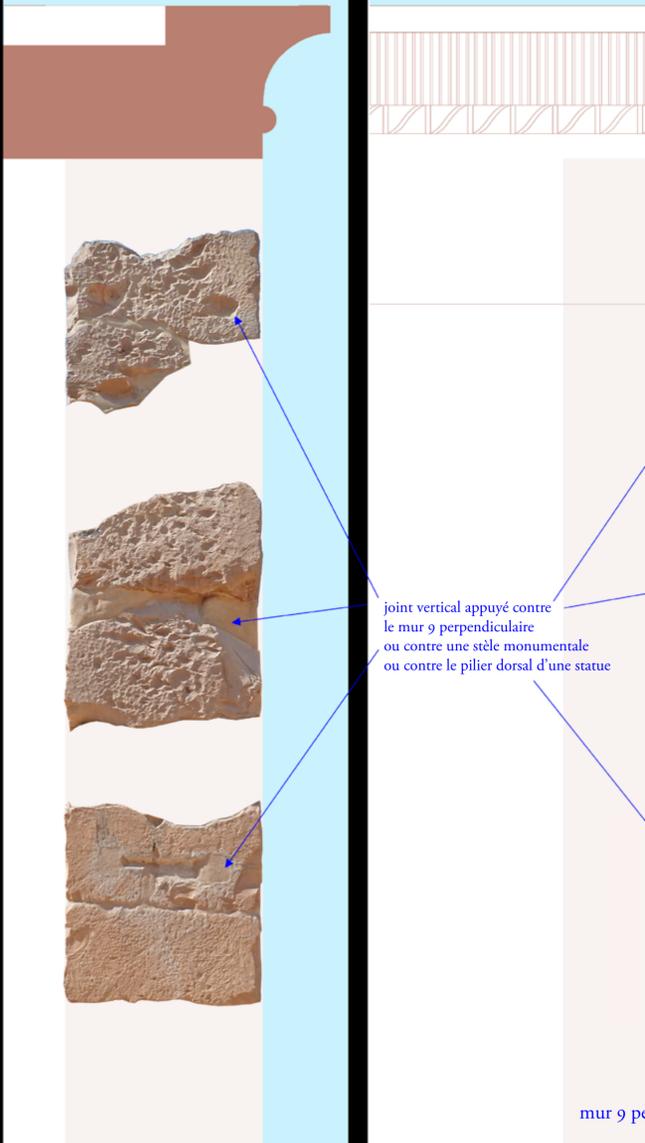
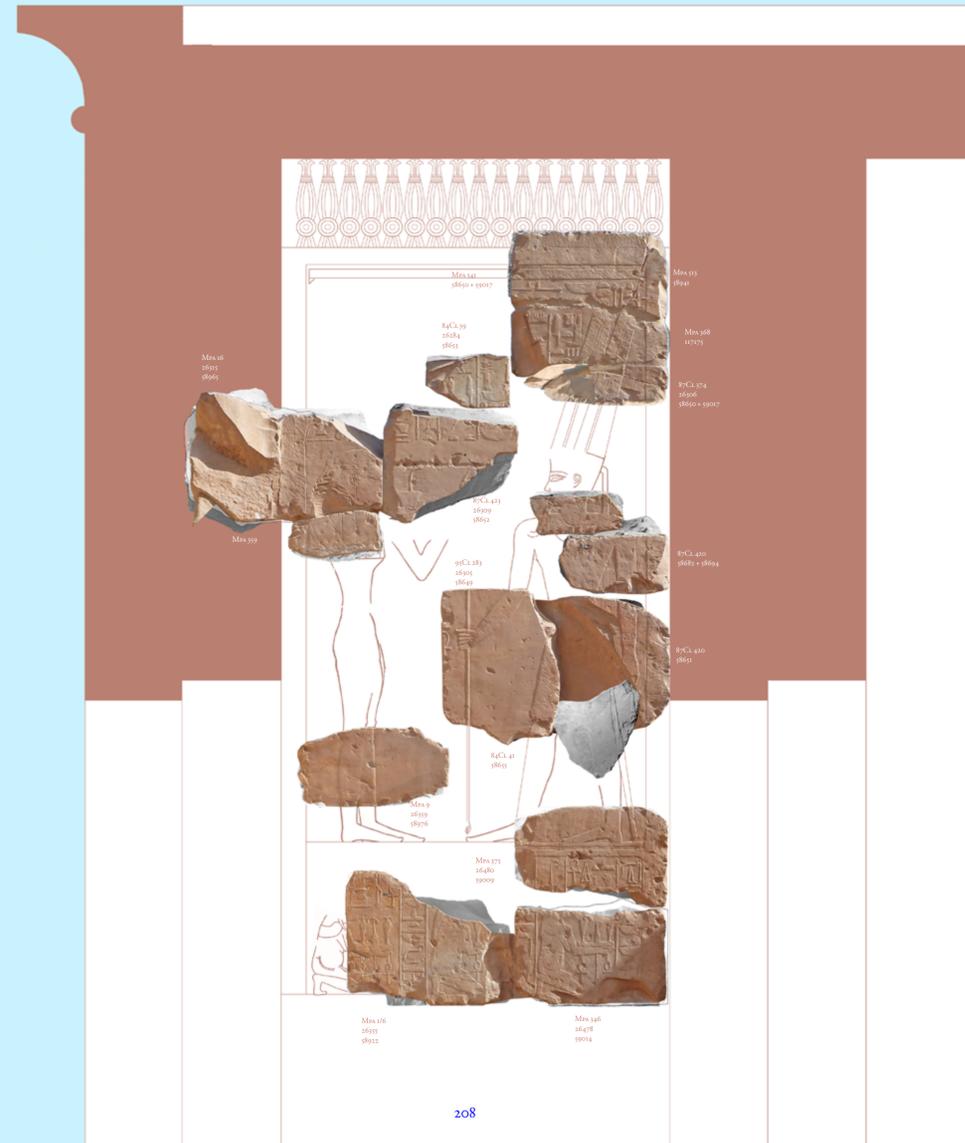
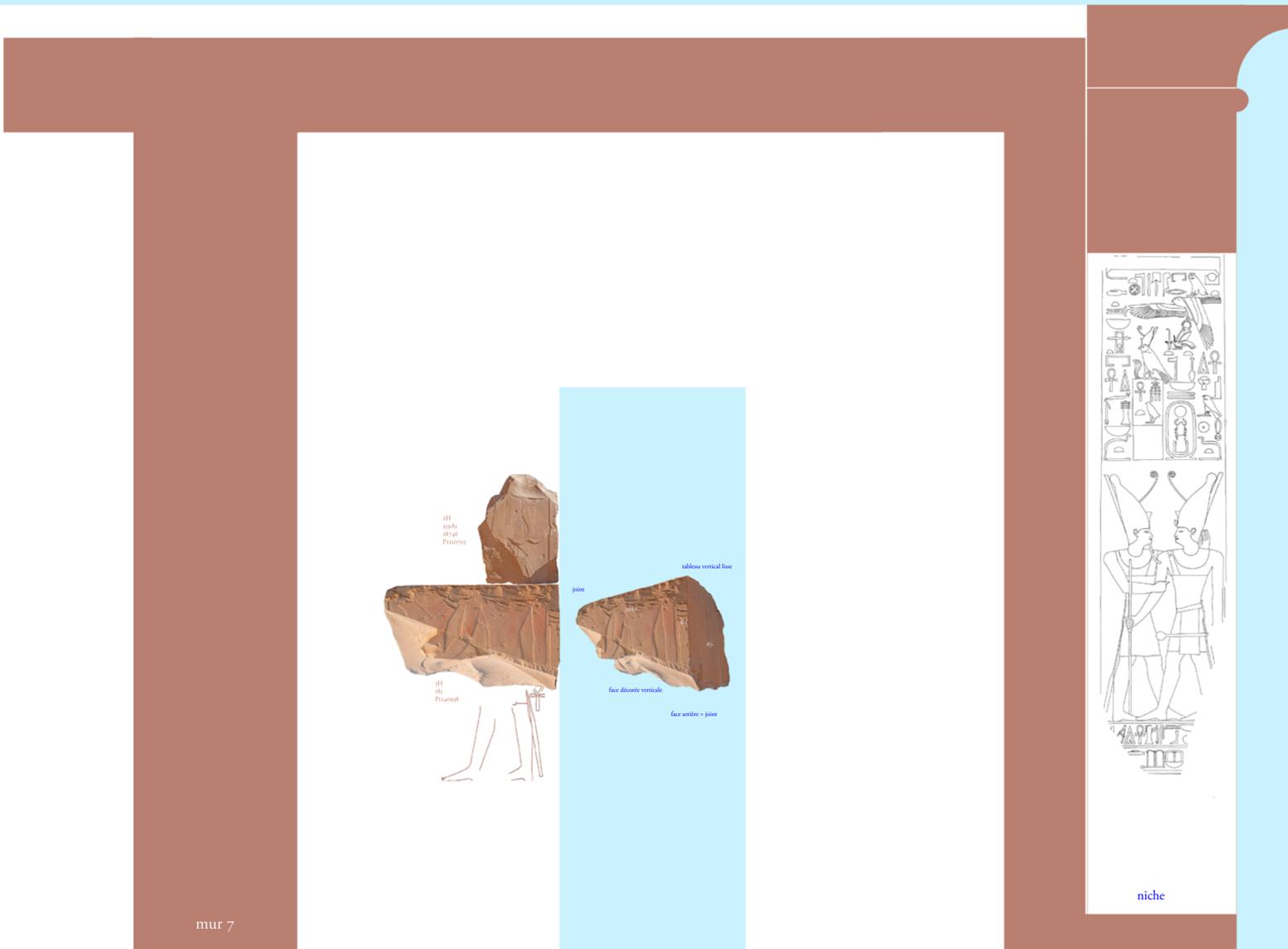
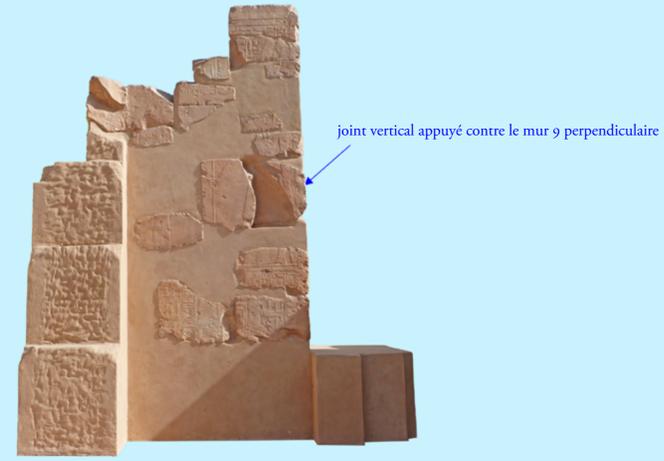
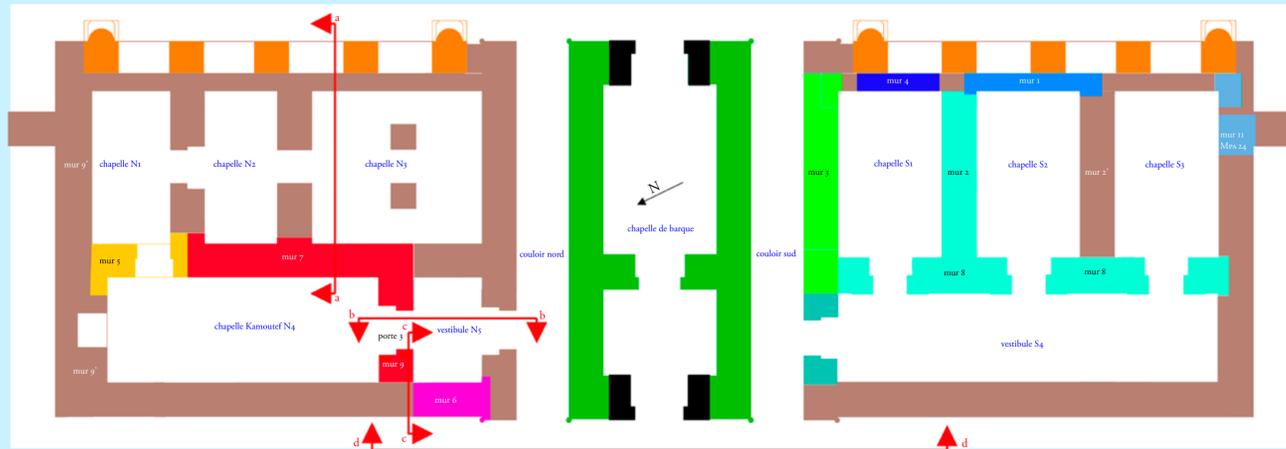
N3

g. Chapelle N4 : mur 9 + porte 3, parement nord (PL. XIX, XXIX : § 79, 90)



h. Chapelle N5 : mur 9 + porte 3, parement sud (PL. XVIII, XXVIII : § 78, 89)

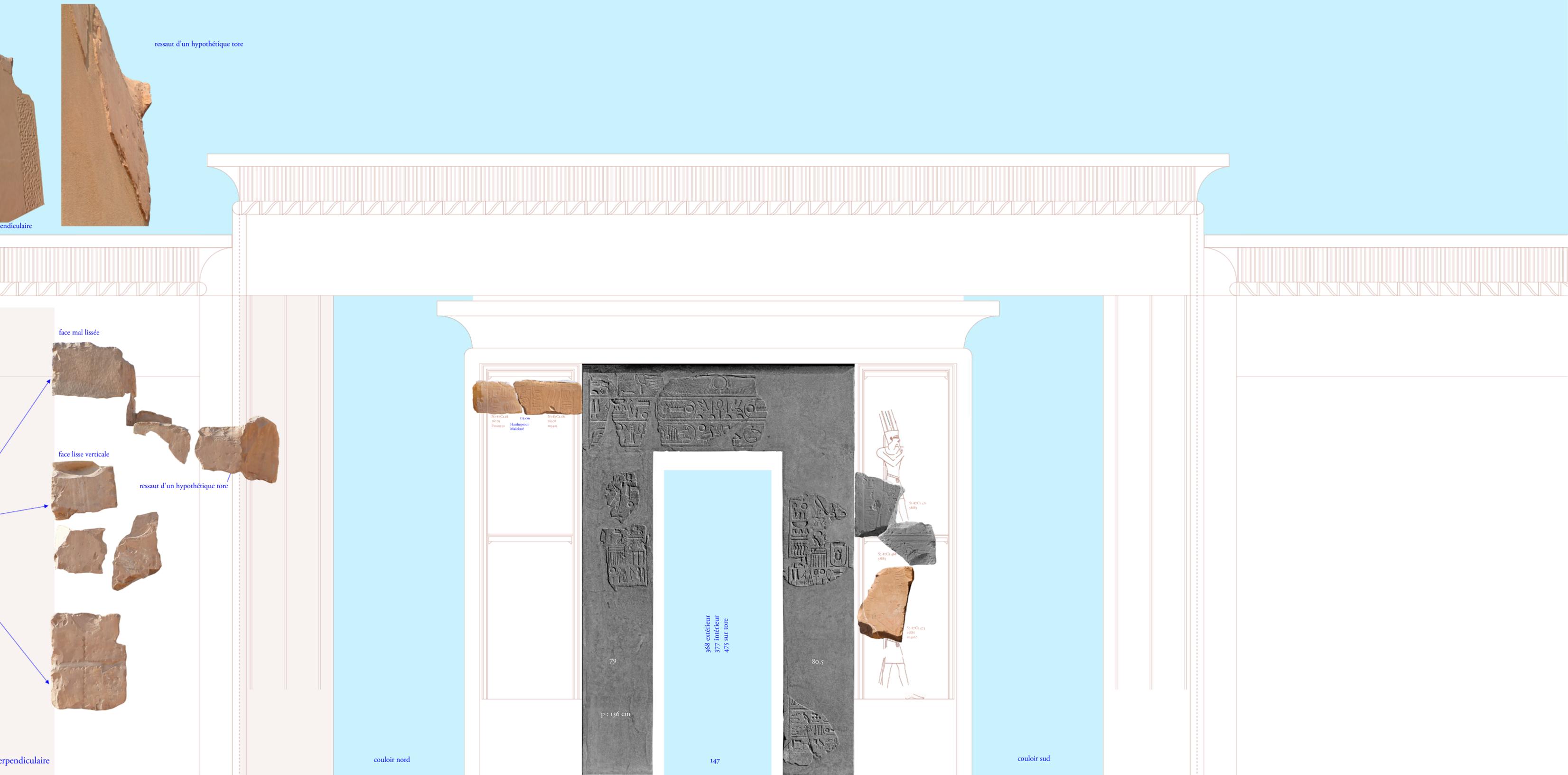
# 8 Restitution hypothétique du mur 6 et d'un passage



a. Passage de la chapelle N2 à la chapelle N3, parement sud

b. Vestibule N5 : mur 6, parement est (PL. XII : § 57-59)

c. Mur 6, joint nord

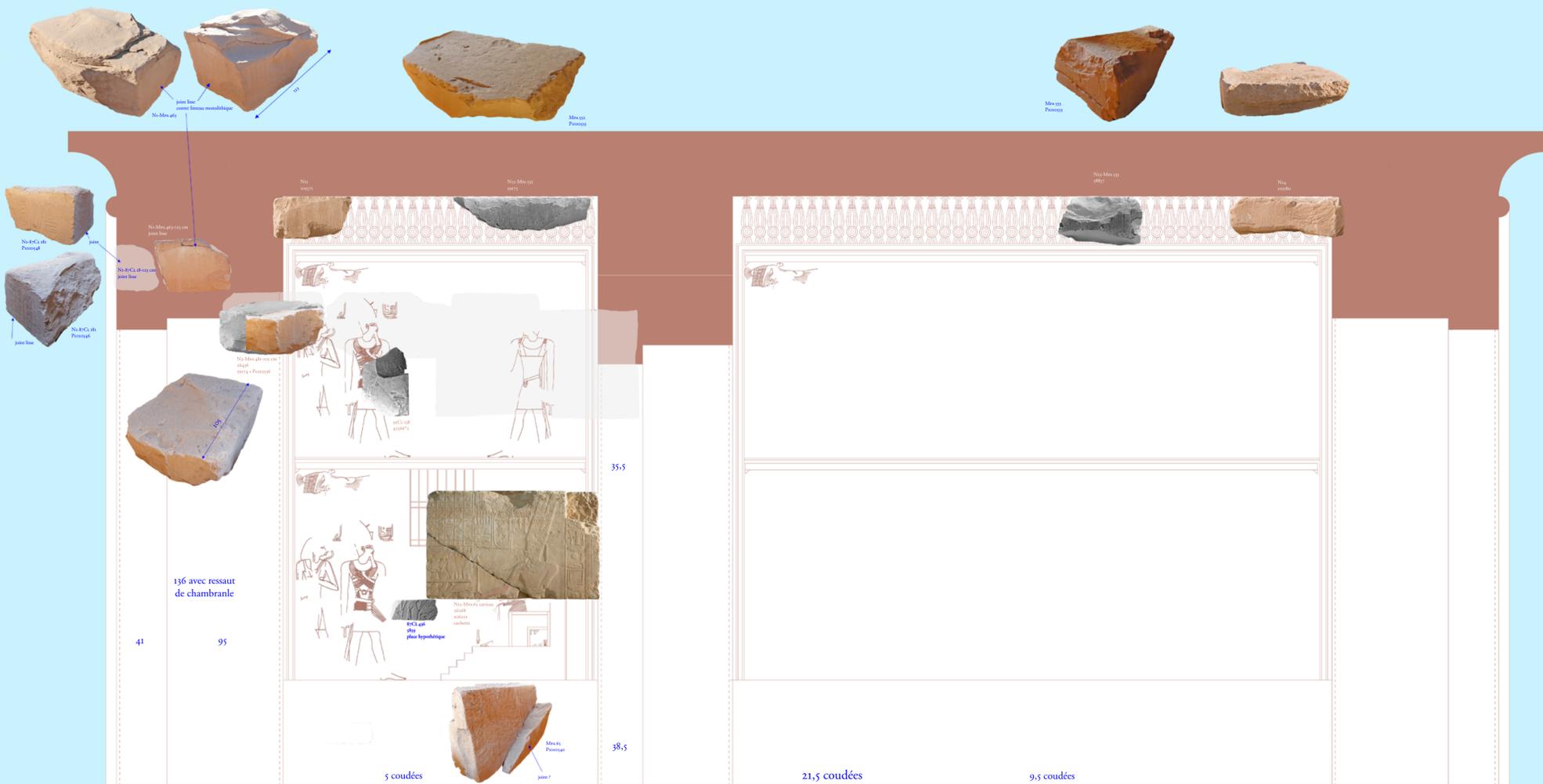


d. Façade ouest : mur 6, parement ouest

e. Chapelle de barque : façade ouest (Pl. XXXV, § 116-119)

0 10 20 30 40 50 60 70 80 90 100 cm

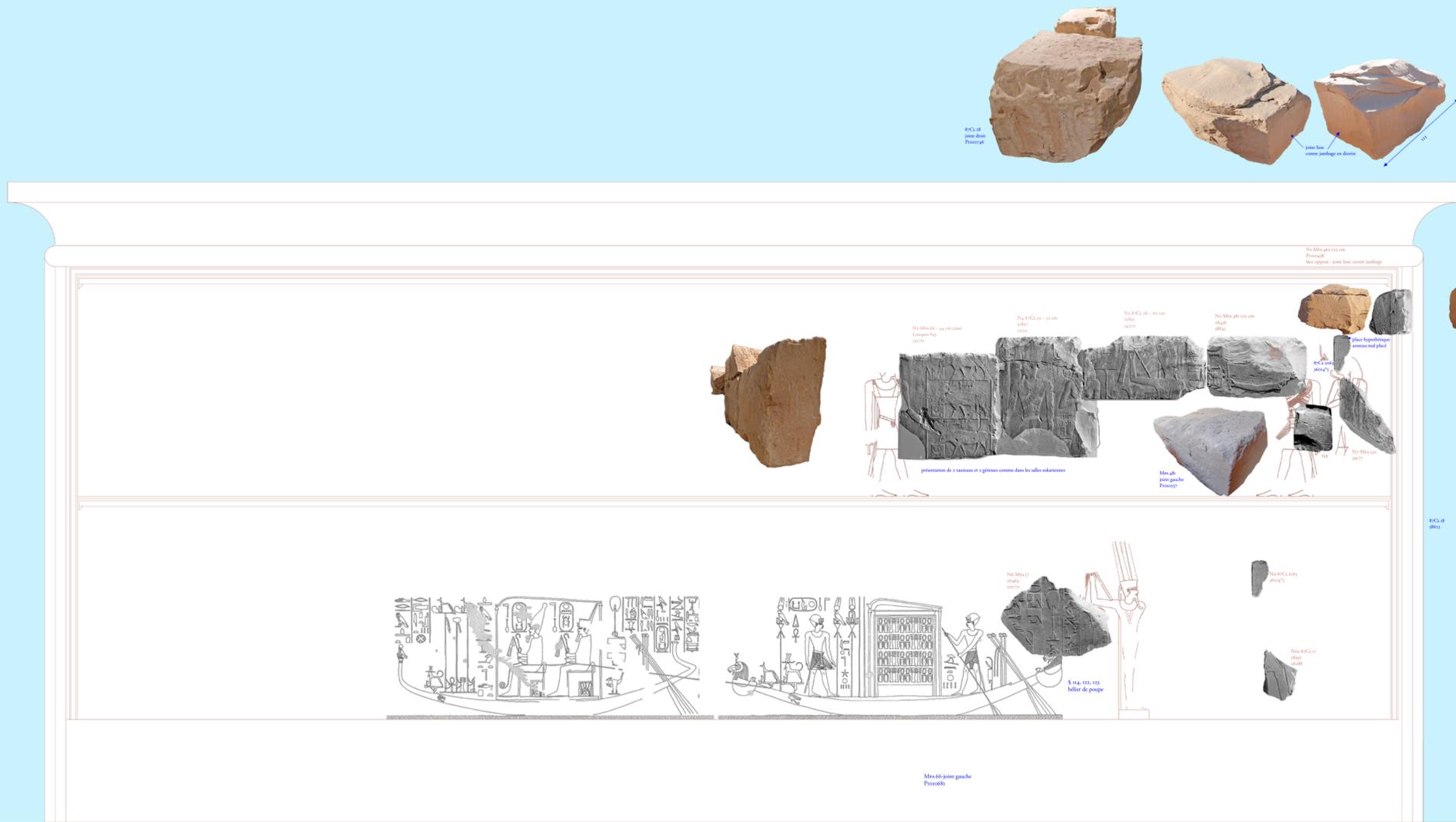
# 9 Chapelle de barque en calcaire dur



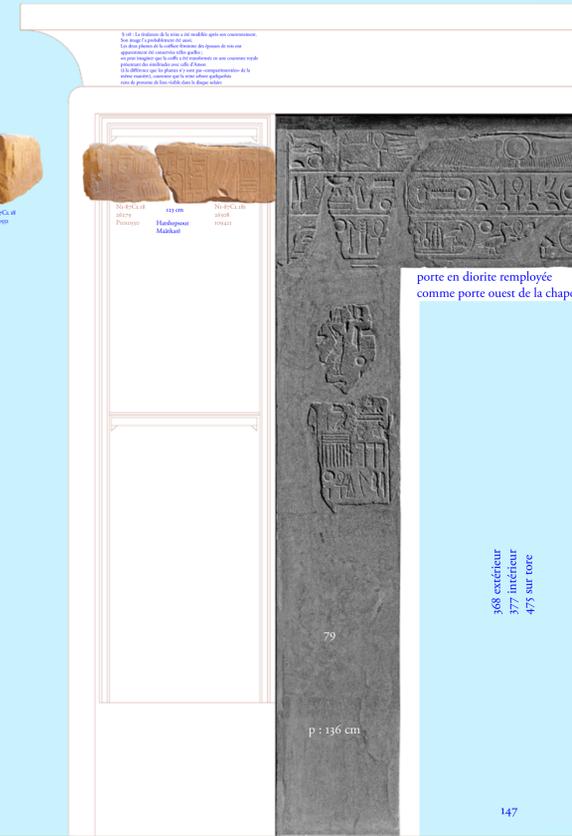
a. Côté nord du vestibule de la chapelle (PL. XXVII : § 138-139)



b. Façade ouest de la chapelle



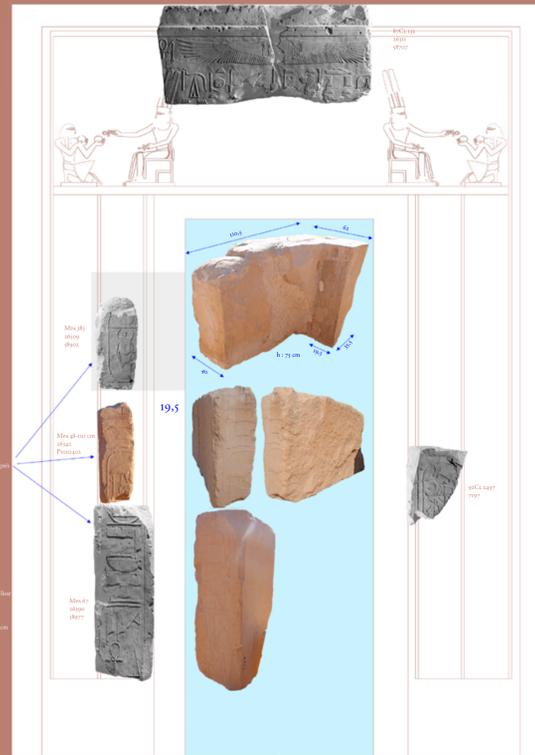
e. Parement extérieur nord de la chapelle (PL. XXXVI : § 122-130)



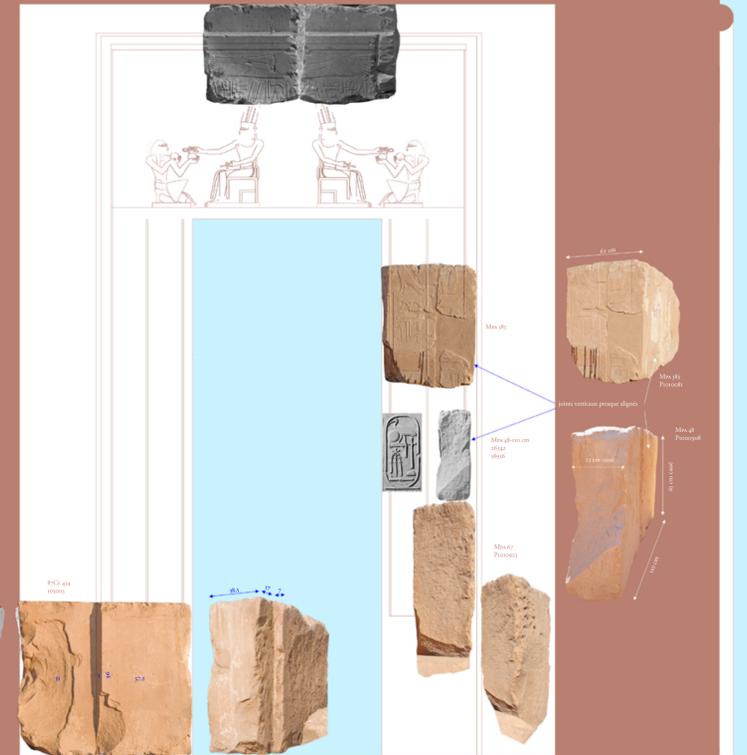
f. Façade ouest de la chapelle



le Rouge



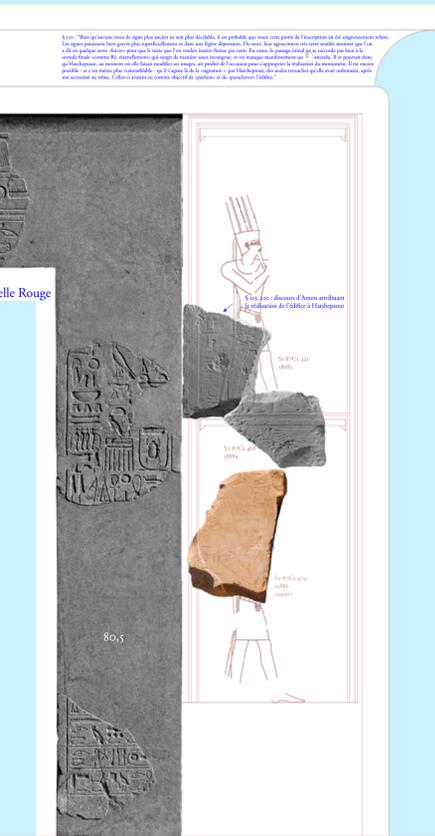
c. Porte intérieure, parement est (PL. XXXIX ; § 138)



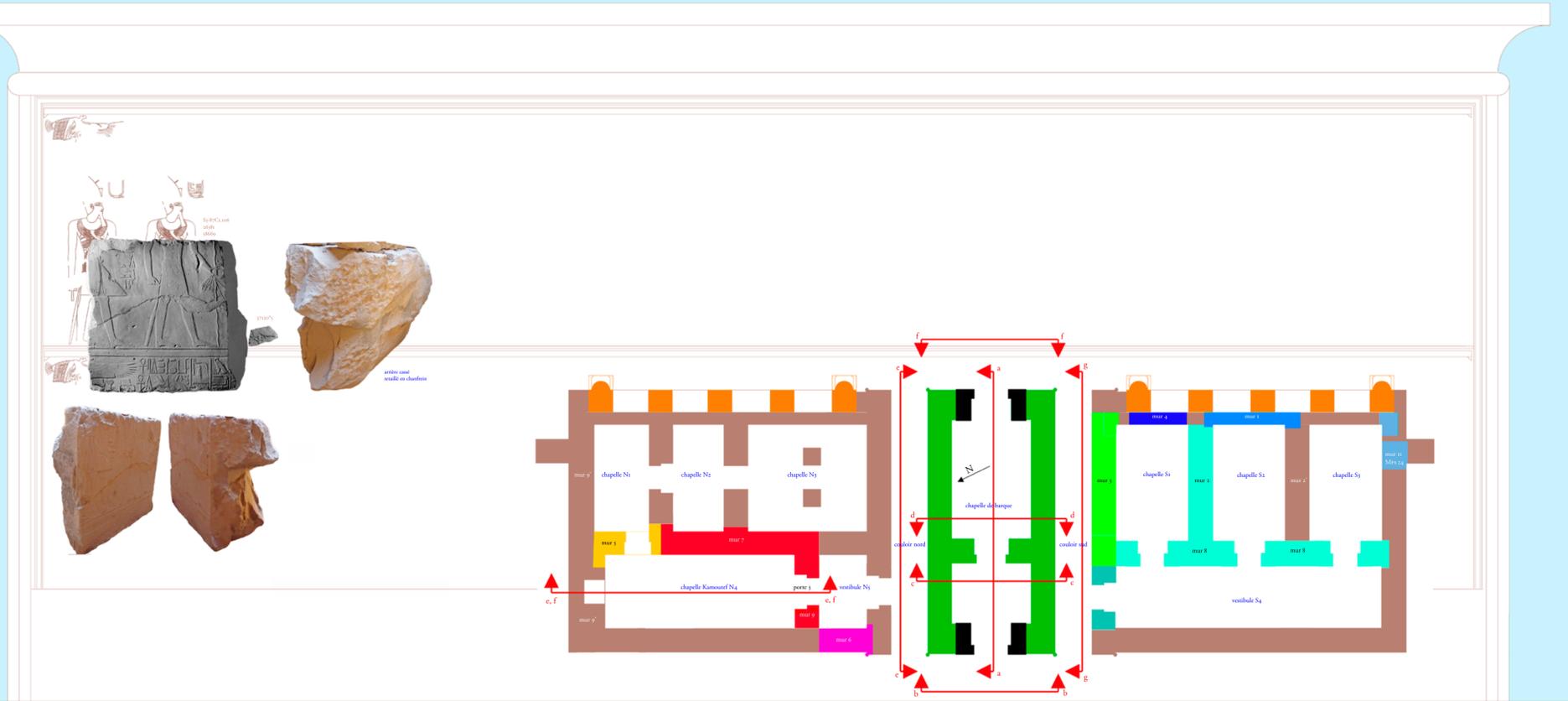
d. Porte intérieure, parement ouest (PL. XXXVIII ; § 137)

0 10 20 30 40 50 60 70 80 90 100 cm

apelle



le Rouge

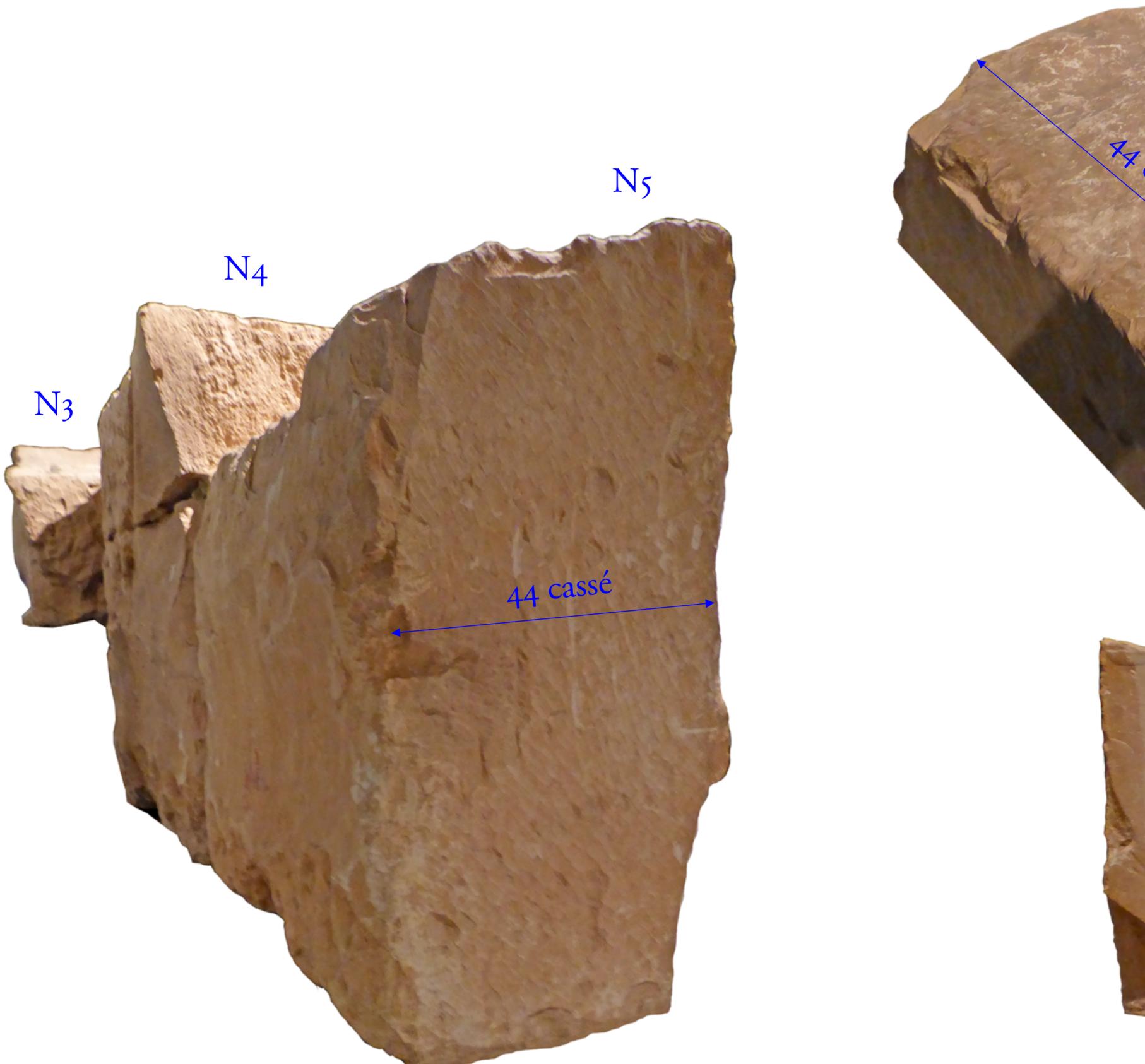
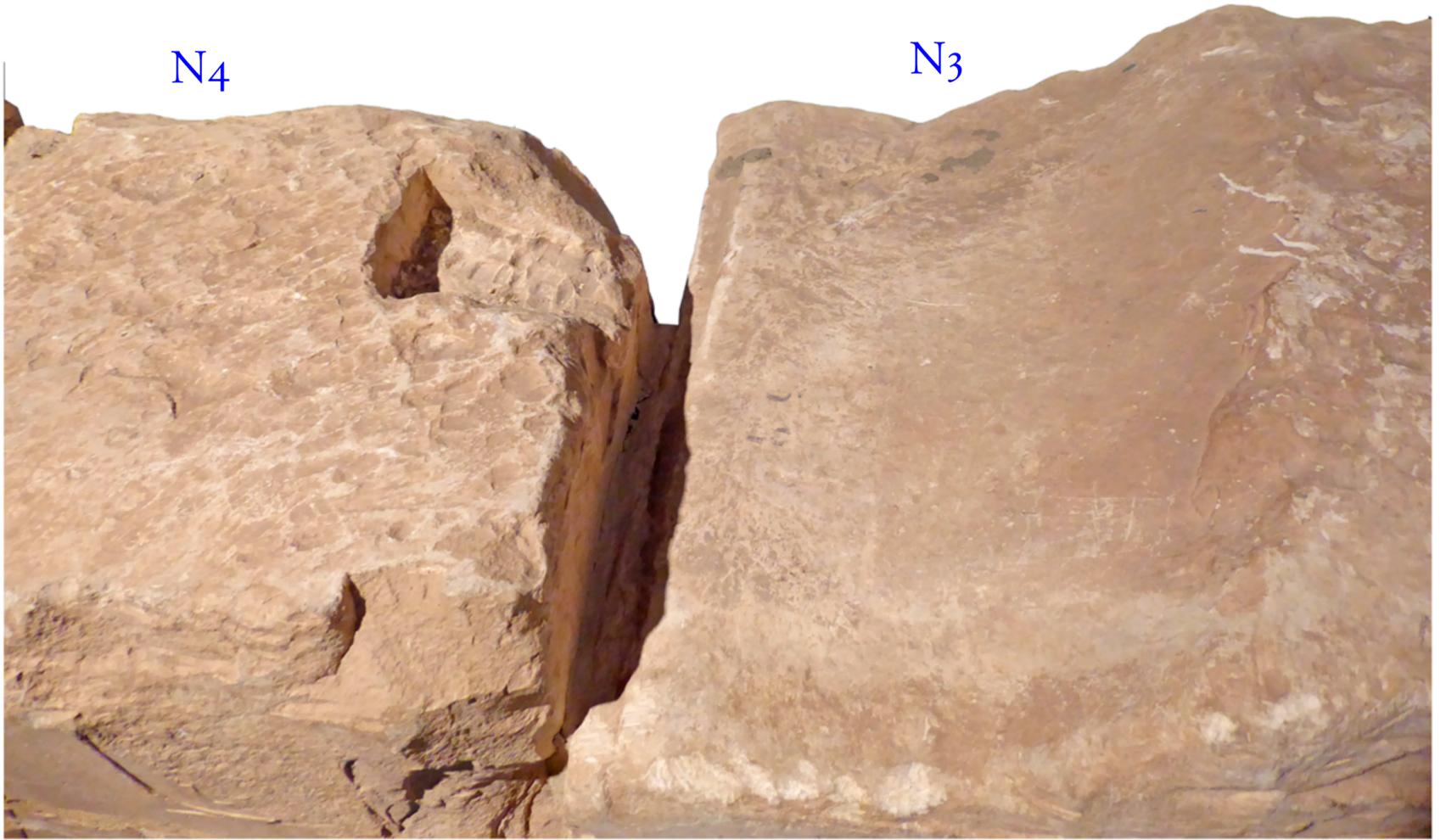


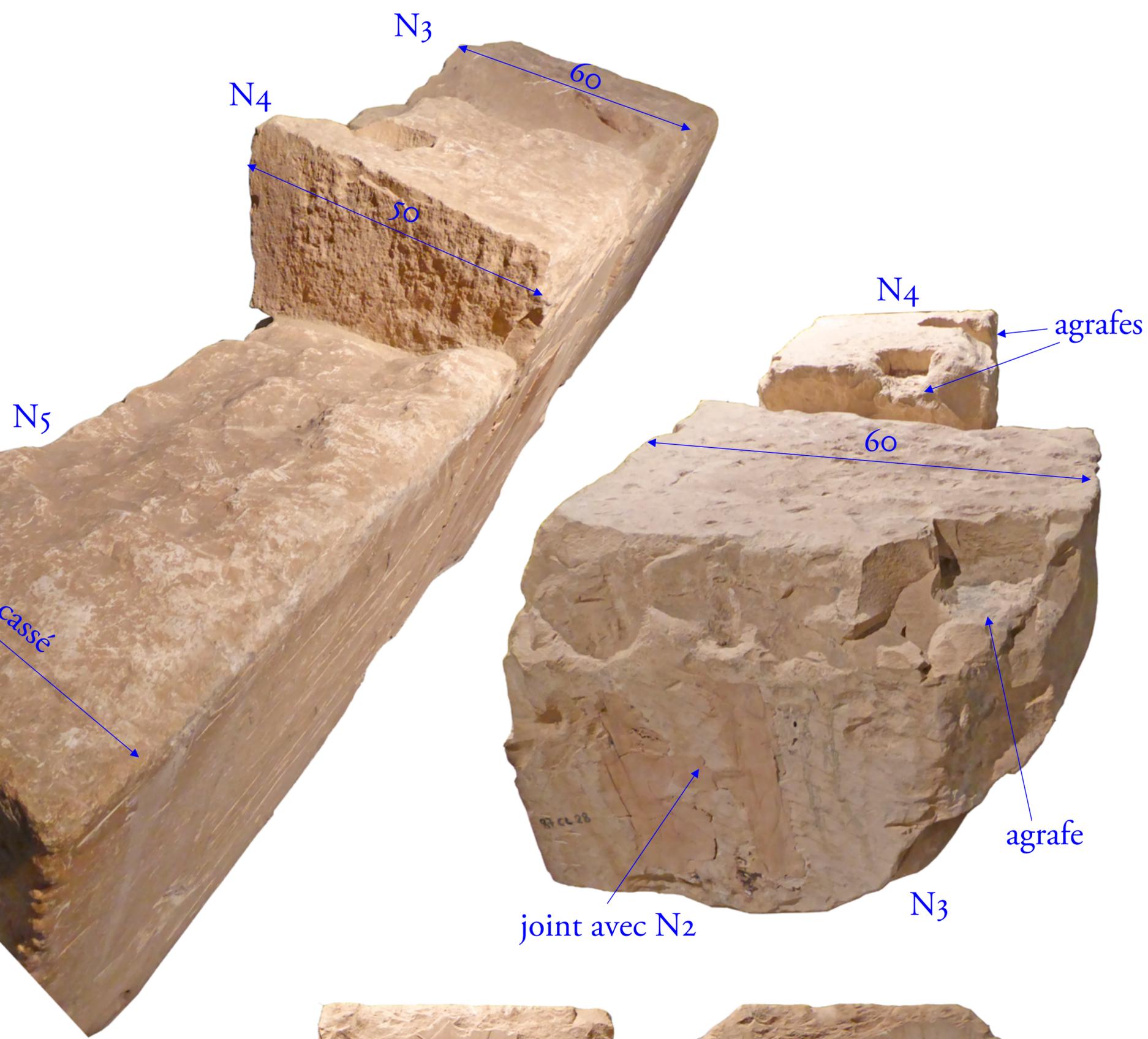
g. Parement extérieur sud de la chapelle (PL. XXXVII ; § 135)

0 10 20 30 40 50 60 70 80 90 100 cm

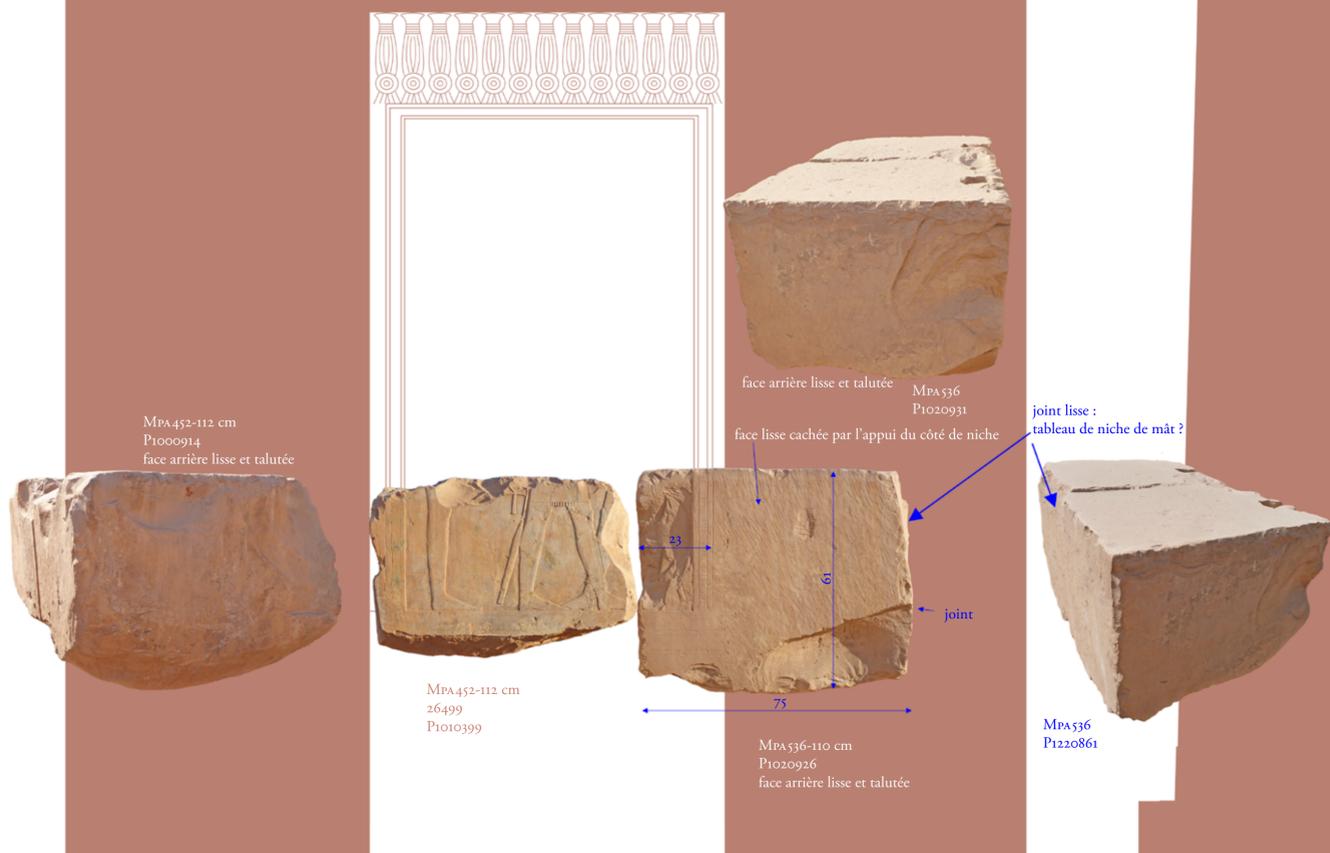
PL. XXXV ; § 116-119)

# 10 Côté nord, parement nord: assemblage du musée

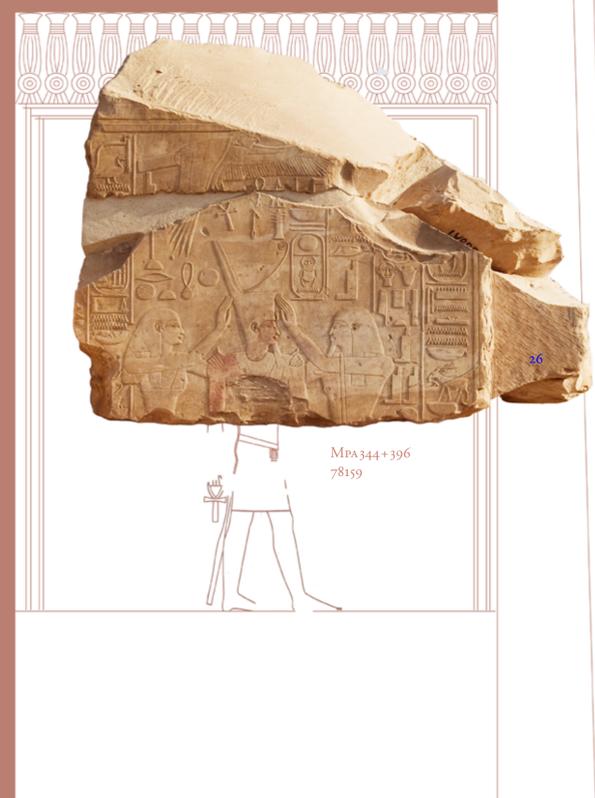




# 11 Niches du pylône



a. Fond de la niche 1 (PL. XLIII ; § 154)



b. Parement sud du refend (PL. XLI ; § 150)



MRA 344+  
P1020077



MRA 344  
78166

c. Parement est du



enroulement du tore montant vers l'axe du pylône



Mpa344+370  
P1010396

ressaut vertical du joint



enroulement du tore montant vers l'axe du pylône



appui contre un parement lisse et vertical

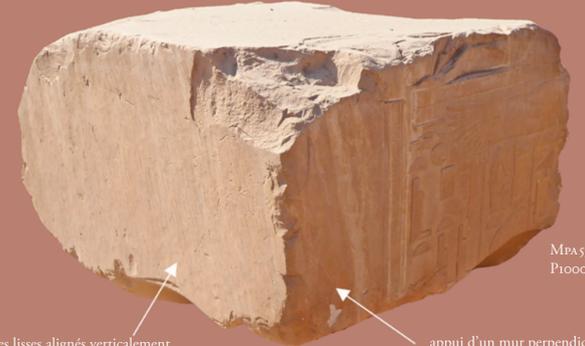
Mpa344+370 nord-  
78163



face arrière disparue

face lisse formant le côté d'une niche de mât

Mpa531  
70A1  
P1240657



Mpa531  
P1000911

faces lisses alignés verticalement pour former le côté d'une niche de mât)

appui d'un mur perpendiculaire servant de fond à la niche de mât



87Cl.307  
P1020680



Mpa531-cassé  
28804  
58964-P1270246

alignement vertical des joints ravalés comme le parement d'une niche de mât

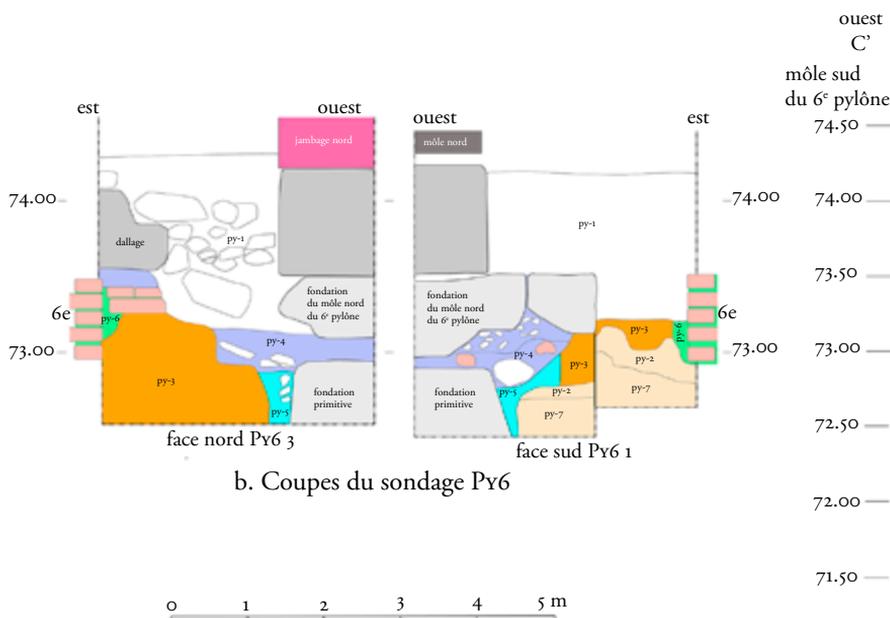


87Cl.307  
26301  
58708-P1010395

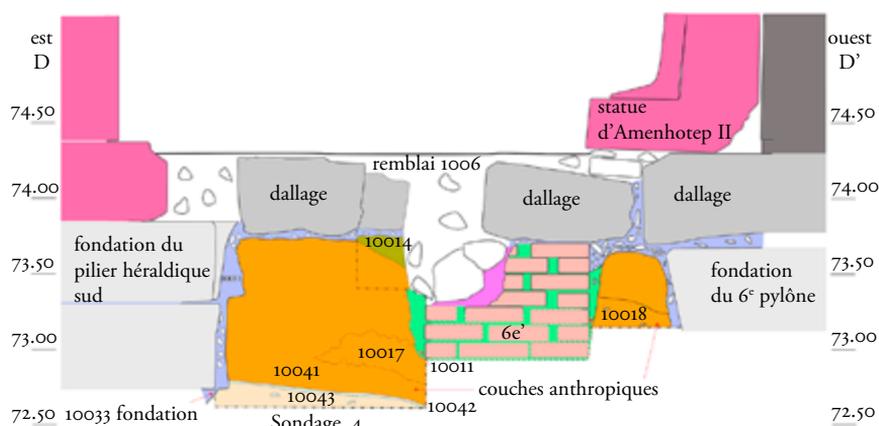
# 12 Plan et coupes stratigraphiques de la cour axiale du 6<sup>e</sup> pylône



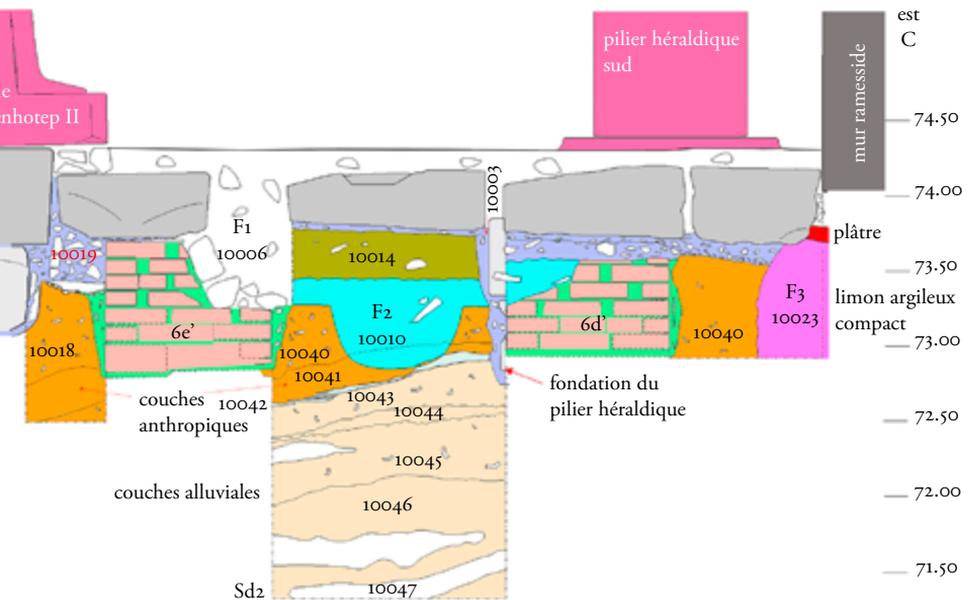
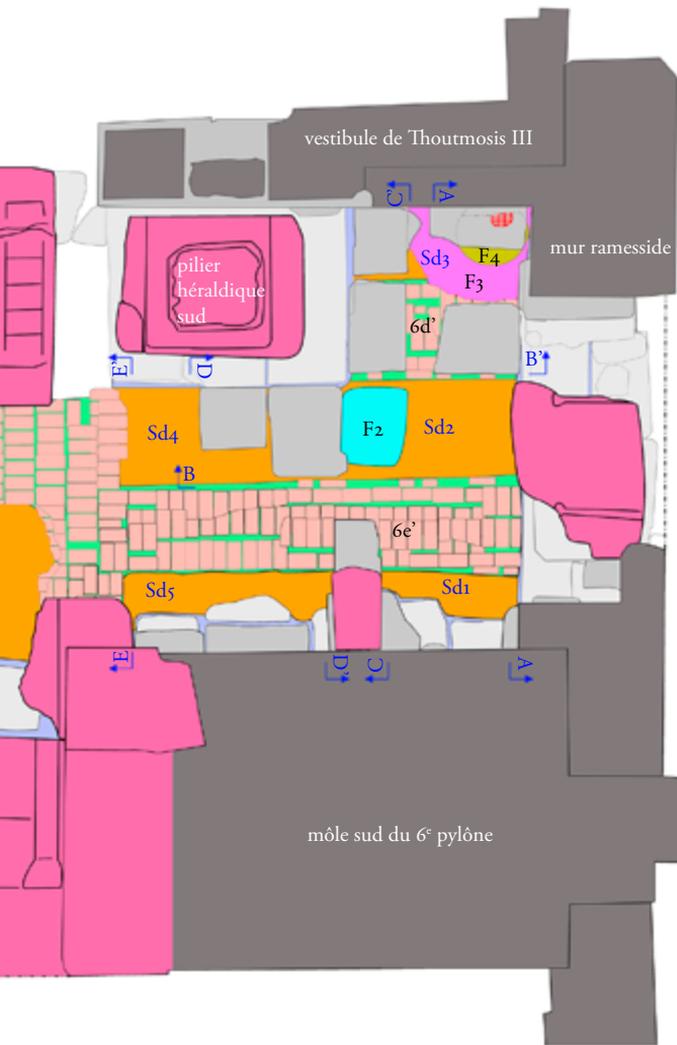
a. Plan de la cour axiale



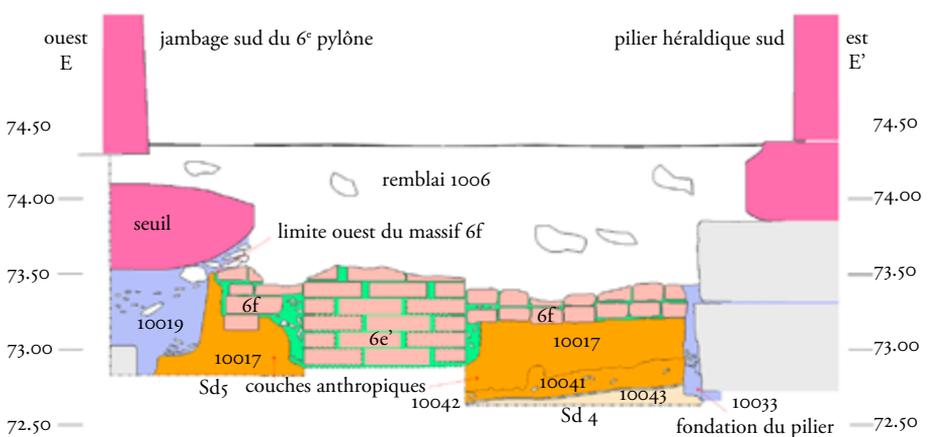
b. Coupes du sondage Py6



d. Face nord de la coupe est-ouest DD' de la moitié sud de la cour axiale

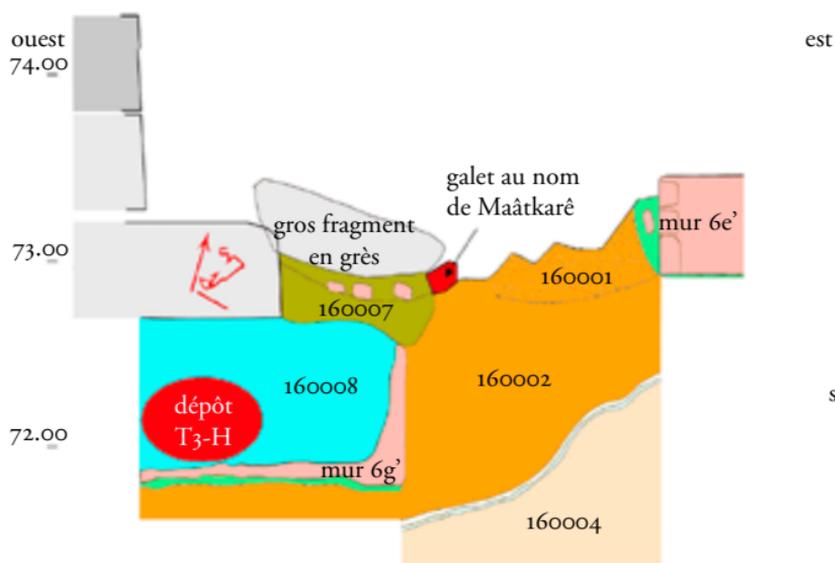


Face nord de la coupe ouest-est dans la moitié sud de la cour axiale du 6<sup>e</sup> pylône

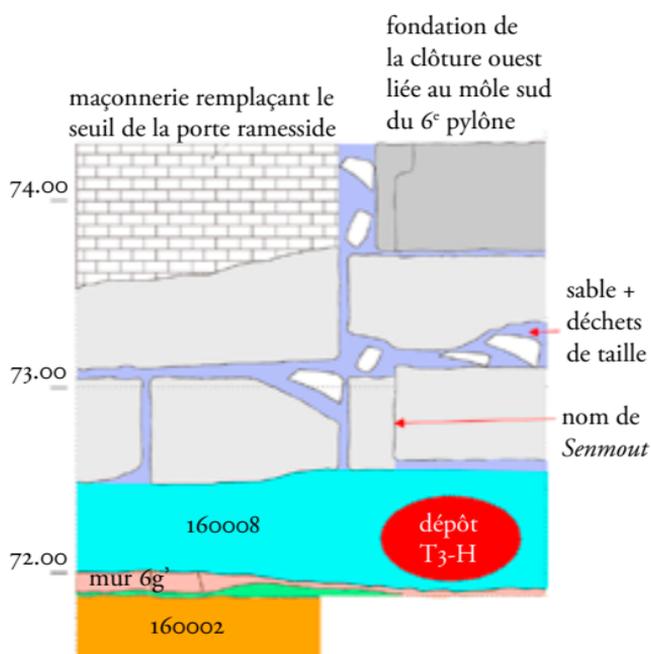


e. Face nord de la coupe ouest-est au sud de l'axe de la cour du 6<sup>e</sup> pylône

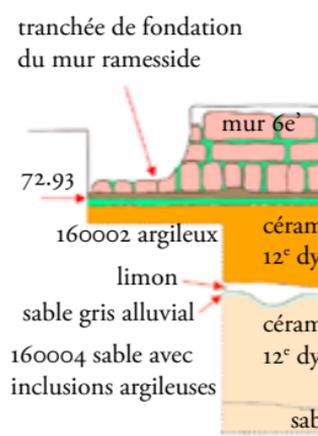
# 13 Coupes stratigraphiques de la cour sud du 6<sup>e</sup> pylône



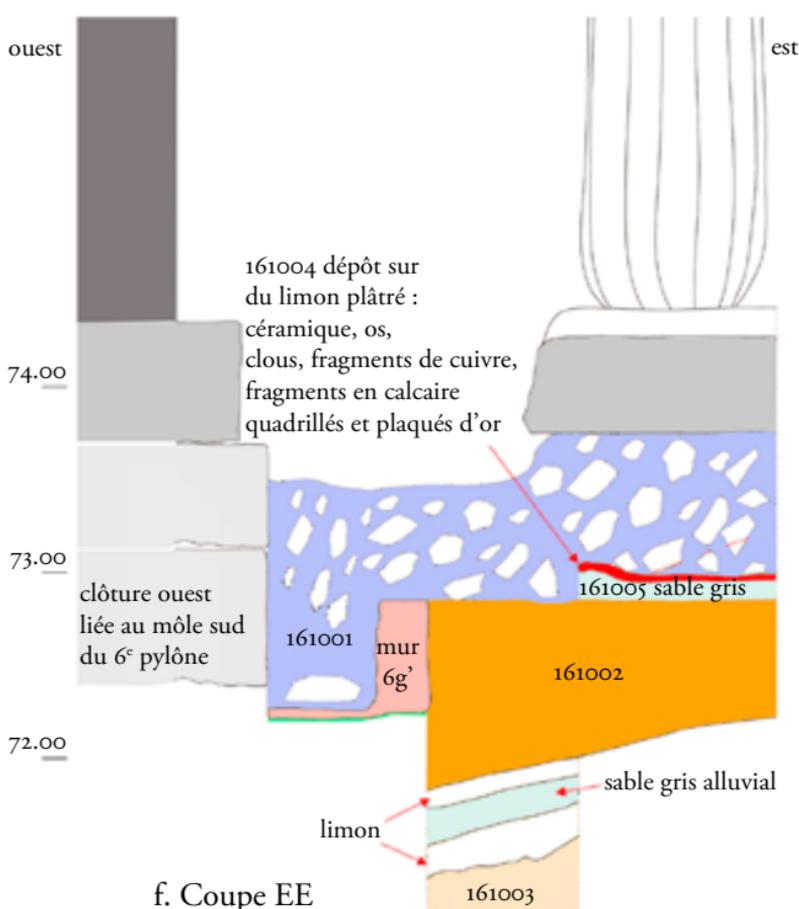
a. Coupe nord



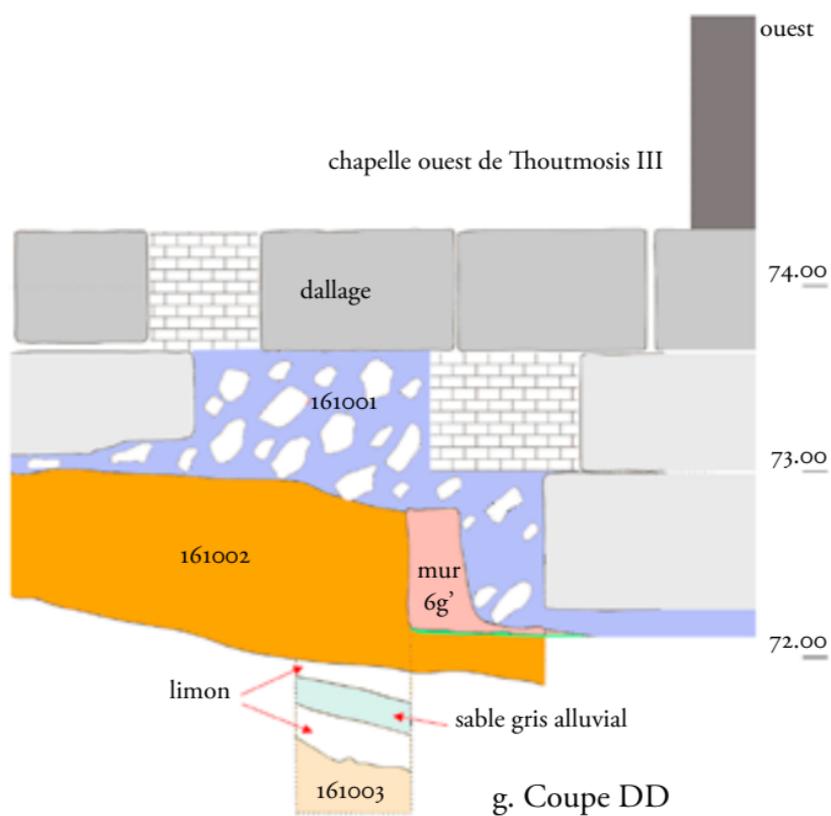
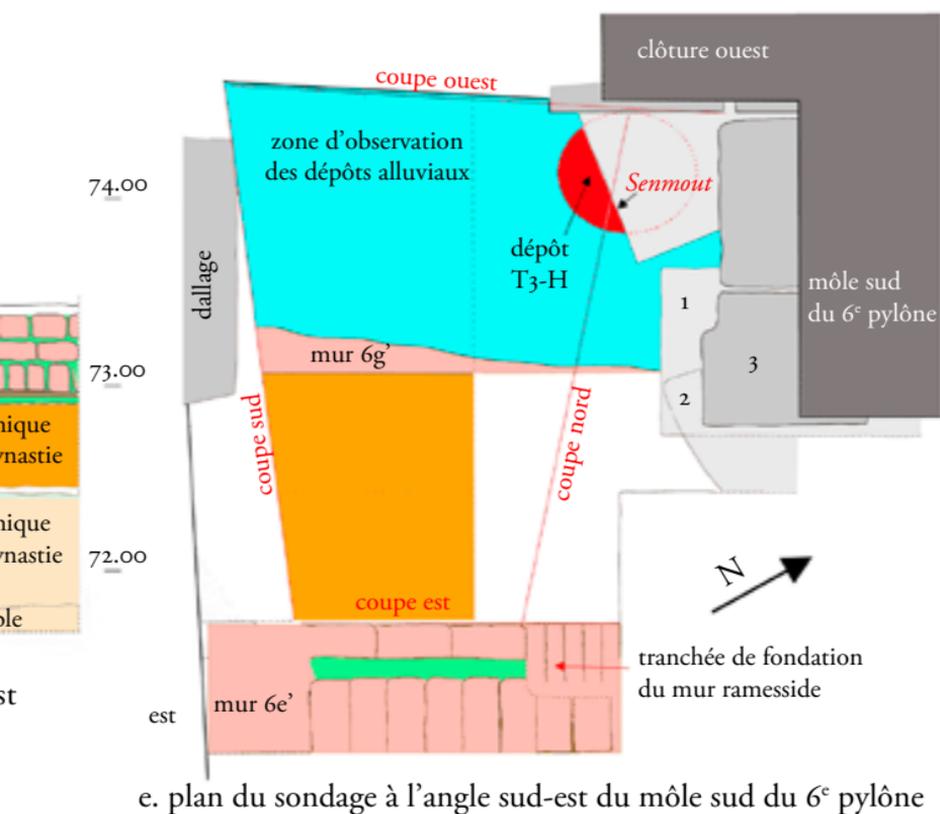
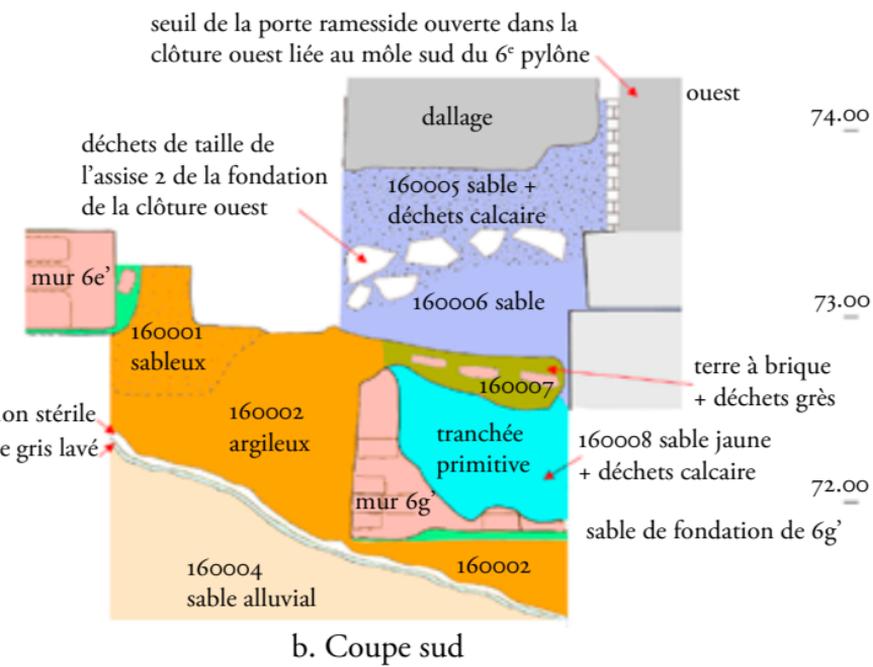
c. Coupe ouest



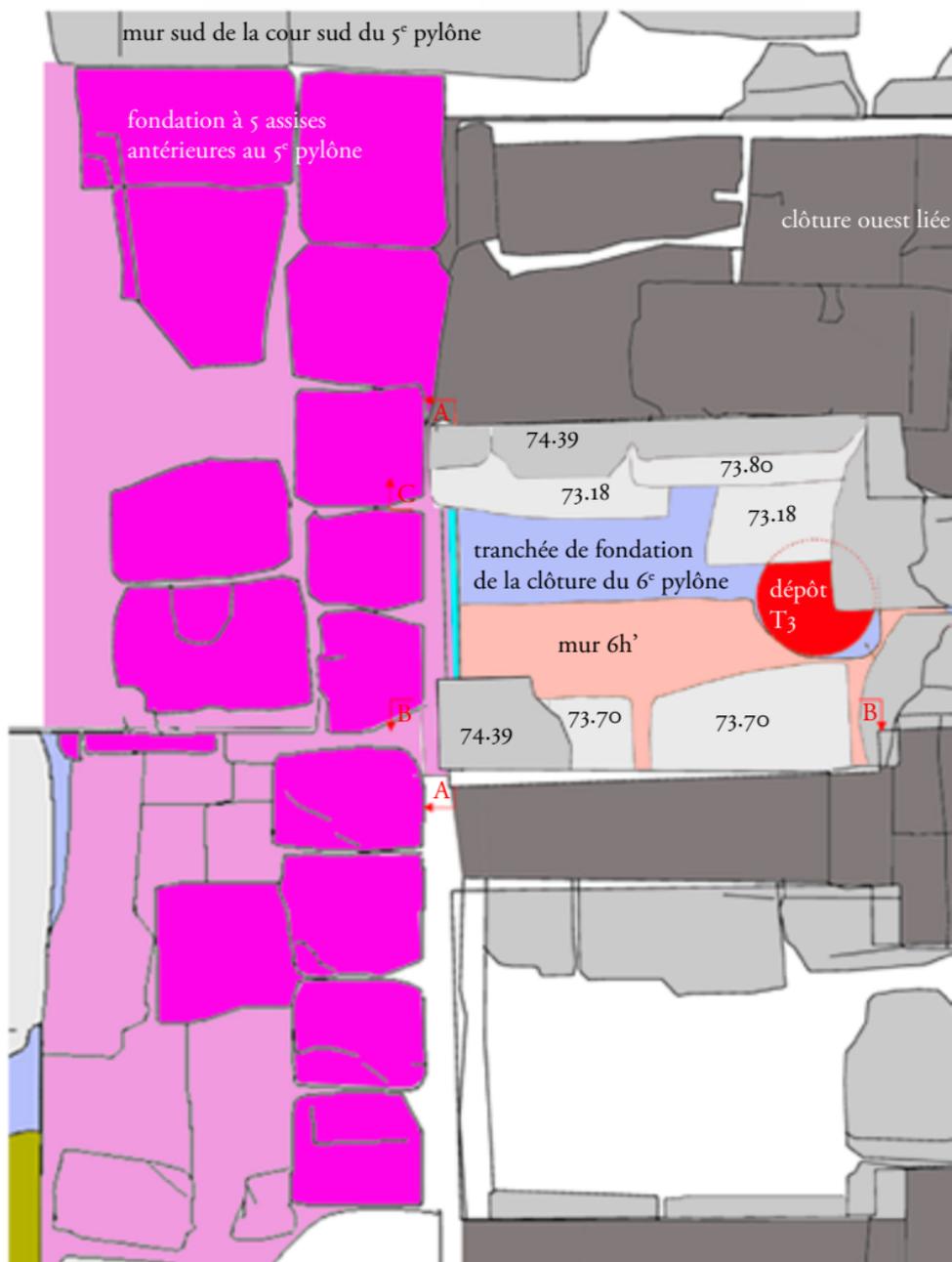
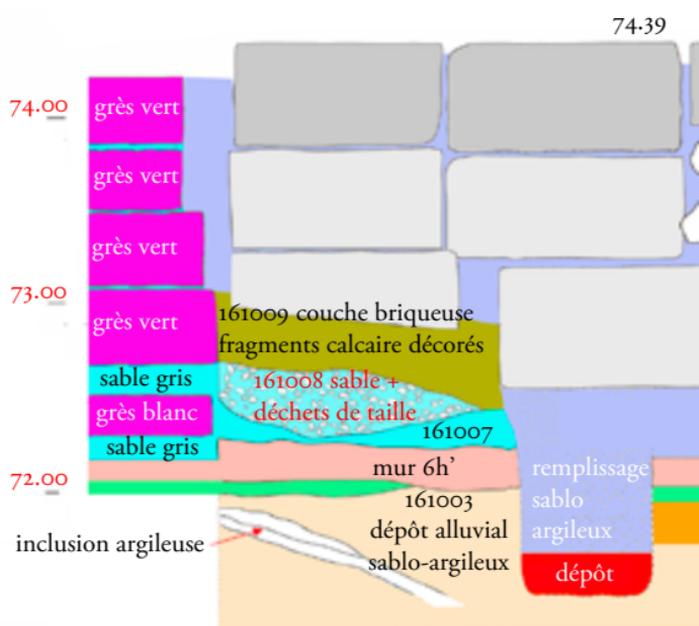
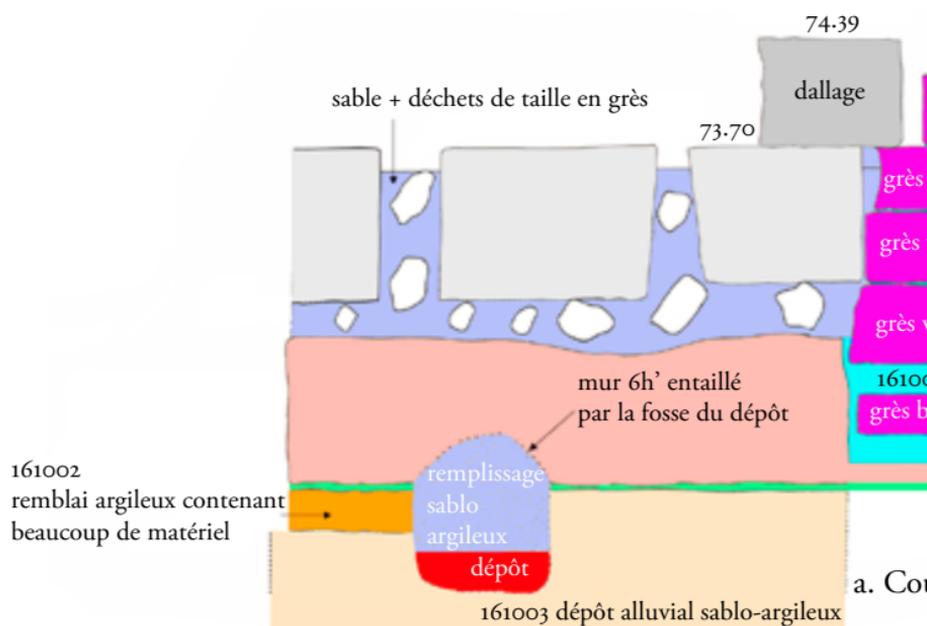
d. Coupe est



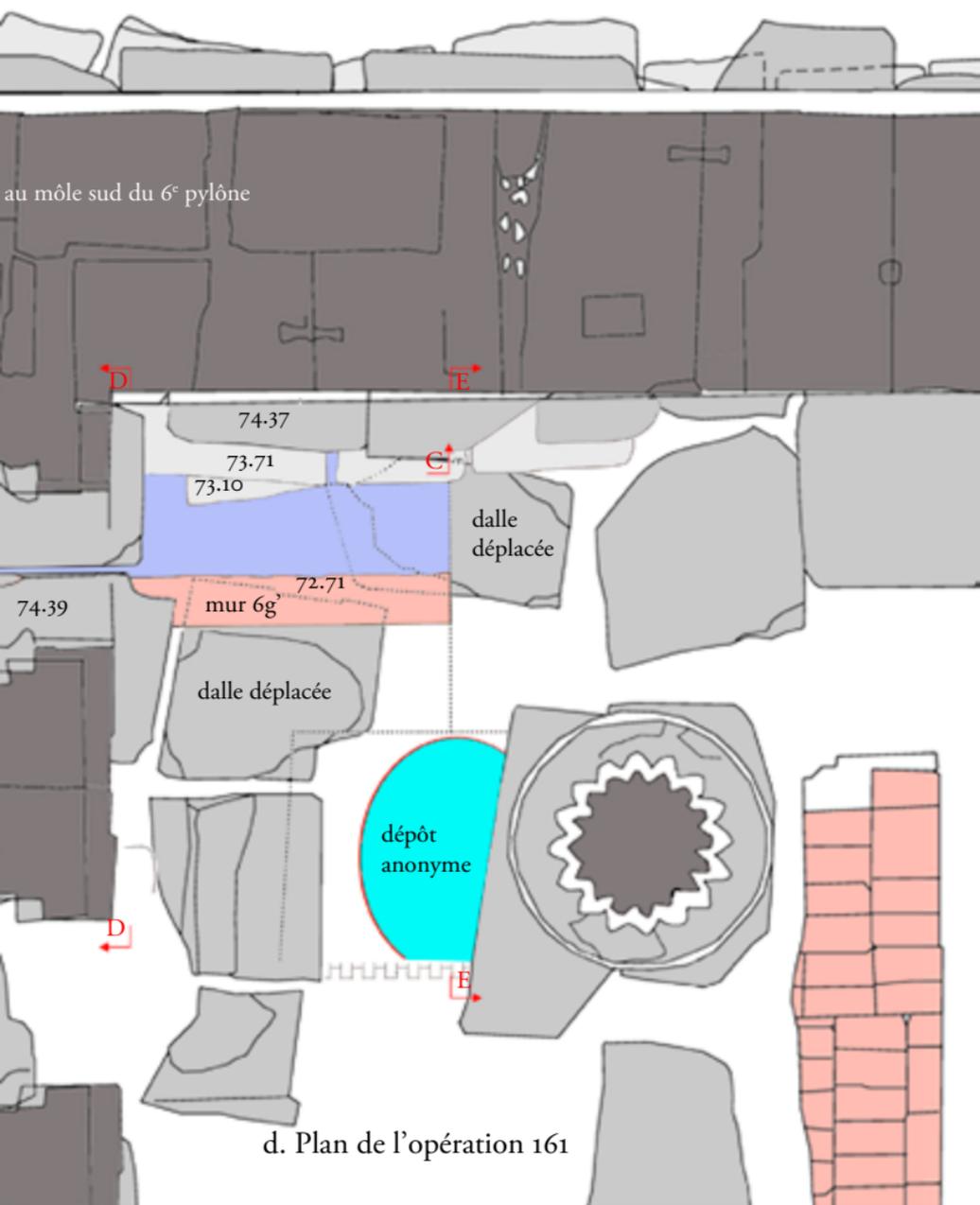
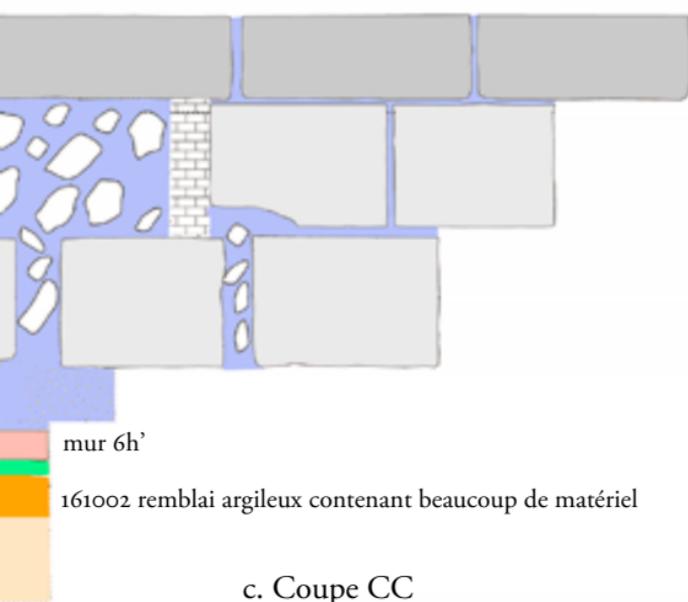
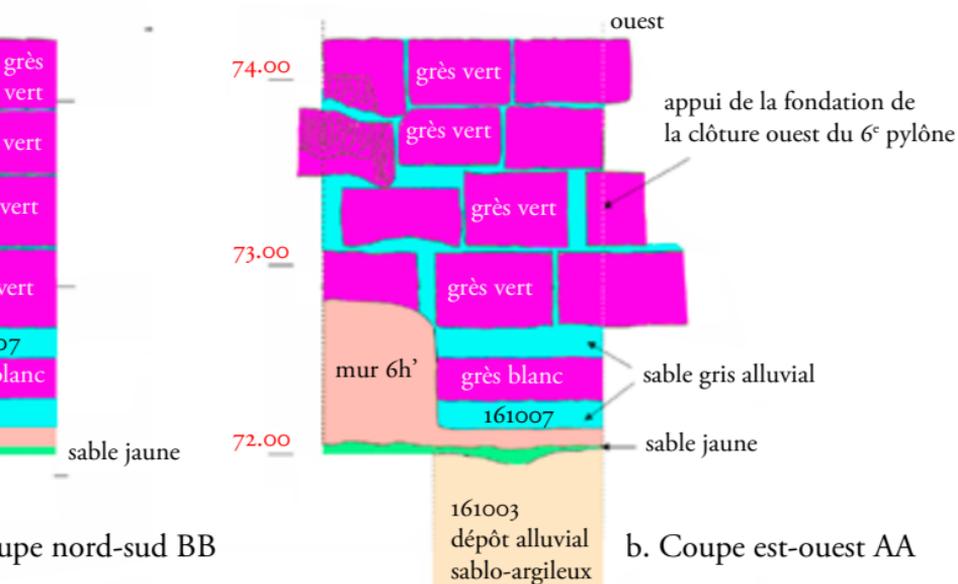
f. Coupe EE



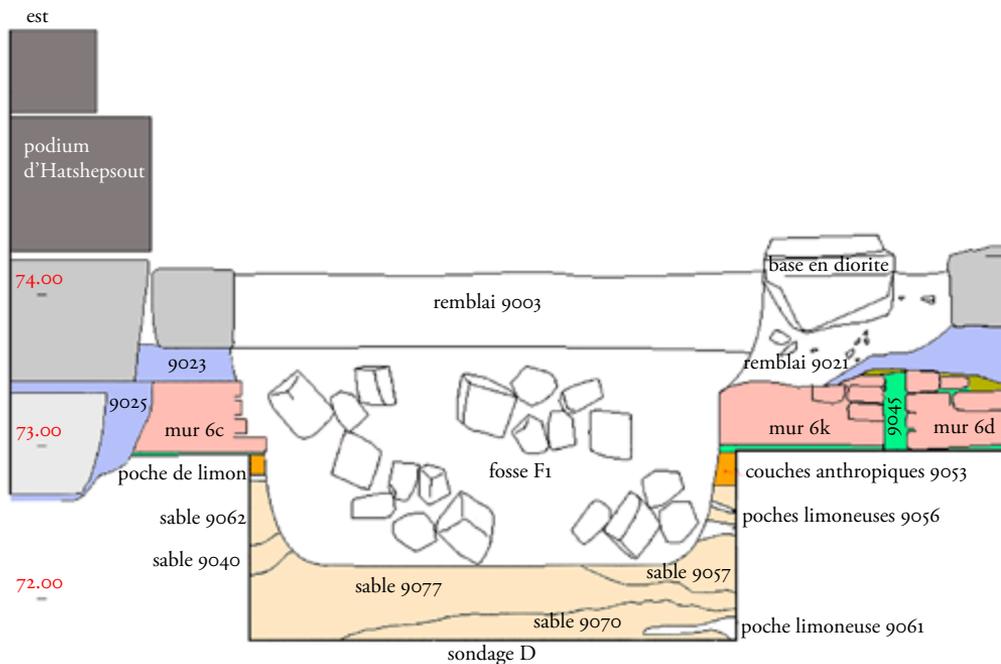
# 14 Coupes stratigraphiques à l'angle sud-ouest de la



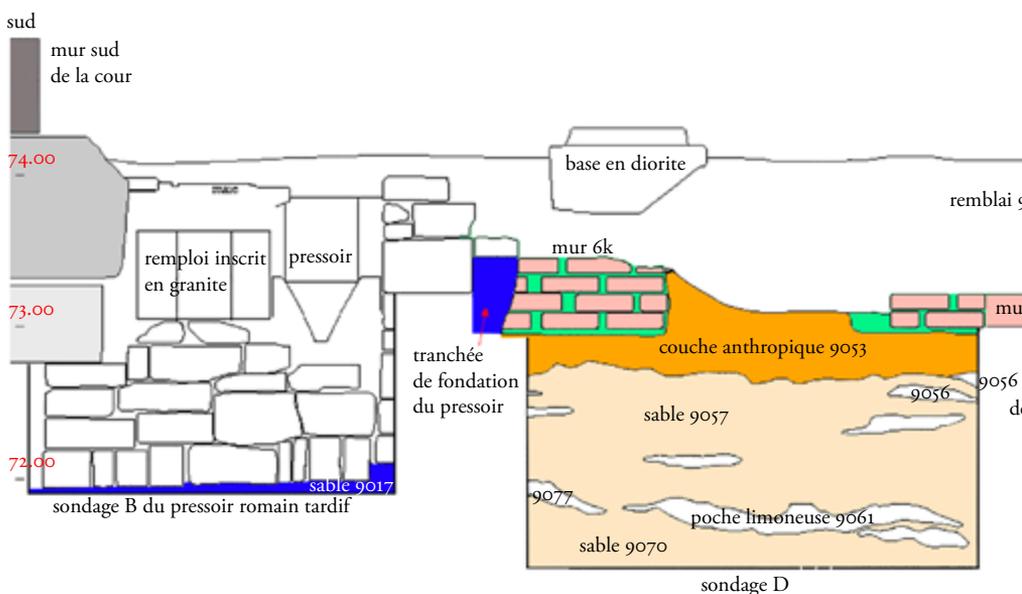
# sous la chapelle cour sud du 6<sup>e</sup> pylône



# 15 Coupes stratigraphiques de la cour nord du

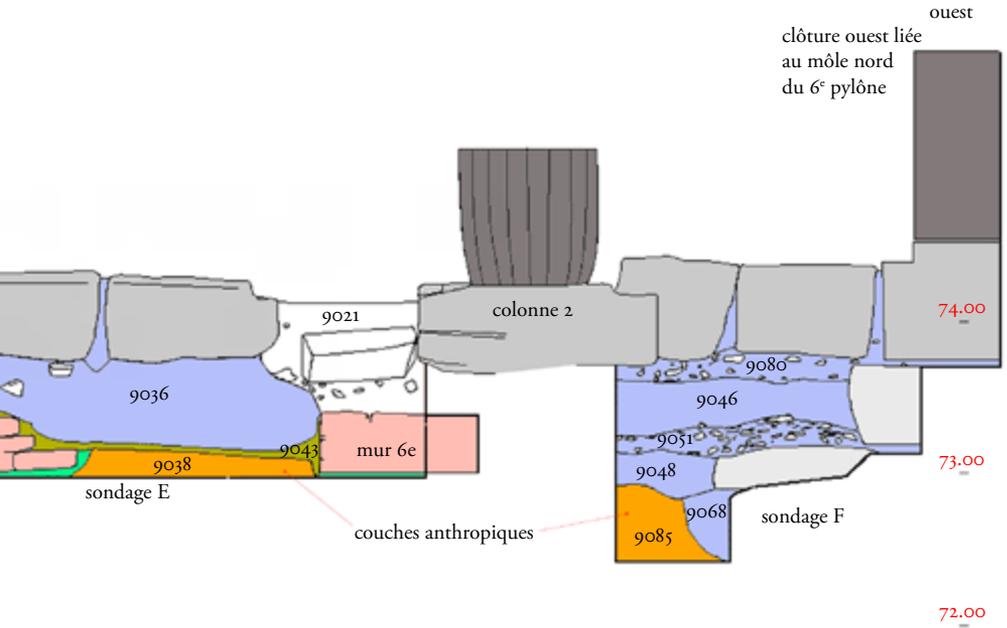


a. Face nord de l

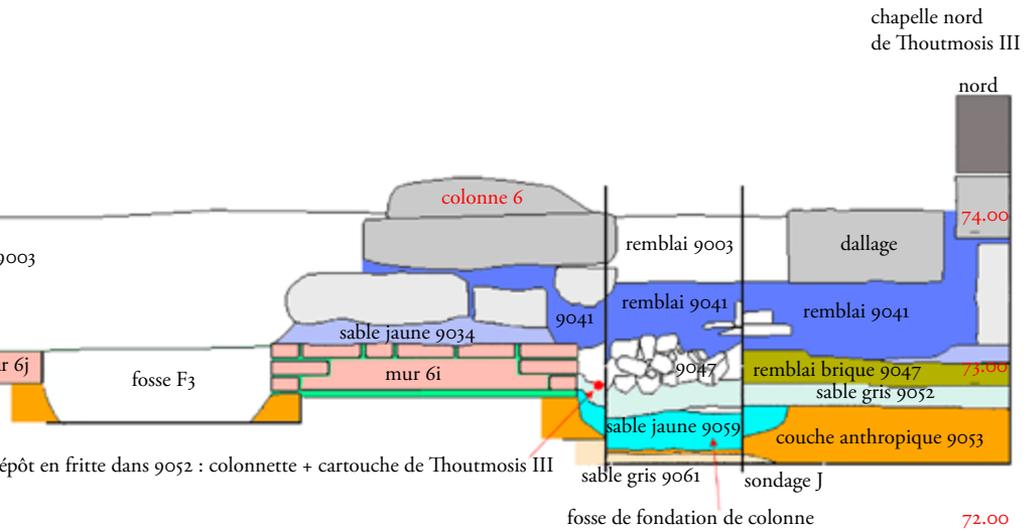


b. Face est de la

# 6<sup>e</sup> pylône

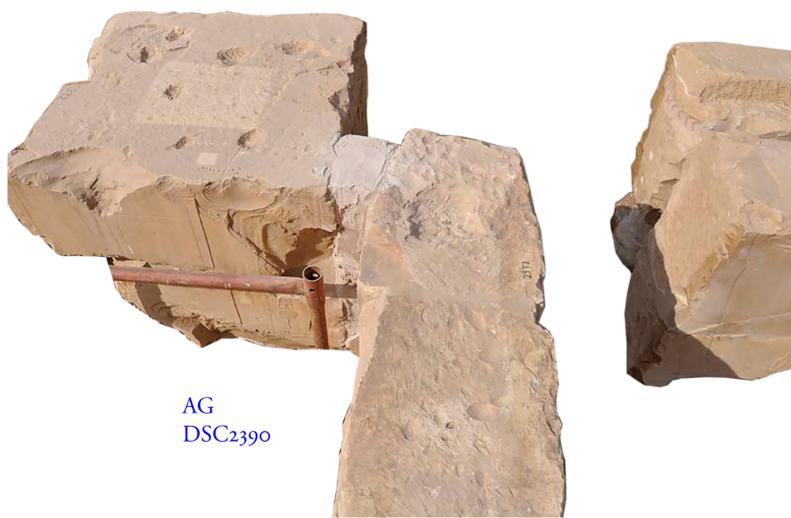


## la coupe est-ouest



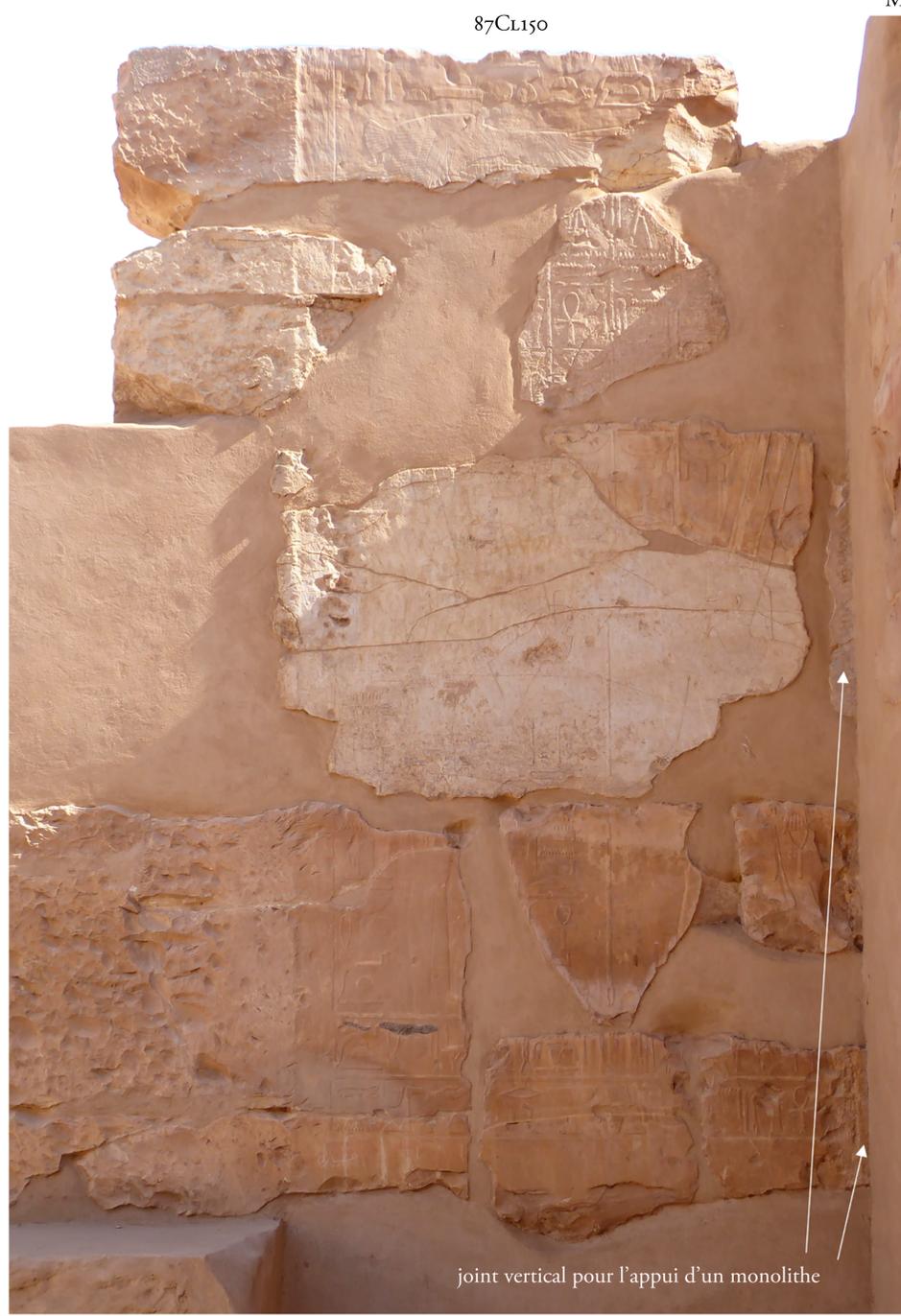
## coupe sud-nord

# 16 Connexion impossible des murs 1 et 7



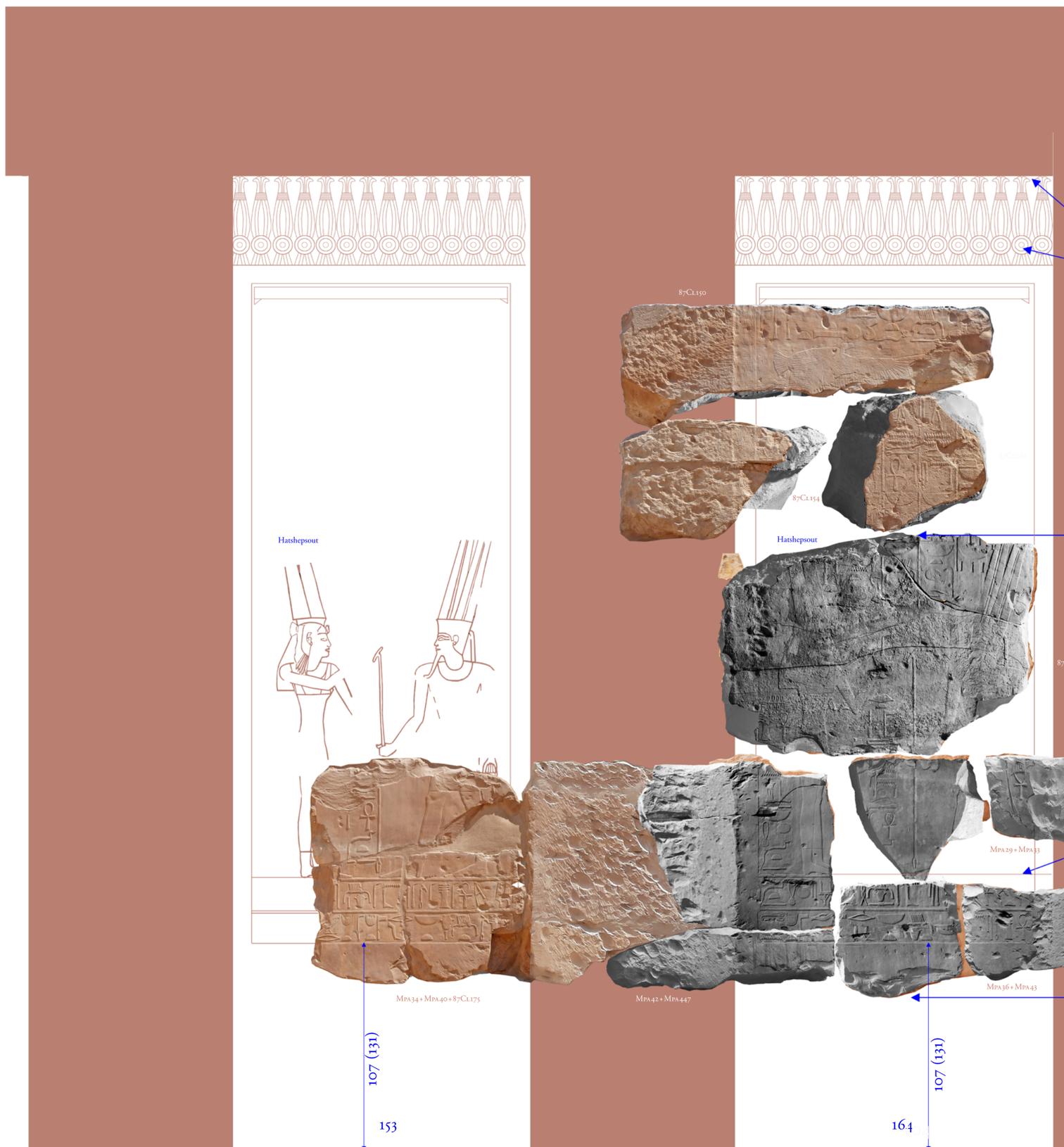
AG  
DSC2390

a. Angle impossible des murs 3, 1 et 7



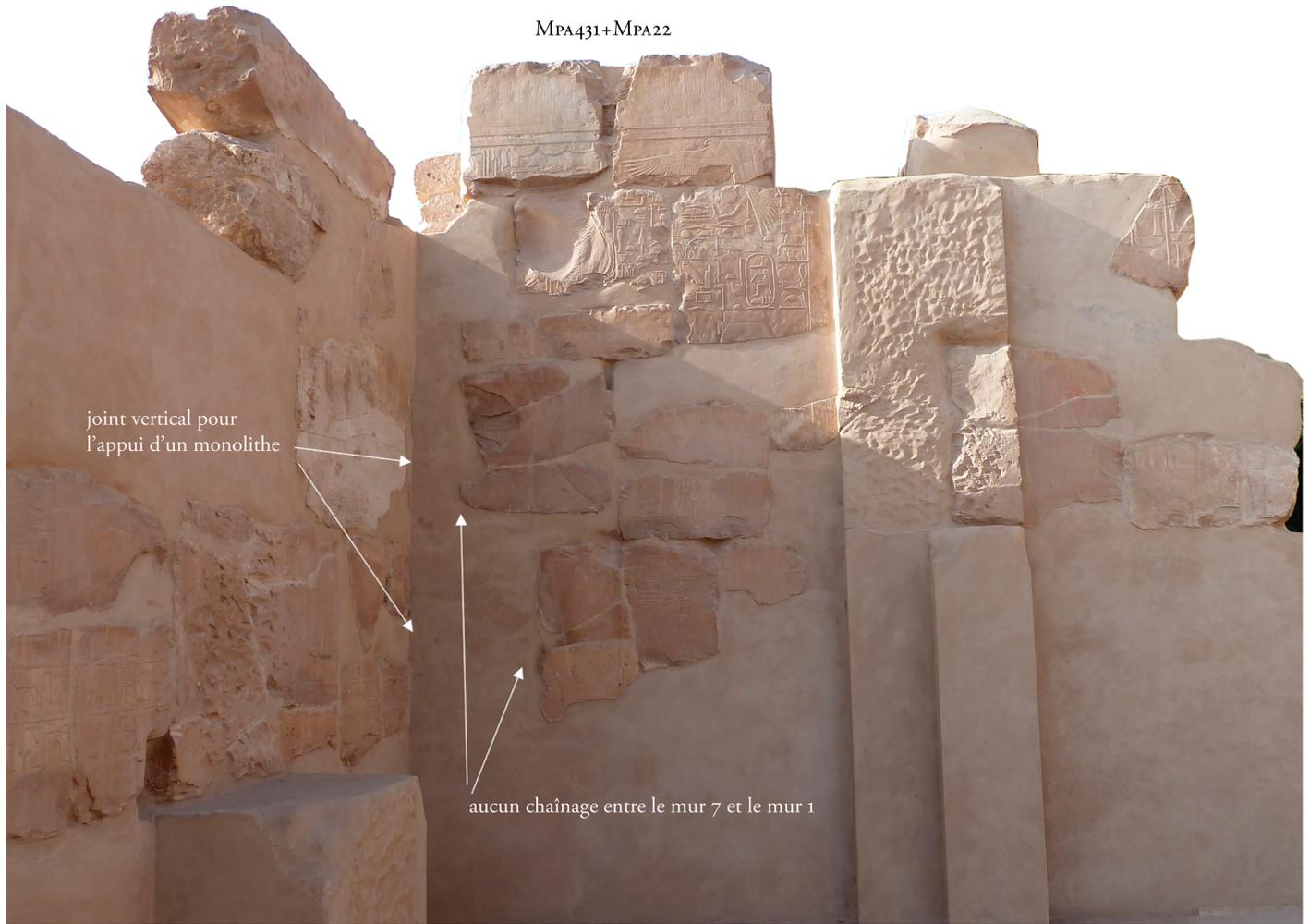
joint vertical pour l'appui d'un monolithe

b. Angle impossible des murs 1 et 7

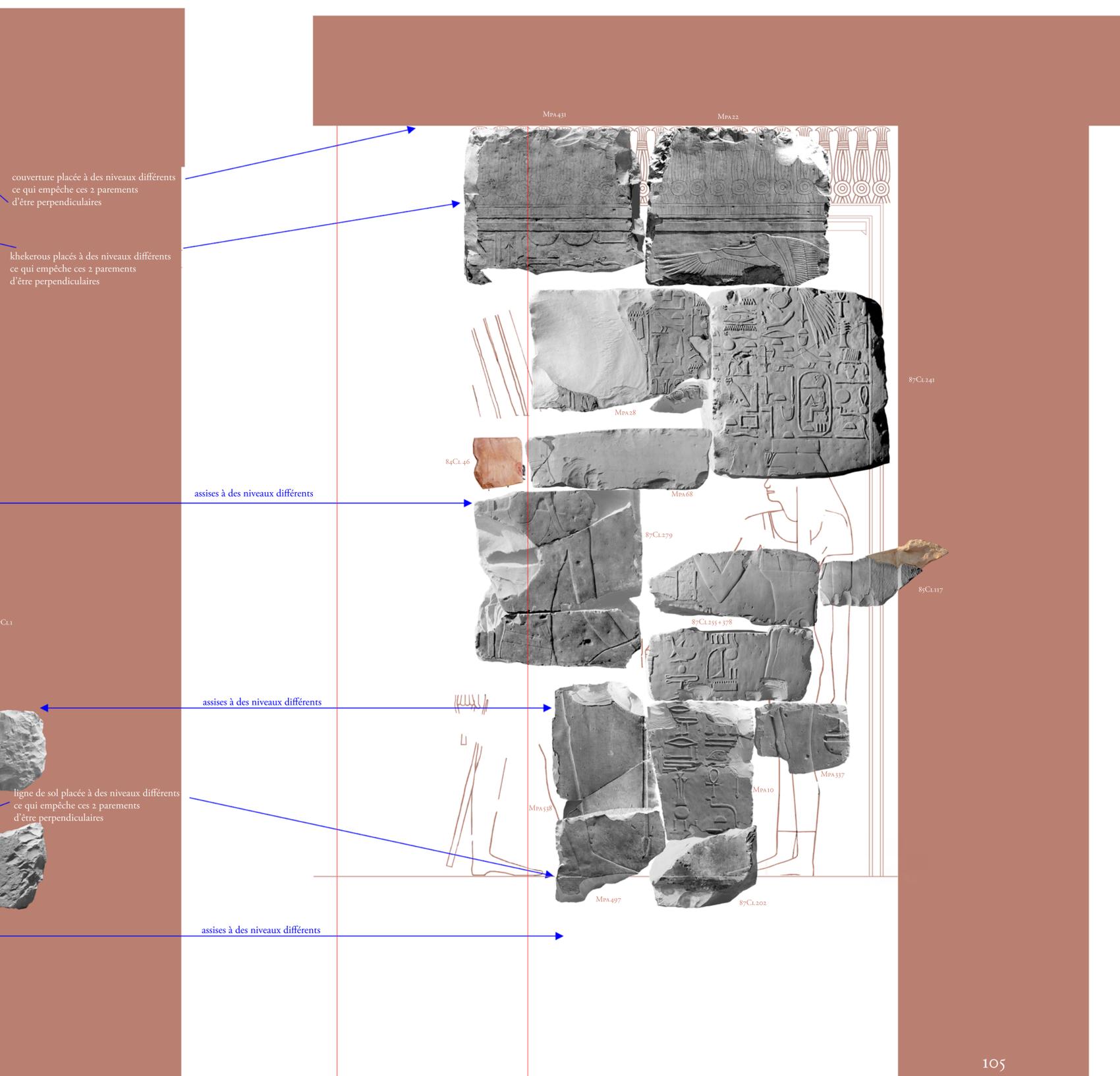


0 10 20 30 40 50 60 70 80 90 100 cm

d. mur 1, parement est (PL. XXIX ; § 36-37 ; pl. 4)

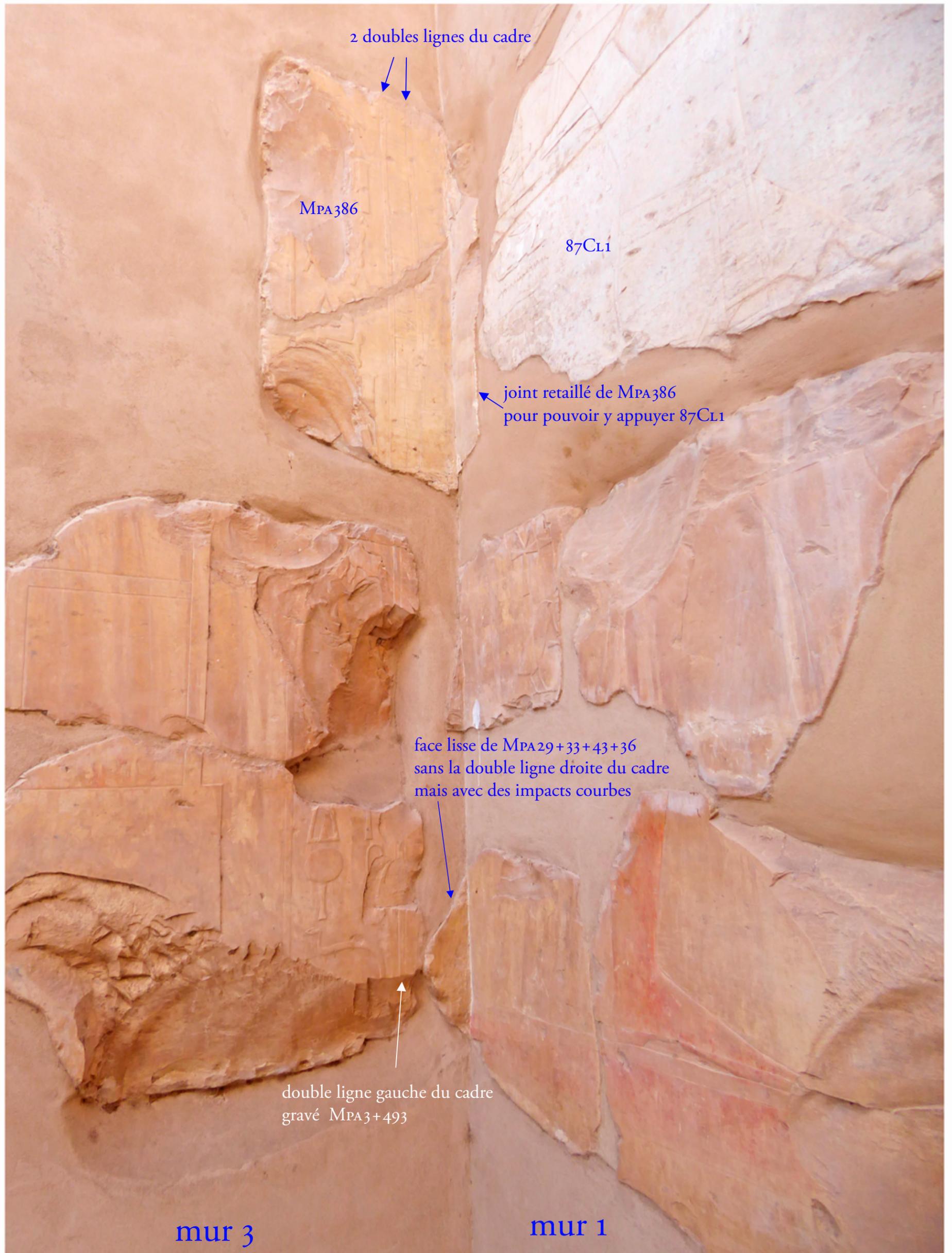


c. Angle impossible des murs 1 et 7

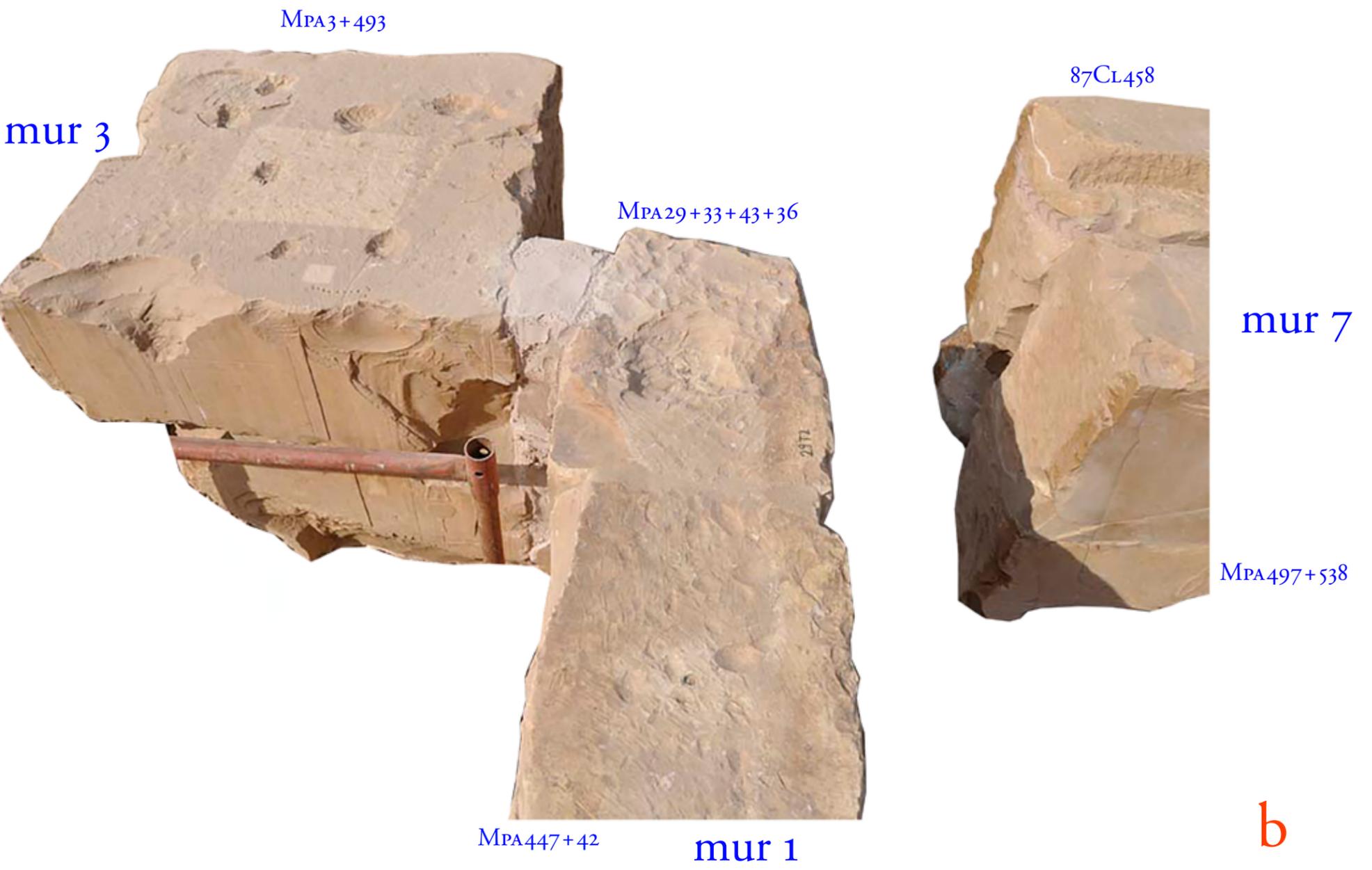


e. Mur 7, parement est (PL. XIII ; § 60-62 ; pl. 7)

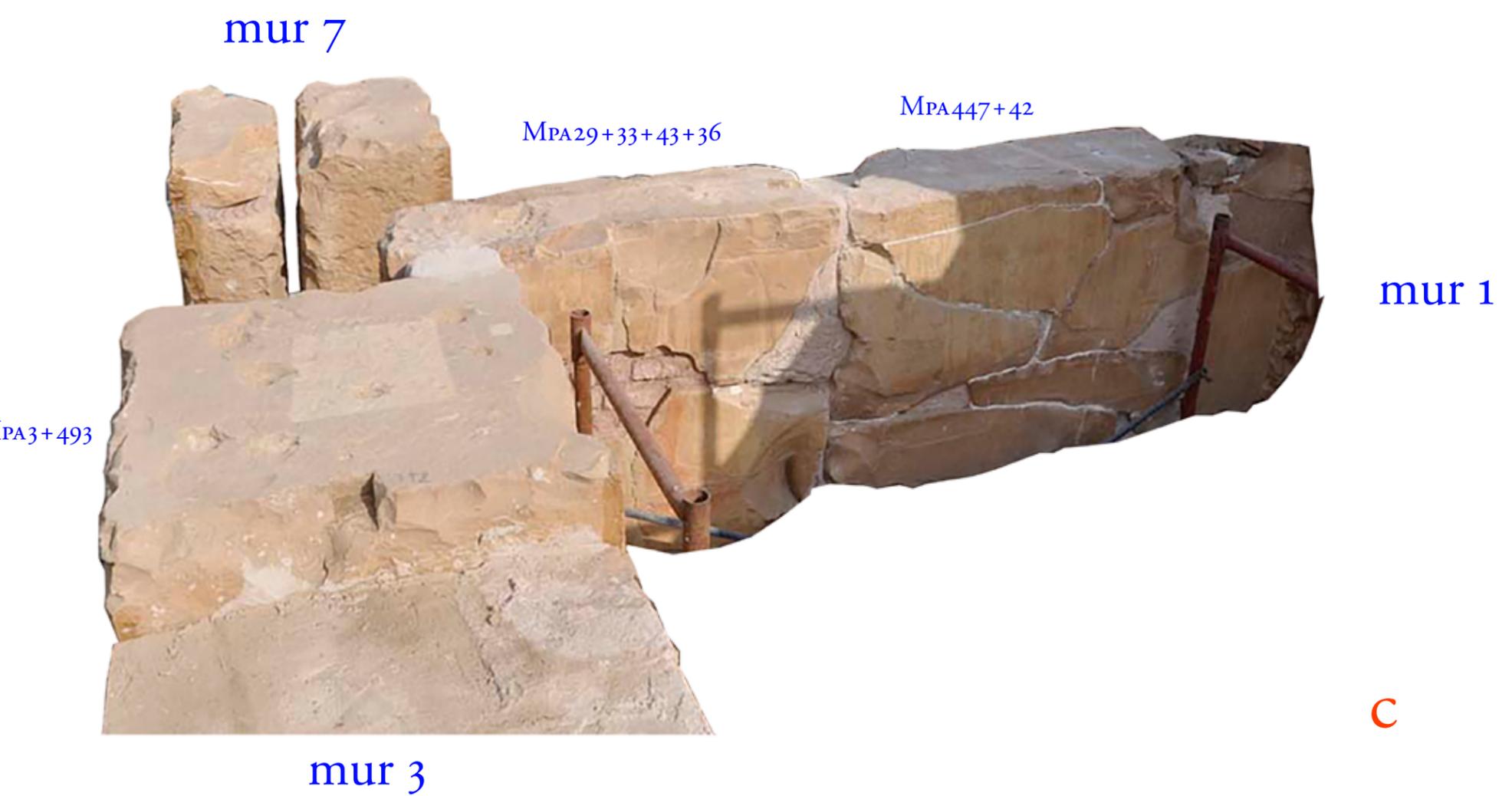
# 17 Connexion impossible des trois murs 1, 3 et 7 reconstruits perpendiculairement au musée en plein air



a



b



c

# 18 Mur 9: mauvais alignement vertical du bloc MPA



a. Bloc MPA 348 + MPA 461 + MPA 1/3 à déplacer à gauche de façon à aligner son ca



b. Bloc MPA 348 + MPA 461 + MPA 1/3 à déplacer à droite p

MPA 412 + 413 + 414



MPA 348 + MPA 461 + MPA 1/3

ordre vertical avec celui du bloc supérieur MPA 412 + 413 + 414



MPA 412 + 413 + 414

MPA 348 + MPA 461 + MPA 1/3

pour permettre l'alignement du cadre vertical du parement est reconstruit du mur 9

# 19 Remploi d'un bloc en grès au nom de en fondation de l'obélisque sud d'Hat



blo



ce bloc est restitué de façon erronée  
comme linteau dans le Neterymenou



# Thoutmosis II Shepsout (PL.XIX; §79)



OC

b



joint

21

joint



face de joint piquetée avec canal de coulée

d



f

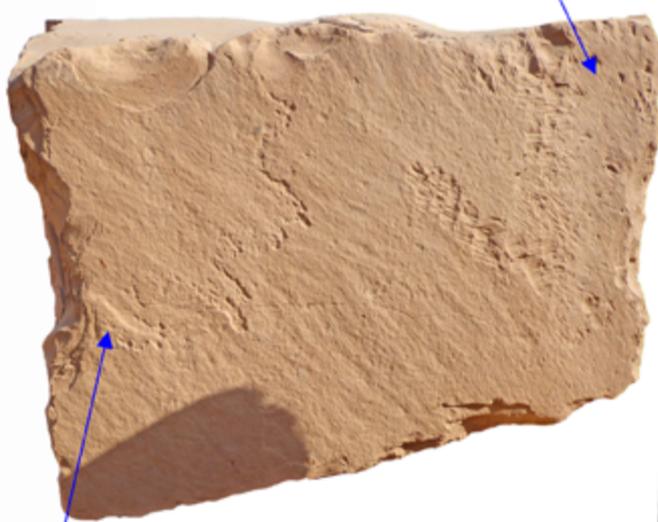
[Hieroglyphs: Ankh, Djed, Was, Sistrum, Djed, Was, Sistrum, Djed, Was, Sistrum, Djed, Was, Sistrum]  
 [Hieroglyphs: Ankh, Djed, Was, Sistrum, Djed, Was, Sistrum, Djed, Was, Sistrum]  
 [Hieroglyphs: Ankh, Djed, Was, Sistrum]

h

# 20 Joint impossible du blo



aucun cadre vertical gravé sur le joint A de 87CL 462



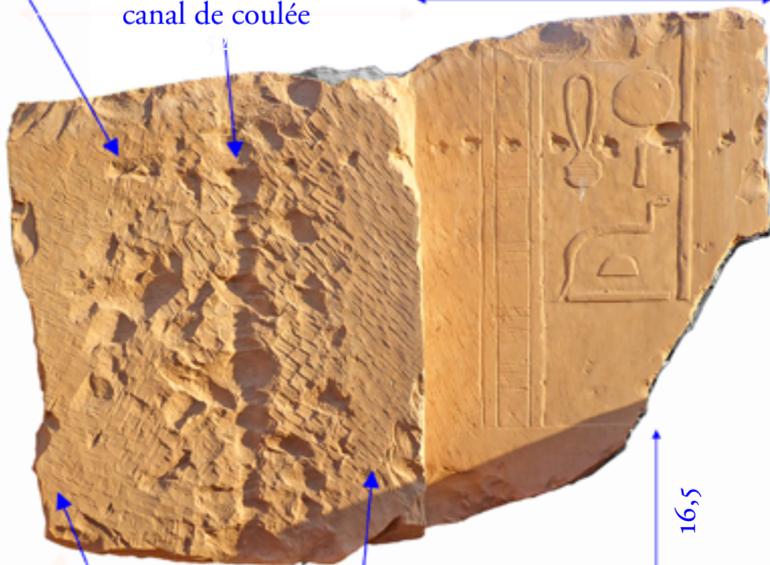
joint A  
appui du colosse osiriaque

lits de pose non alignés

lit d'attente cassé  
48

joint

canal de coulée



bords lisses du joint B

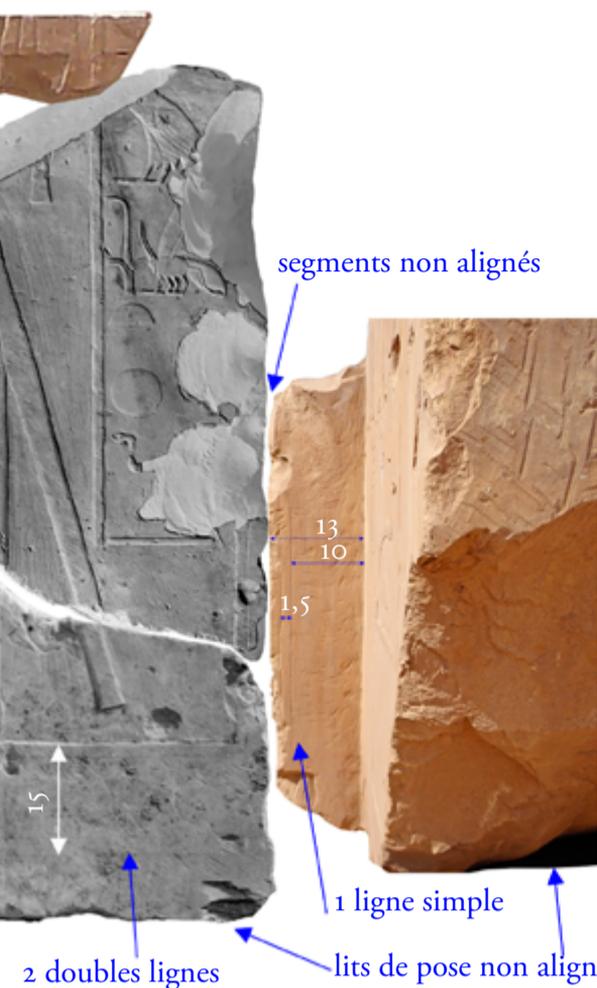
lit de pose, p : 70 cm

75 cassé

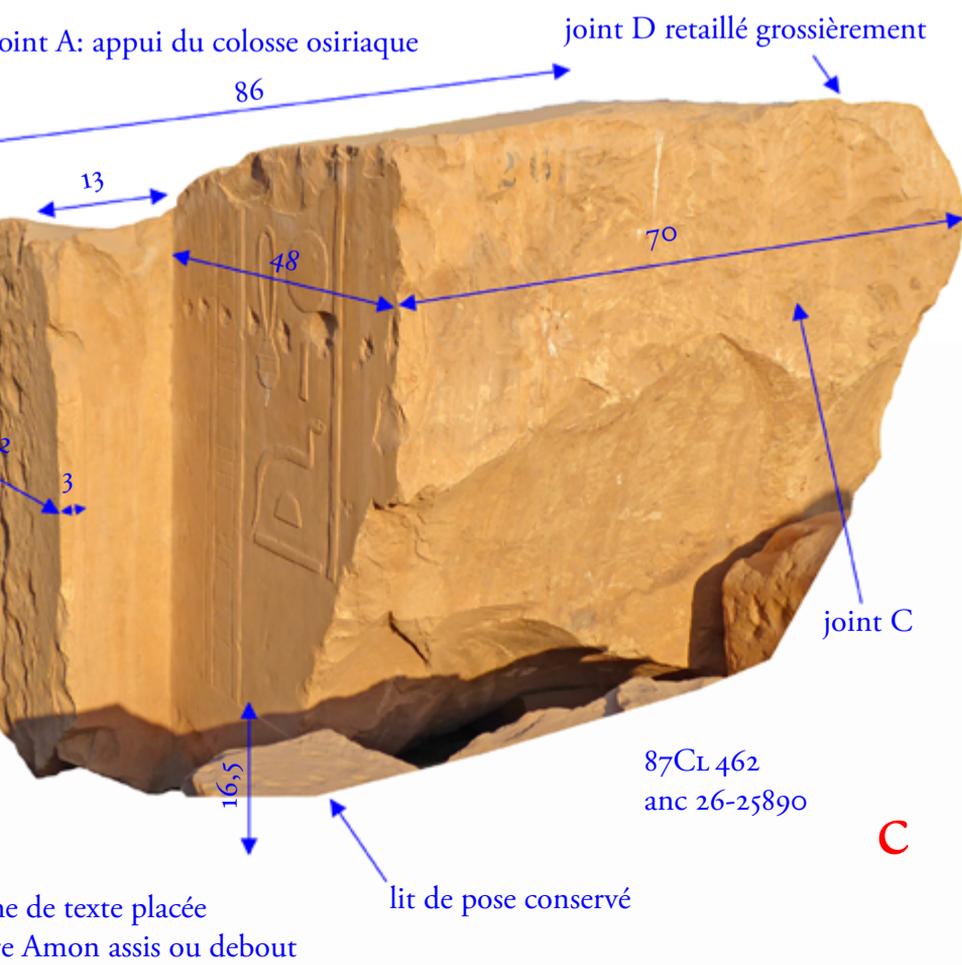
Les bords lisses du joint B et le canal de coulée indiquent l'appui contre un bloc de même profondeur.

colonn  
derrière

# c 87CL 462 avec le mur 4



87CL 462  
P1020738



ne de texte placée  
e Amon assis ou debout

**c**



conception graphique  
et réalisation Olivier Cabon

collection « Études d'égyptologie »  
dirigée par Nicolas Grimal,  
professeur au Collège de France

version numérique « Acrobat »  
avril 2020 diffusion libre

ISBN 978-2-918157-43-4

**Soleb**  
5 rue Guy-de-la-Brosse  
75005 Paris

**Les murs de ces monuments** ont été reconstruits par A. Garric, au musée en plein air de Karnak, en suivant le plan proposé comme hypothèse par J. Fr. Carlotti et L. Gabolde. Cependant l'observation des blocs reconstituant les parements décorés des murs permet d'en proposer un nouvel agencement dont le plan s'adapte à la surface délimitée aujourd'hui par le podium d'Hatshepsout. Ainsi apparaissent les prédécesseurs des Salles nord et sud de la reine, implantés de chaque côté de la chapelle de barque en calcaire dur qui a précédé la chapelle Rouge. Les vestiges de niches permettent de reconstituer, à l'emplacement du 6<sup>e</sup> pylône et de sa clôture ouest, un pylône plus ancien sur lequel Thoutmosis II, Hatshepsout et Néferourê sont représentés sans que rien n'empêche que Thoutmosis III l'ait été également.

Ainsi l'ensemble construit initialement par Amenhotep I<sup>er</sup> entre la cour dite du Moyen Empire et ce qui deviendra le 6<sup>e</sup> pylône a été remplacé par deux autres ensembles qui se sont succédé au même endroit : celui en calcaire de Thoutmosis II-Hatshepsout-Thoutmosis III, remplacé par un nouvel ensemble en grès construit par Maâtkarê-Thoutmosis III.

Ce sont donc cinq chapelles de barque protégées par une double couverture qui se sont succédé au même endroit : la première fut celle en calcaire local d'Amenhotep I<sup>er</sup> à laquelle a succédé celle en calcaire dur de Thoutmosis II-Hatshepsout-Thoutmosis III ; cette dernière a cédé la place à la chapelle Rouge que Thoutmosis III remplaça par sa chapelle en granite ; enfin, un millénaire plus tard, une nouvelle chapelle en granite au nom de Philippe Arrhidée fut construite au même emplacement ■